

Université de Montréal

CITER LA RÉVOLTE
La reprise québécoise du discours de la décolonisation francophone

par

Mathieu Poulin

Département des littératures de langue française
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en littératures de langue française

Août 2009

© Mathieu Poulin, 2009

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Citer la révolte. La reprise québécoise du discours de la décolonisation francophone

présenté par :

Mathieu Poulin

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Josias Semujanga
président-rapporteur

Gilles Dupuis
directeur de recherche

Robert Schwartzwald
membre du jury

RÉSUMÉ

Ayant recours aux théories de l'intertextualité et de la citation telles que développées par Genette, Compagnon et Morawski, ce mémoire met en relation deux corpus distincts mais complémentaires : les principaux essais d'Hubert Aquin, de Gaston Miron et des collaborateurs de la revue *Parti pris* sont analysés comme réécriture des textes (ou réélaboration des idées) d' Aimé Césaire, de Frantz Fanon et d'Albert Memmi, figures dominantes du discours de la décolonisation francophone.

L'approche adoptée vise à mettre en lumière les bases sur lesquelles les intellectuels québécois tâchèrent de justifier leur réutilisation du discours de la décolonisation. Elle permet aussi d'observer dans quelle mesure ce discours orienta la réflexion entourant la redéfinition du nationalisme au Québec, en plus de faciliter sa diffusion. Articulé autour de trois grands axes – l'identité culturelle, les conflits linguistiques ainsi que le rôle de la littérature et de l'écrivain dans le combat pour l'émancipation nationale –, ce mémoire démontre que l'établissement d'un tel partenariat symbolique a été d'un grand apport quant à l'appartenance du Québec à la francophonie.

MOTS CLÉS

Littérature québécoise; décolonisation; citation; intertextualité; réécriture; essai

ABSTRACT

Referring to the theories of Genette, Compagnon and Morawski's on quotation and intertextuality, this thesis compares two distinct, yet complementary, body of works: the major essays written by Hubert Aquin, Gaston Miron and the young intellectuals who collaborated to *Parti Pris* are analyzed as rewriting (or rethinking) of the works of Aimé Césaire, Frantz Fanon and Albert Memmi, figureheads of the *francophone* decolonization movement. The main objective of this study is to investigate the bases on which Québécois intellectuals attempted to justify their recuperation of the discourse of decolonization, and how this discourse shaped their reflection towards redefining Québec nationalism, as well as promoting its diffusion. Articulated around three principal axes – cultural identity, language conflicts and the role of literature and the writer in the struggle for national emancipation –, this thesis shows that the creation of such a symbolic partnership has enabled Québec to join the community of *francophone* nations.

KEY WORDS

Quebec literature; decolonization; quotation; intertextuality; rewriting; essay

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Chapitre 1 – Prolégomènes théoriques	11
1.1 Relations intertextuelles et autres rappels genettiens.....	11
1.2 La citation : marqueur trivial et multifonctionnel d’intertextualité.....	18
Chapitre 2 – Colonisation et décolonisation	27
2.1 Aimé Césaire – Négritude et socialisme.....	30
2.2 Frantz Fanon – Violence, psychologie et aliénation.....	36
2.3 Albert Memmi – Binarité, usurpation et mystification.....	42
2.4 Jacques Berque – Partenariat et recul critique.....	46
Chapitre 3 – Genèse et évolution de la pensée décolonialiste au Québec	51
3.1 L’instabilité sémantique de la colonisation au Québec.....	52
3.2 L’éveil d’une conscience colonisée.....	55
Chapitre 4 – La culture comme point d’ancrage	65
4.1 Citer la fatigue.....	68
4.2 Aliénation culturelle et révolution nationale.....	73
4.3 Renouer avec l’Histoire.....	78
Chapitre 5 – La métonymie linguistique	83
5.1 Double diglossie / double décolonisation.....	85
5.2 Le joual : entre revendication et désaliénation.....	91
5.3 Le français comme accès à l’universel.....	95
Chapitre 6 – Littérature et décolonisation	100
6.1 « Notre littérature de colonie ».....	102
6.2 Le poème qui refait l’homme.....	106
6.3 Écrire ou agir?	109
Conclusion	115
Bibliographie	120
Annexes	126

« L’histoire décalque, elle aussi. L’originalité y
est aussi impossible qu’en littérature. »

Hubert Aquin
Profession : écrivain

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à chaleureusement remercier le Conseil pour la Recherche en Sciences Humaines du Canada (CRSH) ainsi que le département de Littératures de langue française de l'Université de Montréal pour leur support financier, sans lequel la rédaction de ce mémoire se serait avérée bien plus difficile. Merci également à Mme Carla Fratta et M. Jean-François Plamondon du Centro Interuniversitario di Studi Quebecchesi (CISQ – Università di Bologna) pour leur accueil, leur encadrement et leurs valeureux conseils. Puis, dans un ordre tout à fait aléatoire, j'exprime ma gratitude envers toutes ces personnes m'ayant permis, par leurs encouragements et leurs commentaires toujours constructifs, de mener à bien mon projet de recherche : Éric Samson, Samuel Mercier, Mélanie Fournier, Jean-Philippe Rioux, Stéphane Ranger, Giuseppe Ricci, Marcello Stanisci, Jasmine Pisapia, Daniel Orsi, Marie-Andrée Beaudet, Lise Gauvin, Line Martel, Rachel Gamache, Éliane Nantel, Mélikah Abdelmoumen, Carl Poulin, Benoit Poulin et Sylvie Poirier.

Pour son support, sa confiance, sa disponibilité et son enthousiasme, merci à Gilles Dupuis, directeur hors-pair.

Mais surtout, pour son amour incomparable qui fut une source quotidienne de motivation et sans lequel je ne serais qu'un jeune intellectuel égaré, Amélie Dupuis.

À tous, du fond du cœur, MERCI !

INTRODUCTION

Dans son *Discours sur la Négritude*, conférence prononcée en 1987 dans une université floridienne, le poète martiniquais Aimé Césaire relate une anecdote résumant parfaitement l’ambiguïté – ou du moins la difficulté sémantique – ayant caractérisé le discours néo-nationaliste québécois du tournant des années soixante : déambulant dans les rues de Montréal, Césaire aperçoit, dans la vitrine d’une librairie, un exemplaire de *Nègres blancs d’Amérique*, célèbre (du moins localement) brûlot révolutionnaire rédigé par Pierre Vallières. Sur le coup, c’est l’ahurissement. Le titre, qui peut d’abord paraître hautement paradoxal, a en effet de quoi surprendre, de quoi faire réfléchir. Comment l’homme blanc peut-il s’identifier au Nègre alors que la base même de la Négritude – courant de pensée visant la désaliénation coloniale des peuples noirs par la réhabilitation de leur culture – se situe justement dans l’opposition dramatique des deux groupes raciaux ? En quoi la situation sociopolitique et culturelle du Québécois francophone des années soixante est-elle analogue à la situation noire, marquée depuis le XVII^e siècle par une violente oppression ? Tout pourrait porter à croire que l’activiste ne se livra par ce choix d’intitulé qu’à un acte de délinquance intellectuelle, à du sensationnalisme de bas étage et, du point de vue antillais, répréhensible. Mais voilà : loin de s’indigner, le poète y va plutôt de cette étonnante réflexion : « Eh bien, cet auteur, même s’il exagère, a du moins compris la Négritude¹... »

C’est maintenant bien connu : Vallières ne fut pas le seul à cette époque à s’appuyer sur l’exemple noir pour élaborer une réflexion sur la situation québécoise. Après plusieurs décennies pendant lesquelles le nationalisme d’ici s’exprima selon l’idéologie groulxiste de conservation, où la « race » canadienne-française se différenciait des autres par sa langue, sa religion et son mode de vie rural, le tournant des années soixante fut en effet marqué par un changement radical de mentalité, caractérisé par une ouverture sur le monde et une prise de conscience de soi en relation avec l’extérieur. Car la Révolution tranquille coïncide après tout avec le début de la grande ère des médias de masse, de la diffusion à grande échelle des informations.

¹ CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme* suivi de *Discours sur la Négritude*, Paris, Présence Africaine, 2004, p. 81.

Cet accès facilité aux savoirs contemporains du reste du monde, conjugué à l'expansion marquée du réseau éditorial québécois durant la Deuxième Guerre mondiale et la chute de la censure cléricale, permit donc aux Québécois – et plus particulièrement à sa nouvelle génération d'intellectuels – de réévaluer globalement l'état de la société dans laquelle ils évoluaient à l'aide de nouveaux outils d'analyse. Et si l'apport des idées existentialistes de Jean-Paul Sartre fut certes à cet effet d'un secours inestimable, il nous apparaît, à la lecture de nombreux textes rédigés au tournant des années soixante, que c'est le discours de la décolonisation qui fut alors le plus rassembleur. C'est en effet avant tout autour des œuvres d'Aimé Césaire, de Frantz Fanon, de Jacques Berque et d'Albert Memmi que le néonationalisme québécois semble s'être initialement cristallisé, les intellectuels d'ici ayant été frappés par la parenté entre leur situation et celle des (ex)colonies françaises, dont les luttes de libération étaient en train de porter leurs fruits.

Or, en soi, cette constatation n'a rien d'une découverte révolutionnaire pour les études québécoises ; nombreux chercheurs et commentateurs l'ont observé avant nous, l'influence du discours de la décolonisation sur la littérature québécoise des années soixante faisant depuis longtemps consensus. Nul besoin pour cela d'analyser le corpus québécois en profondeur et de maîtriser parfaitement les moindres inflexions des propos à visée révolutionnaire précédemment articulés par les penseurs francophones susmentionnés, les Aquin, Miron, Chamberland et autres « partipristes » ayant plus souvent qu'autrement eu la décence d'identifier de façon explicite les sources idéologiques extérieures sur lesquelles ils construisirent leur argumentation indépendantiste. Il nous apparaît dès lors tout à fait légitime de formuler cette interrogation capitale, source de tout notre raisonnement : pourquoi un tel phénomène de reprise discursive, d'intertextualité à l'échelle de tout un peuple, n'a-t-il jusqu'à ce jour bénéficié d'aucune analyse sérieuse, explicitant ses motivations et mécanismes ? Car l'on ne se contente le plus souvent que de mentionner au passage qu'Aquin était lecteur de Fanon, que le socialisme de *Parti pris* était d'abord motivé par des idées décolonisatrices, que la figure du Blanc dominateur fut ici réincarnée en celle de l'Anglais... bref, rien n'osant trop dépasser les généralités bien établies. Et si certains tâchèrent effectivement d'aller plus loin dans leur application de la grille décolonialiste au corpus québécois, ce fut en grande majorité dans le but de cerner les diverses

incidences et mises en scène de ce discours dans des œuvres de fiction. Soyons clair : nous n'enlevons aucun crédit à ces diverses entreprises, qui furent souvent de grandes réussites sur le plan intellectuel ; mentionnons au passage les études de Marilyn Randall², Katherine A. Roberts³ et Sandra Claire Hobbs⁴, cette dernière nous ayant fourni avec sa thèse de doctorat⁵ ce qui demeure encore à ce jour l'analyse décolonialiste la plus poussée et rigoureuse en ce qui concerne la littérature québécoise⁶. Mais puisque les œuvres couramment reconnues comme étant fertiles selon cet angle d'analyse ne sont pour la plupart que des illustrations sous forme romanesque ou poétique d'idées précédemment articulées par leurs propres auteurs en tant qu'essayistes, nous sommes d'avis que l'analyse du discours décolonialiste au Québec s'est toujours faite en sautant une étape fondamentale de son élaboration.

Cette faille s'explique sans doute par la relative nouveauté de l'essai comme objet d'étude, et ce particulièrement au Québec, où le genre lui-même ne commence à accumuler ses véritables lettres de noblesse qu'au milieu du XXe siècle, notamment aux alentours de la revue *Cité libre*. Mais encore une fois, ce serait une triste preuve de mauvaise foi que de prétendre l'inexistence absolue d'ouvrages et articles défrichant la voie et jetant les bases des recherches qui seront ici les nôtres. Soulignons ainsi l'importance des pistes de réflexion émanant des textes de chercheurs québécois tels Robert Schwartzwald⁷ – qui s'intéressa globalement aux « rebondissements du discours de la décolonisation » au Québec dans un article malheureusement trop bref –

² RANDALL, Marylin, « Le présupposé d'originalité et l'art du plagiat : lecture pragmatique », *Voix & images*, no 44, hiver 1990, p. 196-205.

³ ROBERTS, Katherine A., « Making Women Pay : Revolution, Violence, Decolonizing Quebec in Hubert Aquin's *Trou de mémoire* », *Quebec Studies*, vol. 30, automne/hiver 2000, p. 17-27.

⁴ HOBBS, Sandra, « De l'opposition à l'ambivalence : la théorie postcoloniale et l'écriture de la résistance au Québec », *Quebec Studies*, vol. 35, spring/summer 2003, p. 99-111.

⁵ HOBBS, Sandra Claire. 2004, « La résistance tranquille : décolonisation et postcolonialisme chez Hubert Aquin et Jacques Ferron », thèse de doctorat, Toronto, University of Toronto, Graduate Department of French, 295 p.

⁶ Soulignons que la thèse accorde aussi une place de premier plan à l'analyse postcoloniale, théorie que nous laisserons cependant de côté dans notre analyse.

⁷ SCHWARTZWALD, Robert S., « Quel jardin pour la littérature québécoise? Rebondissements du discours de la décolonisation dans le paradigme postcolonial au Québec », *Reconfigurations : Canadian literatures and postcolonial identities / littératures canadiennes et identités postcoloniales*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2002, p. 79-89. Schwartzwald s'intéresse également à la question de la décolonisation au Québec dans les chapitres 4, 5 et 6 de sa thèse de doctorat (SCHWARTZWALD, Robert, « Institution littéraire, modernité et question nationale au Québec (1940 à 1976) », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Département des littératures, 1985, 298 p.) ainsi que dans quelques autres articles répertoriés dans la bibliographie de ce mémoire.

, Jean-Christian Pleau⁸ et Robert Major, qui, avec son ouvrage *Parti pris : idéologies et littérature*⁹, nous fournit plusieurs outils quant à l'étude de la revue en question, qui s'avérera centrale à notre réflexion. Cela dit, il n'existe aucun texte dont la visée soit l'analyse globale du phénomène, se présentant par exemple sous la forme d'un panorama. Ce projet s'impose donc aujourd'hui comme le nôtre.

La problématique à partir de laquelle s'articulera notre réflexion s'inspire en partie de l'anecdote précédemment évoquée en ce qu'elle concerne l'apparente distance séparant les Québécois du statut historiquement très chargé de « colonisés ». Jacques Berque, théoricien de la décolonisation qui manifeste assez tôt un intérêt particulier pour la situation québécoise, écrit en 1963 : « Certes ces étranges colonisés apparemment maîtres dans leur province, adossés à une grande culture internationale, dotés d'un enviable niveau de vie et menacés d'un bonheur à l'américaine, différent par bien des côtés de ceux qui, ailleurs dans le monde [...] assument la révolte des maigres, des bronzés, des humiliés¹⁰. » Selon ce point de vue, l'appel à la décolonisation formulé par les écrivains québécois paraît effectivement insensée ; or, que ce soit par le biais de l'analyse culturelle, sociologique, politique, économique ou historique¹¹, ces intellectuels continuèrent de se prétendre colonisés, allant jusqu'à convaincre, par la rigueur de leurs travaux, les figures de proue du discours africain et antillais de la pertinence de leur approche critique.

Comme le souligne Jean Depocas dans son texte « Le complexe à Maria Chapdelaine », il ne s'agissait pas pour les Québécois de prétendre la parfaite concordance entre leur situation et le modèle colonial traditionnel, le contraire ayant fortement affaibli la solidité de leur argumentation :

Mais s'il est évident que la seule province *french-canadian*, province-colonie, « colonie de l'intérieur » a dit René Lévesque, n'est pas une province comme les neuf autres de l'Anglocanada, il est non moins évident que le Québec n'est pas une colonie comme les autres de l'Afrique ou des

⁸ PLEAU, Jean-Christian, *La révolution québécoise ; Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Montréal, Fides, 2002, 270 p.

⁹ MAJOR, Robert, *Parti pris : idéologies et littérature*, LaSalle, Éditions Hurtubise HMH, 1979, 341 p.

¹⁰ BERQUE, Jacques, « Les révoltés du Québec », *Parti pris*, vol. 1, no 3, décembre 1963, p. 50. Malgré cette réflexion, Berque conviendra de la pertinence du discours décolonialiste québécois.

¹¹ Jean Depocas, collaborateur à *Parti pris*, écrira en ce sens : « Et le Québec, qui avait été colonie française, est devenu, en 1763, colonie anglaise, qui le niera?, puis anglocanadienne, ce qu'il est encore : sinon, quand donc ce Québec a-t-il cessé d'être une colonie? quand l'a-t-on décolonisé? » (DEPOCAS, Jean, « Le complexe à Maria Chapdelaine », *Parti pris*, vol. 1, nos 9-10-11, été 1964, p. 37.)

Amériques ; c'est dire que créer ici « des Cuba ou des Algérie artificiels », ce serait, non pas d'autant plus privilégier ce que Trotsky a appelé le privilège du retard historique que ce retard aura été plus retardé ; ni sauver plus vite ces drôles de damnés de la terre que nous sommes : embourgeoisés ; ce ne serait là ni avoir lu Fanon ni nous décoloniser : ce ne serait que fânonner et décolonier¹².

Plutôt que d'opter pour la simple imitation de leurs modèles en ne faisant que répéter l'essentiel du discours de la décolonisation, les intellectuels québécois durent en effet transformer celui-ci, l'adaptant à la réalité de leur peuple. Si elle s'avère très générale, cette dynamique n'en demeure pas moins l'une des principales notions qui va nous permettre de répondre à ce qui s'impose comme la problématique centrale de notre analyse, à savoir : comment les intellectuels québécois des années soixante réussirent-ils à justifier leur réutilisation du discours de la décolonisation, puis dans quelle mesure ce discours influença-t-il la réflexion d'alors sur des enjeux spécifiquement québécois? Nous nous intéresserons également aux raisons motivant une telle reprise discursive en accordant une attention particulière à la pratique de la citation ; la chercheuse canadienne Marilyn Randall, qui s'intéressa à Hubert Aquin selon l'angle du plagiat, nous fournit en ce sens une piste de réflexion fort intrigante : « [...] *quotation* in literature increases during periods of social crises such as domination by a hostile or oppressive force¹³. » Tout cela, bien sûr, sans perdre de vue la dimension littéraire de la question.

Bien qu'idéalement nous aurions voulu pour notre étude viser une parfaite exhaustivité – c'est-à-dire répertorier et analyser tout texte écrit au Québec se basant d'une quelconque façon sur les théories de la décolonisation élaborées ailleurs –, l'entreprise s'est avérée davantage utopique que concrètement réalisable. Tout d'abord, une raison administrative : nous devions nous conformer à une limite de pages imposée par la nature même du texte à rédiger, soit un mémoire de maîtrise, forcément plus synthétique qu'une thèse de doctorat ou qu'un essai libre. Puis, force fut de constater que la qualité même des textes constituant notre corpus de travail dans son état le plus exhaustif était très inégale, tant au niveau de l'écriture que de l'argumentation – toutes

¹² *Ibid.*, p. 37.

¹³ RANDALL, Marilyn, « Appropriate(d) Discourse : Plagiarism and Decolonization », *New Literary History*, vol. 22, no 3, 1991, p. 527.

deux parfois teintées d'une certaine immaturité. Nous constatâmes également beaucoup de répétitions, que ce soit entre les différents textes d'un même auteur ou, comme ce fut souvent le cas dans le cadre de revues, à travers les écrits d'un même comité éditorial. Somme toute, nous fûmes contraints à circonscrire d'une façon plus serrée le corpus étudié, limitant tout d'abord l'éventail des auteurs en fonction de leur importance, puis effectuant une sélection à travers leur bibliographie sur la base de certains critères bien définis. Tout cela en ne perdant pas de vue notre critère premier : les textes devaient pouvoir être défendus comme essais.

Notre choix s'arrêta donc sur quelques écrivains, qui composeront ainsi notre corpus principal : Hubert Aquin, Gaston Miron ainsi que les membres des diverses équipes de rédaction de la revue *Parti pris*, notamment Paul Chamberland, Gérald Godin et André Major. Aquin fut un choix facile, si ce n'est que pour son brûlot « La fatigue culturelle du Canada français » ; basé d'une façon relativement transparente sur certaines idées de penseurs de la décolonisation, ce texte eut l'effet d'une véritable bougie d'allumage pour l'intelligentsia québécoise de l'époque, confirmant – par sa richesse argumentative, rhétorique ainsi que par sa forte personnalité stylistique – l'essai comme genre en pleine effervescence et actualisant au goût du jour les enjeux d'un vieux débat (celui entourant la légitimité de l'indépendance du Québec) qui stagnait encore dans une dialectique passéiste. Aquin contribua aussi au discours décolonialiste par de nombreux autres textes que nous utiliserons au passage pour étoffer notre analyse, ceux-ci étant certes moins percutants mais toujours empreints d'une lucidité éclairante et d'une formidable maîtrise des enjeux. Nous ne pourrions également faire abstraction de son solide réseau de relations avec les auteurs chez qui il puisa plusieurs éléments de son argumentation indépendantiste, relations qu'il mit d'ailleurs à profit pour son projet de film intitulé « À l'heure de la décolonisation¹⁴ ». Pour sa part, Miron, s'il est avant tout reconnu par la postérité comme étant l'un des plus grands poètes de l'histoire de notre littérature, articula également un discours théorique anticolonial qui, charisme aidant, eut un rayonnement et un impact certain sur les idées de l'époque. En constant va-et-vient entre l'action politique et l'écriture poétique, il consacra l'essentiel de sa production essayistique à la question de la langue

¹⁴ DANSEREAU, Fernand et Victor JOBIN (prod.), *À l'heure de la décolonisation*, réalisé par Monique FORTIER, écrit par Hubert AQUIN, Montréal, Office National du Film du Canada, 1963, 27 min. 36 sec.

au Québec, la désaliénation de celle-ci (rongée de l'intérieur par la syntaxe anglaise) ne pouvant se réaliser que par l'émancipation politique du peuple québécois. Réputé comme étant le principal animateur culturel et intellectuel de son époque, il serait le premier à avoir popularisé l'assimilation de la situation québécoise à la situation coloniale, cette association devenant une arme de libération dans un contexte mondial de décolonisation. En ce qui concerne les jeunes auteurs de *Parti pris* – auxquels nous ferons désormais référence, tel qu'il semble désormais convenu, à titre de « partipristes » –, leur apport à la question décolonialiste québécoise est également incontestable, ces derniers ayant ouvertement fait du « socialisme décolonisateur » leur principal cheval de bataille à travers les cinq années d'existence de la revue. Pour la plupart jeunes étudiants en lettres et tous dotés d'une sensibilité aiguë aux différents enjeux socio-politico-culturels du Québec en pleine ébullition qui était le leur, ils eurent tôt fait de lire et assimiler les grands textes révolutionnaires qui commençaient tranquillement à circuler à Montréal, adaptant avec enthousiasme les schémas étrangers à leur propre situation et se déclarant agents de la révolution, non sans une pointe de romantisme.

Une autre des principales motivations derrière ces choix est la propension qu'ont ces auteurs à principalement traiter de la question (dé)coloniale selon l'axe de la culture¹⁵. Le politique n'y est pas totalement évacué – au contraire! –, mais les questions entourant des changements à ce niveau y sont plus souvent qu'autrement analysées avec les yeux de littéraires qui s'assument, faisant des enjeux linguistiques, historiques et plus globalement culturels le centre du débat. Cela explique l'exclusion d'autres figures marquantes du discours décolonialiste québécois, tels Pierre Vallières et André d'Allemagne, de notre corpus principal, ceux-ci, davantage activistes qu'écrivains, basant la majorité de leurs écrits sur des enjeux sociaux, économiques et politiques ; cela dit, comme leur apport au discours demeure incontournable et que la culture occupe tout de même une certaine place dans leur réflexion, les références à certaines parties de leur œuvre ne pourront être totalement évitées, en particulier en ce

¹⁵ La définition de ce concept très malléable de « culture » que nous privilégierons dans notre analyse sera clarifiée au fil des pages de ce mémoire, principalement au chapitre 4.

qui concerne certains passages-clé de *Nègres blancs d'Amérique*¹⁶ et *Le colonialisme au Québec*¹⁷.

La composition de notre corpus fut finalement régie par une ultime donnée, à savoir la plus ou moins forte « teneur intertextuelle » des essais potentiellement à l'étude. Notre problématique s'articulant à partir de la relation unissant deux groupes de textes relativement précis – les essais décolonialistes québécois et ceux du reste de la francophonie –, tout texte semblant nourrir le débat mais ne pouvant être lu comme réécriture dut être laissé de côté. Citons comme exemple de ce tri la grande quantité de textes partipristes qui, s'ils s'inscrivent par la ligne éditoriale de la revue dans la logique décolonialiste, fondent leur argumentation sur des thèses marxistes ou évoquent comme modèle les révolutions cubaine et sud-américaines. L'explication de l'absence des essais de Jacques Ferron comme objets d'analyse se trouve également dans l'application de ce critère : indépendantiste et anticolonialiste convaincu, c'est principalement à l'Irlande qu'il préférera faire référence à travers son œuvre comme système analogue à celui du Québec, ne serait-ce que parce que l'envahisseur y est également Anglais (et non Français). C'est donc à travers l'application méticuleuse de ces quelques balises que nous parvînmes à la forme finale de notre corpus principal, lequel ne nous empêchera pas cependant de faire référence à d'autres textes lorsque cela s'avérera pertinent.

Ce dernier paramètre nous permit également, selon une certaine dynamique de va-et-vient entre les différents textes, de circonscrire plus clairement notre corpus secondaire, à savoir les ouvrages francophones utilisés comme références par les écrivains québécois de corpus primaire, notre sélection étant guidée, selon une dérivation du lexique genettien, par un critère d'hypotextualité. Cela dit, cette facette de notre travail fut d'emblée facilitée par la relative étroitesse de l'ensemble des ouvrages hypothétiquement consultés, le discours de la décolonisation francophone ayant été initialement articulé par un nombre assez restreint d'individus. De plus, lorsque nous faisons la découverte d'un ouvrage potentiellement porteur des germes de la réflexion d'un essayiste québécois, nous devons d'abord nous assurer de l'accessibilité du texte à l'époque qui nous intéresse, ne serait-ce qu'en vertu de la date

¹⁶ VALLIÈRES, Pierre, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Éditions Typo, 1994, 472 p.

¹⁷ D'ALLEMAGNE, André, *Le Colonialisme au Québec*, Montréal, Les éditions R.B., 1966, 191 p.

de sa publication ou de sa distribution concrète par des éditeurs ou libraires locaux. Ainsi, alors que la production d'Édouard Glissant – dont l'apport à la pensée antillaise est certes monumental – aurait initialement pu nous sembler riche en découvertes à venir, son étude fut rapidement abandonnée. *Poétique de la relation (Poétique III)*, fort utile dans l'analyse du discours culturel en situation de domination, ne fut publié qu'en 1990 et *Soleil de la conscience (Poétique I)*, s'il fut originalement publié en 1956, ne connût aucun rebondissement notable en terre québécoise. En contrepartie, la lecture des ouvrages de Césaire, Memmi, Fanon et Berque¹⁸ fut moult fois confirmée par les écrivains de notre corpus principal, que ce soit à travers les bibliographies clôturant leurs divers écrits, les références explicites – citations ou paraphrases – faites à travers leurs textes ou, d'une façon plus implicite, par une évidente parenté discursive unissant les réflexions. Cette parenté ne pouvant pas toujours être prouvée (ou du moins appuyée) par des traces de lecture univoques laissées par les auteurs qui nous intéressent – comme c'est par exemple le cas avec les *Itinéraires d'Hubert Aquin*¹⁹, outil utile foisonnant de repères biographiques mis sur pied par Guylaine Massoutre – notre étude devra parfois se faire spéculative pour tirer de nouvelles conclusions. Ce qui nous incite maintenant à effectuer quelques clarifications d'ordre méthodologique.

La méthode d'analyse principale favorisée par ce mémoire – son « angle d'approche » – sera, comme il le fut brièvement évoqué plus tôt, l'application des différents rouages de la théorie de l'intertextualité. Désirant pousser plus loin (lire : mieux encadrer) « l'étude des sources » adoptée comme méthodologie par Robert Major dans son ouvrage sur *Parti pris*, nous nous référerons ainsi aux différents concepts développés par certains des principaux penseurs de l'intertextualité, notamment Gérard Genette et Antoine Compagnon. *Palimpsestes*²⁰ et *La seconde main*²¹ jouiront en effet d'un statut privilégié dans notre corpus théorique, le premier ayant le mérite, en développant les idées de réécriture et de transtextualité (ici fondamentales), de proposer un nouveau lexique de travail ainsi que de définir avec plus de précision les différentes relations pouvant unir deux textes, le second

¹⁸ Nous nous concentrerons sur l'apport spécifique de chacun de ces écrivains au discours de la décolonisation au cours du second chapitre de ce mémoire.

¹⁹ MASSOUTRE, Guylaine, *Itinéraires d'Hubert Aquin*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1992, 359 p.

²⁰ GENETTE, Gérard, *Palimpsestes ; La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 467 p.

²¹ COMPAGNON, Antoine, *La seconde main ou la pratique de la citation*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, 414 p.

demeurant quant à lui la référence théorique absolue en ce qui concerne l'étude de la citation comme pratique intertextuelle. À ce sujet, nous ferons aussi appel aux travaux du chercheur polonais Stefan Morawski, dont la classification des différentes fonctions de la citation nous est apparue fort éclairante ; certaines de ces fonctions nous obligeront d'ailleurs à faire un détour par la rhétorique et l'analyse du discours, de façon à clarifier les motivations derrière le recours aux propos d'autrui dans l'argumentaire indépendantiste québécois ainsi que les effets de ce procédé sur la réception. Du coup, les idées de Jauss sur l'horizon d'attente seront mises à profit. Puis, les essais décolonialistes étant profondément ancrés dans la réalité socio-politique de leur époque, notre étude aura parfois des allures d'analyse sociocritique; nous ne pourrons en effet tirer de conclusions convaincantes sans considérer les différentes données historiques et sociales qui sous-tendent ce discours. La limite séparant le littéraire du politique sera ainsi traitée comme poreuse, approche qui n'est pas sans rappeler ce que Marc Angenot désigne par « interdiscursivité ».

Après avoir bien établi, dans le premier chapitre de ce mémoire, le cadre théorique délimitant notre réflexion, nous étudierons au chapitre suivant le discours « original » de la décolonisation tel qu'élaboré à travers les œuvres de ses principaux penseurs. Dans le troisième chapitre, notre attention portera sur l'évolution de la pensée décolonialiste au Québec, ainsi que sur les étapes précises ayant mené à sa popularisation au cours des années soixante. Du quatrième au sixième chapitre, nous analyserons successivement la reprise de ce discours selon trois grands axes : l'importance accordée à la culture, la réflexion menée sur la langue ainsi que le rôle de la littérature (et de l'écrivain) dans la lutte pour la décolonisation.

CHAPITRE 1

PROLÉGOMÈNES THÉORIQUES

1.1 Relations transtextuelles et autres rappels genettiens

Rares sont, en littérature, les champs d'étude plus dangereux que celui de l'intertextualité : « il n'est pas d'œuvre littéraire qui, à quelque degré et selon les lectures, n'en évoque quelque autre²² », souligne à juste titre Gérard Genette dans son *Palimpsestes*, précisant qu'un peu « d'ingéniosité critique » est tout ce qui est nécessaire pour établir d'une façon convaincante une quelconque parenté entre deux œuvres. Dangereux, donc, parce qu'il est à la fois le champ privilégié du chercheur de mauvaise foi et qu'il permet, lorsque non secondé d'un cadre critique plus précis et rigoureux, de dire à peu près n'importe quoi. Et puisque, malgré tout, l'intertextualité demeure la théorie toute désignée pour saisir et analyser l'influence – concept pour le moins volatile – d'un corpus sur un autre, il nous est d'abord nécessaire de s'imposer des balises, de façon à bien délimiter d'avance notre cheminement analytique.

Le lexique proposé par Genette dans l'ouvrage ci-haut mentionné nous permet tout d'abord d'éviter les débordements et, si l'auteur – plein d'humilité – en reconnaît lui-même l'imperfection, a le mérite de bien délimiter les différents types de relations unissant un texte littéraire à un autre. Désignant d'emblée comme *transtextualité* (« transcendance textuelle du texte²³ ») l'ensemble de ces rapports – ensemble qu'il identifie d'ailleurs comme étant l'objet de la poétique, par opposition au texte en lui-même qui serait l'objet de la critique – le très méthodique théoricien organise ensuite par ordre « croissant d'abstraction, d'implication et de globalité²⁴ » les différentes déclinaisons du concept, alors au nombre de cinq. La première de ces relations (et assurément la plus connue) est l'*intertextualité*, résumée pragmatiquement comme étant une « relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes²⁵ ». Cette relation, s'appliquant majoritairement à des segments textuels ponctuels et, tout dépendamment des connaissances encyclopédiques du lecteur, facilement reconnaissables et délimitables, se manifeste de trois façons, associées cette fois à des degrés décroissants

²² GENETTE, Gérard, *Palimpsestes ; La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, p. 18.

²³ *Ibid.*, p. 7.

²⁴ *Ibid.*, p. 8.

²⁵ *Ibid.*, p. 8.

de clarté : la *citation* (« avec guillemets, avec ou sans référence précise²⁶ ») en est la forme la plus explicite, empruntant mot à mot un passage tiré d'un autre texte et assumant pleinement cet emprunt en l'encadrant d'une ponctuation claire ; le *plagiat* est une citation non-assumée, l'auteur qui y a recours ne déclarant pas l'emprunt (littéral) à même son texte et en revendiquant ainsi de manière frauduleuse la paternité intellectuelle ; l'*allusion* est quant à elle un emprunt non-littéral et non-déclaré, mais dont la connaissance de la source est nécessaire à la pleine intelligence du présent texte²⁷. Notre lecture des différentes œuvres au corpus n'ayant pas été interrompue par une constatation de plagiat, nous nous préoccupons peu de cette honteuse pratique à travers notre analyse ; cependant, puisqu'il nous apparaît d'entrée de jeu que c'est par le recours à la citation et à l'allusion que le discours décolonialiste québécois cherche à se forger une crédibilité intellectuelle, ces deux inflexions intertextuelles seront centrales à notre réflexion, agissant comme critère de sélection privilégié en ce qui concerne les exemples-arguments qui articuleront notre pensée. Nous approfondirons d'ailleurs la théorisation de ces concepts plus loin dans le présent chapitre, évoquant les travaux de Compagnon et Morawski.

Suit, dans la classification genettienne, la *paratextualité*, soit la relation unissant un texte à son paratexte. Ce dernier désigne normalement tout ce qui « entoure » le texte sur son support, par exemple une préface, un sous-titre, des notes, des illustrations, etc. À l'échelle de notre corpus de travail, cette notion s'avère principalement fertile lorsque l'objet d'étude particulier est un texte tiré de *Parti pris* : bien que chaque « article » puisse, avec une légitimité que nous ne remettons pas ici en question, être analysé en soi (selon sa logique interne), il nous apparaît malgré tout que chacun d'eux subit l'influence sémantique de la revue en tant que tout pré-orienté. Dès lors que le premier éditorial annonce l'idéologie (ardemment) défendue par le comité de rédaction, chaque texte subséquent publié entre les couvertures de la revue – qu'il soit intentionnellement ou non investi d'une mission rhétorique analogue – est d'emblée et invariablement porteur de cette même idéologie, à moins d'une mention

²⁶ *Ibid.*, p. 8.

²⁷ Bien qu'il ne s'agisse pas d'un segment textuel, le titre du brûlot de Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, s'avère un bon exemple d'allusion ; il est en effet nécessaire d'être familier à la fois avec l'histoire coloniale africaine et l'oppression vécue par les Canadiens français, autrement le titre ne peut être reçu que comme un non-sens.

contraire explicite²⁸. Dans le même ordre d'idées, lorsque les Éditions L'Étincelle – maison québécoise – publient en 1972 le *Portrait du colonisé* de Memmi, le texte lui-même n'est pas altéré, mais sa portée est modifiée par des éléments d'ordre paratextuels : l'indication de sa date et son lieu de publication (le Québec en pleine lutte d'émancipation nationale) ainsi qu'une postface – intitulée « Les Canadiens français sont-ils des colonisés? » et reproduisant un entretien entre Memmi et des étudiants des HEC de Montréal – donnent en effet une toute nouvelle dimension au texte original, laissant pratiquement croire qu'il fut écrit pour décrire la relation entre groupes linguistiques au Québec plutôt que, comme ce fut le cas, la situation coloniale d'Afrique du Nord²⁹. Vient en troisième lieu la *métatextualité* : relation transtextuelle plus rare (ou du moins moins flamboyante) qui apparaît lorsqu'un texte en commente (d'une façon possiblement implicite) un autre, incitant Genette à affirmer que « [c]'est, par excellence, la relation *critique*³⁰ ». Cette relation nous apparaît, dans le cadre de notre projet, de peu d'intérêt : lorsque les intellectuels québécois évoquent les écrits de Fanon et de Memmi, ce n'est jamais pour remettre en question leurs fondements ou même pour en faire l'analyse ; ils sont toujours intégrés au discours comme arguments d'autorité. Et si, comme nous le verrons, le discours québécois est bel et bien écrit « au-dessus » des textes de notre corpus secondaire, c'est avant tout en réaction à ceux-ci, suivant une certaine logique d'adaptation à une autre situation socio-politique, et non dans le but d'en colmater les brèches argumentatives.

Ce type particulier de relation porte justement un nom, qui s'impose comme la quatrième entrée de la classification élaborée dans *Palimpsestes*. Genette nomme en effet *hypertextualité* « toute relation unissant un texte B (qu'[il] appellera hypertexte) à

²⁸ Robert Major précise, dans son ouvrage sur *Parti pris*, que l'équipe de rédaction de la revue ne prit la peine de se dissocier des propos de collaborateurs qu'à deux occasions : dans le numéro d'avril 1964 (« Cet éditorial n'engage que Parti pris et pas nécessairement les cinéastes auteurs des articles qu'on va lire », p. 5) et dans celui de janvier 1966, où l'article « Défense et illustration du québécois » de Gilles des Marchais est suivi d'une note éditoriale désavouant à la fois le terme « québécois » et la méthodologie adoptée par l'auteur. Autrement, « Parti pris assume la responsabilité de tout ce qu'il publie » (novembre 1964, p. 5) affirme l'un des premiers éditoriaux consacrés à la politique rédactionnelle, ce qui permet d'avancer, puisque la revue était toute entière tournée vers un objectif révolutionnaire, que chaque article publié participe intrinsèquement de cette mission, comme si chacun d'eux équivalait à un argument nourrissant un même long discours.

²⁹ Notons que les Éditions L'Étincelle ne sont pas les premiers à publier une version québécoise de l'ouvrage ; les Éditions du Bas-Canada publient en effet le *Portrait du colonisé* dès 1963, ne faisant cependant que reproduire le texte principal. Soulignons également que dans la réédition de 1966 de l'ouvrage (Paris, éditions J.-J. Pauvert, collection « Libertés »), le texte est désormais dédié « À mes amis canadiens français... ».

³⁰ *Ibid.*, p. 11.

un texte antérieur A (qu'[il] appellera, bien sûr, hypotexte) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire. Pour le prendre autrement, [il pose] une notion générale de texte au second degré [...] ou texte dérivé d'un autre texte préexistant³¹. » La *transformation* s'impose comme le mot d'ordre de cette relation qui englobe et éclaire les différents mécanismes de réécriture : cette transformation peut, toujours selon le théoricien, être simple (comme l'adaptation, souvent basée sur la transposition d'une trame narrative originale dans un autre contexte) ou « indirecte », le second type incluant notamment les procédés critico-imitatifs comme le pastiche et la parodie³². Tout comme Genette – le « palimpseste » du titre de l'ouvrage est précisément une métaphore de cette relation particulière –, c'est l'hypertextualité qui attirera le plus notre attention lors de cette étude ; cela dit, l'influence que nous tâchons de « matérialiser » ne s'établissant pas qu'entre deux œuvres, c'est plutôt la relation entre un *hypercorpus* et un *hypocorpus* qui nous préoccupera. Ce concept s'avère particulièrement utile lorsque, à l'instar de l'allusion précédemment évoquée comme opérateur intertextuel, le discours antérieur (A) n'est pas explicitement évoqué dans le texte B, mais que « ce dernier ne pourrait cependant [...] exister tel quel sans A³³. » L'hypertextualité comme outil d'analyse nous permettra ainsi de mieux saisir l'importance de l'influence du discours décolonialiste africain et antillais sur la pensée indépendantiste québécoise des années soixante, alors que l'étude exclusive de la citation, bien que fort éclairante, nous aurait contraint à laisser de côté une vision globale du phénomène. Notre analyse transtextuelle comportera donc deux volets principaux : l'hypertextualité entre les deux corpus – permettant de saisir la relation implicite, qui se situe davantage au niveau discursif – et la citation comme marqueur d'intertextualité – trace explicite d'une « filiation » textuelle venant en quelque sorte *confirmer* l'hypertextualité.

La cinquième et dernière relation transtextuelle est désignée par le terme *architextualité* et évoque la relation entretenue par un texte avec son statut générique, qu'il soit annoncé en paratexte ou sous-entendu. Genette associe principalement ce

³¹ *Ibid.*, p. 13.

³² Pour plus d'informations sur le sujet, voir : SANGSUE, Daniel, *La relation parodique*, Paris, José Corti, 2007, 371 p.

³³ GENETTE, Gérard, *Palimpsestes ; La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, p. 13.

rapport à l'horizon d'attente, concept jaussien central aux études sur la réception³⁴, la généricité fournissant au lecteur une liste de codes particuliers à partir desquels un texte devrait être lu et grâce auxquels il peut être assimilé. L'architextualité serait ainsi ce qui émane de la distance ou la concordance d'un texte avec la grille de lecture imposée par la grande catégorie générique – roman, récit, poésie, théâtre, etc. – à laquelle il appartient. Bien que le concept ait originalement été développé en fonction du *genre* comme principe régulateur, il nous sera (fort) utile sous une forme dérivée. Ainsi, mise à part la relation explicitement critique qu'est la métatextualité, le cadre théorique élaboré dans les premières pages de *Palimpsestes* nous sera assurément d'un grand secours, nous fournissant plusieurs paramètres à partir desquels l'évaluation d'une dite influence devient concrètement possible.

Outre cette très utile taxinomie transtextuelle, la réflexion de Genette sur la réécriture permet également d'apporter quelques précisions de nature lexicale sur un terme pour nous central : le décolonialisme³⁵. Bien qu'il semble aller de soi, s'étant subtilement frayé un chemin dans le langage commun (ou à tout le moins universitaire), le mot ne figure curieusement dans aucun dictionnaire, n'ayant été officiellement entériné par aucune institution. Certes, les études littéraires n'en sont pas à un néologisme près, l'utilisation ingénieuse des divers suffixes et préfixes mis à notre disposition par un riche héritage linguistique indo-européen faisant souvent office de redoutable arme rhétorique et conceptuelle. Dans l'ouvrage qui nous préoccupe depuis le début de ce chapitre, le théoricien s'attarde justement à l'un de ces suffixes : la finale *-isme*. D'abord utilisé pour permettre à une vision du monde particulière de passer au domaine de la doctrine ou du « courant³⁶ », le morphème évoque invariablement l'idée d'imitation, de calque d'un modèle faisant autorité. Selon cette logique, le terme

³⁴ Voir JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, 305 p.

³⁵ Et par extension l'adjectif « décolonialiste ».

³⁶ Genette cite en exemple le platonisme (de Platon), le romantisme (du roman) ainsi que le réformisme (de l'idée de réforme). Lire le décolonialisme selon cet angle nous apparaît certes pertinent, le discours décolonial (ou anticolonial) s'étant selon nous élevé au stade de doctrine une fois réutilisé hors de son contexte original, ses mécanismes internes (manichéisme, désaliénation, revalorisation, violence, etc.) étant appliqués à un nouveau contexte socio-historique. N'oublions pas que les figures fondatrices du discours, comme Memmi, ne nourrissaient l'ambition que de décrire leur situation particulière, étant très pragmatiques dans leur approche ; « [e]n tous cas, je n'avais pas le dessein, à l'époque, de peindre ni tous les opprimés, ni même tous les colonisés », souligne-t-il en effet dans la préface de l'édition de 1966 de son *Portrait du colonisé*, surpris de constater à quel point le discours très personnel (ou du moins très *situé*) qu'il articula résonna chez d'autres peuples, qui se l'approprièrent et l'utilisèrent pour mener leurs combats.

« décolonialisme » signifierait un discours de la décolonisation au second degré, c'est-à-dire construit par réactivation des figures spécifiques caractérisant l'original et ayant permis à ce dernier de se distinguer des autres discours. Genette développe son idée comme suit : « [e]ntre le corpus imité [...], quels que soient son ampleur et son principe de constitution (de sélection), et le texte imitatif s'interpose inévitablement cette *matrice d'imitation* qu'est le modèle de compétence ou, si l'on préfère, l'idiolecte du corpus imité, destiné à devenir également celui du mimotexte³⁷ », le mimotexte étant l'expression attribuée à tout écrit imitatif. Le suffixe *-isme* établirait donc le radical auquel il est rattaché comme « matrice d'imitation », soit un ensemble cohérent de « traits stylistiques et thématiques [...] pouvant servir indéfiniment³⁸ » et, dans ce cas particulier, émanant de la lecture des ouvrages formant notre corpus secondaire, constitué des canons de la littérature décoloniale au premier degré.

Ce mémoire s'attardera, entre autres choses, à identifier cette matrice d'imitation, canevas à partir duquel, selon notre hypothèse, un essayiste issu d'une situation géopolitique différente de celle des colonies françaises de l'après-guerre peut produire un texte typiquement *décolonialiste*. Puisés à-même les textes de Fanon, Memmi, Césaire et Berque, les traits (visiblement) caractéristiques du discours décolonial seront ensuite « filtrés » par notre corpus principal, le véritable « modèle » se formant selon nous à partir des différents points de convergence de l'hypo- et de l'hypercorpus. Cette méthode est d'ailleurs ce qui nous permet de considérer l'hypertextualité comme concept concrètement applicable en tant qu'outil d'analyse.

Malgré tout, un problème – capital ! – demeure : toutes ces théories ont été élaborées pour être appliquées à des textes de fiction. Notre hypothèse suppose en effet l'imitation d'une école de pensée politico-culturelle, donc la « reprise » d'idées et non de particularismes stylistiques. Or, la grille des relations hypertextuelles telle qu'élaborée par Genette l'ayant été à partir d'une visée essentiellement *poétique*, le passage de *topoi* stylistiques à des *topoi* argumentatifs comme modèles nous permet-il de considérer une grille équivalente pour l'essai ? Nous le croyons. Bien sûr, l'essai comme genre n'exclut pas – au contraire – le style comme élément caractéristique de sa définition. Nous conviendrons toutefois que l'articulation d'une réflexion conserve

³⁷ *Ibid.*, p. 108-109.

³⁸ *Ibid.*, p. 109.

dans ce cas préséance sur sa mise en forme, sur la dimension purement esthétique du texte, faisant ainsi du propos le véritable noyau de l'essai – du moins dans l'approche qui est aujourd'hui la nôtre.

La notion d'architextualité apparaît ici comme le point d'ancrage de ce pivot théorique : alors qu'elle fait « traditionnellement » appel au genre comme principe régulateur, elle doit, pour permettre un certain classement des essais, être réorientée vers un nouvel ensemble de codes fixes et transgénériques. L'idée de sous-genre nous fournit une piste de réflexion. Prenons en exemple deux romans : un policier et un *harlequin* ; outre les codes associés au roman (partagés par les deux textes, tous deux récits narratifs de fiction), chaque texte fait également appel à une autre série de codes – plus spécifiques – régissant leurs particularismes diégétiques ainsi que leur trame narrative. Cette seconde série, qui oriente tout autant la réception, pourrait très bien être appliquée à un genre autre que le roman ; bien que peu communs, le théâtre harlequin et la poésie policière n'en demeurent en effet pas pour le moins invraisemblables, ni fondamentalement irrecevables. Nous proposons donc de considérer la dimension « décoloniale » du corpus essayistique à l'étude comme série de codes sous-génériques (ou, comme nous le suggérons, transgénériques) qui, à l'instar du policier et du harlequin, orientent une réception particulière. Après tout, l'épithète "décolonial" a été utilisée pour qualifier autant des romans que des poèmes, en passant par des pièces de théâtre et, bien sûr, des essais.

Or, pour les raisons que nous avons vues, il s'avère impossible de réduire cet aspect décolonial à une série de « particularismes diégétiques », ou du moins à des caractéristiques essentiellement esthétiques. Certes, les différents textes participant de ce courant partagent un certain ton – celui de la révolte – ainsi qu'un certain vocabulaire – celui de la révolution –, mais ils ne fondent pas pour autant leur identité propre sur ceux-ci. Ces textes sont plutôt unis entre eux par la cause (politique) qu'ils servent et par leur ancrage profond dans une réalité précise – celle de l'oppression coloniale –, elle-même porteuse d'une vision du monde particulière. En d'autres mots, pour que l'architextualité soit opérante dans le cadre de notre analyse, la notion de genre doit laisser sa place à celle de l'idéologie, les deux agissant comme grille de lecture guidant la réception d'un texte. Somme toute, la matrice d'imitation du décolonialisme

ne se situerait pas au niveau d'un style particulier – d'un ensemble de figures constituant un art poétique distinct – mais bien à celui de l'argumentaire déployé³⁹.

1.2 – La citation : marqueur trivial et multifonctionnel d'intertextualité

C'est sous la tutelle de Julia Kristeva qu'Antoine Compagnon s'impose en 1979 comme « le » spécialiste de la pratique de la citation en littérature, publiant au Seuil le fruit de ses études doctorales : *La seconde main ou le travail de la citation*. L'ouvrage, qui fait toujours autorité, s'intéresse en premier lieu aux diverses fonctions de la citation (sans toutefois en proposer une classification méthodique), mais aussi à ce qui la précède et la constitue. Compagnon présente en effet son sujet comme étant le lien principal, fondamental, entre la lecture et l'écriture ; avant de nourrir, par l'essence de son propos, un quelconque texte, la citation marque ainsi la continuité, elle souligne ce que l'écrivain a retenu en tant que lecteur. Du coup, lorsque Hubert Aquin cite, dans « La fatigue culturelle du Canada français », un long passage de « Culture et colonisation » d'Aimé Césaire – importante conférence prononcée lors du Premier Congrès International des Écrivains et Artistes Noirs (1956) –, il s'agit avant tout d'une trace de lecture rendue publique ; la citation indique, par son existence même, que le Québécois a bel et bien lu le texte de ladite conférence (idéalement dans sa totalité) et que sa réflexion en subit, dans une certaine mesure, l'influence⁴⁰. De tels recours explicites à la pensée d'autrui s'avèrent particulièrement précieux dans la constitution de notre corpus secondaire.

La citation est également présentée comme étant investie d'une grande valeur métonymique, voire métaphorique. Lorsqu'un auteur choisit de citer un ouvrage, il le fera, vraisemblablement, en imbriquant dans son texte un passage qu'il jugera représentatif du premier, sélectionné pour sa densité et sa capacité à résumer l'essentiel

³⁹ Où se situe la limite entre l'imitation d'une école de pensée et la simple adhésion à celle-ci? Doit-on pour l'établir prendre en considération divers facteurs de distanciation géographique, culturelle et temporelle (historique) ? Par exemple : si en 2009, en toute connaissance de l'histoire littéraire, j'articule un discours esthétique à partir de l'importance accordée à l'inconscient et à la spontanéité, est-il *légitime* pour moi de me réclamer de l'école surréaliste ou ne fais-je, à cause de la distance historique, qu'*imiter* les idées de Breton et de ses collègues, étant ouvertement conscient de la préexistence de celles-ci? Plus simplement : suis-je surréaliste au premier ou au deuxième degré si mes idées sont encore aujourd'hui en parfaite concordance avec celles exprimées dans les célèbres manifestes du pape littéraire autoproclamé?

⁴⁰ Si cette lecture l'avait au contraire laissé indifférent, on peut facilement imaginer qu'il n'en aurait jamais cité un passage – surtout aussi long ! – dans son propre texte.

du propos de l'auteur évoqué. Le passage lui-même n'est donc pas ce qui fait autorité, telle une monade : sa force rhétorique provient plutôt de ce qu'il évoque, soit autant les connotations associées au nom de l'auteur cité que l'ouvrage (le discours) duquel il est issu – et dont la citation complète serait impossible. D'où l'association à la métonymie, trope par lequel, notamment, un tout est implicitement évoqué par l'énonciation de l'une de ses parties. La dimension métaphorique de la citation se voit quant à elle expliquée par un recours à ce que Pierre Fontanier propose comme définition de ladite figure : « Présenter une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue, qui, d'ailleurs, ne tient à la première par aucun autre lien que celui d'une certaine conformité ou analogie⁴¹. » Cette conception de la citation n'est cependant réellement opérante que lorsque cette dernière est utilisée pour appuyer une argumentation par le biais d'une certaine parenté discursive ; selon ce point de vue, la citation – aucunement essentielle à l'articulation et à la logique interne du propos – ne serait qu'une ruse rhétorique servant à frapper l'imaginaire du lecteur, lui imposant artificiellement des liens conceptuels. « Citant, faisant intervenir un dehors de l'écriture, *introduisant un partenaire symbolique*, je tente d'échapper, autant que possible, au fantasme et à l'imaginaire⁴² », souligne en ce sens Compagnon : ce partenariat symbolique – central à notre propre réflexion – permet ainsi au propos « nouveau » de s'établir en terrain connu, de prendre racine dans la *réalité* représentée par le *déjà dit*. Du point de vue de la légitimation du discours, le recours à la citation représente donc un très utile raccourci.

L'architextualité évoquée plus tôt n'est ainsi pas le seul outil critique mis à notre disposition nous permettant de lier l'intertextualité (ou plus généralement la transtextualité) aux théories de la réception. Bien que Compagnon ne fasse pas explicitement allusion à l'horizon d'attente de Jauss, il en développe tout de même un concept analogue, qu'il désigne sous le nom d'*accommodation* :

La seule liberté que le texte concède au lecteur est celle de l'accommodation : qu'il accommode sur le texte et qu'il s'en accommode, les deux étant souvent contradictoires. Il lui faut trouver la place d'où le texte lui sera lisible, recevable. L'on ne peut exiger de lui que cette place lui soit

⁴¹ COMPAGNON, Antoine, *La seconde main ou la pratique de la citation*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, p. 19.

⁴² *Ibid.*, p. 40. Nous soulignons.

tout inconnue lorsqu'il ouvre le livre : un livre qui ne m'offrirait aucun point d'accommodation, qui bouleverserait toutes mes habitudes de lecture, qui ne demanderait aucune compétence spéciale mais les déborderait toutes, ce livre me serait proprement inaccessible et je le rejetterais.

La citation est un élément privilégié de l'accommodation car elle est un lieu de reconnaissance, un repère de lecture. C'est sans doute la raison pour laquelle aucun texte, si subversif qu'il se veuille, ne renonce à toute forme de citation. La subversion déplace les compétences, embrouille leur typologie, mais elle ne les abolit pas en principe, ce qui reviendrait à se couper de toute lecture⁴³.

En ce sens, l'appropriation du terme « décolonisation » par les Québécois, quelques années après les grandes indépendances de la francophonie, est fondamentale à cette « étape » de lecture; les reprises, citations et analogies qui en découlent ne sont que le prolongement de cette accommodation première ou, pour reprendre ce qui a été vu plus haut, ne font que participer d'une grande métaphore filée, où l'histoire du Québec – par rapport à laquelle il est difficile pour le peuple d'avoir un recul nécessaire à l'analyse – s'explique par la comparaison à celle des anciennes colonies françaises. Plus simplement : en associant symboliquement, par le recours à la citation, leur idéologie néonationaliste aux luttes décolonisatrices, les intellectuels québécois du tournant des années soixante permirent à cette première d'être recevable par leurs concitoyens, généralement informés du (relatif) succès des secondes. Citer Memmi ou Fanon, pour un partipriste, c'est permettre à son discours de quitter l'abstraction pour s'imposer comme étape légitime de l'Histoire.

Compagnon amorce d'ailleurs son ouvrage en soulignant le caractère « légitimant » de la pratique qui l'intéresse :

La citation a le statut d'un critère de validité, d'un contrôle de l'énonciation, d'un dispositif de régulation, parfois d'autorégulation, de la répétition du déjà dit : « bonne », elle qualifie; « mauvaise », elle disqualifie. Loin d'être un détail du livre, un trait périphérique de la lecture et de l'écriture, la citation représente un enjeu capital, un lieu stratégique et même politique dans toute pratique du langage, quand elle assure sa validité, garantit sa recevabilité, ou au contraire les réfute⁴⁴.

⁴³ *Ibid.*, p. 22-23.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 12.

Dans le cas qui nous intéresse, la citation du discours décolonial garantit en effet autant la recevabilité de l'argumentaire néonationaliste québécois – puisqu'elle le situe dans l'Histoire et donne des points de repère, de comparaison au lecteur – qu'elle ne la réfute ; des lecteurs pourraient ainsi trouver exagérée l'analogie à cause du rôle réduit de la violence et, à plus forte raison, de l'absence du spectre de l'esclavagisme dans l'histoire canadienne-française. Les intellectuels québécois durent donc jouer de prudence dans la sélection des passages destinés à appuyer leur propos, s'assurant de ne pas dépasser le niveau des schémas « généraux » caractérisant l'oppression coloniale pour tomber dans la citation d'exemples précis qui, s'ils auraient certes eu le mérite de frapper davantage l'imaginaire, auraient fait s'écrouler par leur discordance factuelle la parité métaphorique escomptée.

Nous avons vu Genette considérer les guillemets comme essentiels à la définition de la citation, ces signes typographiques différenciant celle-ci du plagiat et de l'allusion. Or, les outils critiques élaborés pour l'étude particulière de la citation ayant le mérite d'être plus précis et somme toute analytiquement plus profitables que la grille des relations transtextuelles précédemment explicitée, une vision hermétique de la pratique a le défaut de nous restreindre dans leur application. Il nous apparaît en effet que l'allusion, bien que moins fixe dans sa forme et par conséquent plus difficilement identifiable, pourrait dans certains cas bénéficier des mêmes outils ; car si son impact sur la lecture est certes moins flamboyant que celui de la citation, le but de l'allusion – pratique intertextuelle au même titre que la précédente – demeure après tout lui aussi l'établissement d'une parenté discursive avec un autre texte. À ce sujet, cette remarque de Compagnon pourrait nous ouvrir quelques portes :

Certains textes réduisent les niveaux et assument l'intégrité de leur énonciation; ils se donnent à plat, sans guillemets ni italiques. Leurs sujets sont indifférenciés; leur polymorphisme n'est pas ordonné. Tout l'échelonnement de l'énonciation est à découvrir, dans la lecture, dans la sollicitation. Or, n'est-ce pas toujours le cas? Dans le texte chicanier qui fourmille de guillemets, je commence par les ôter tous afin de les mettre où j'ai envie. Toute lecture récuse ou déplace celle qui se dissimule dans l'écriture, et ce ne sont pas les guillemets qui l'empêchent⁴⁵.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 42.

Devons-nous comprendre ici qu'il est selon l'auteur légitime de voir de la citation où l'on veut, sans tenir compte des guillemets mais en faisant jouer notre propre expérience de lecteur, nos « compétences encyclopédiques »? Bien que nous ne caressions pas le projet d'utiliser ce passage de façon naïve, soit justement comme légitimation aveugle de pistes d'analyse autrement impertinentes, il n'en demeure pas moins qu'il nous permet de conférer au cadre critique existant une certaine – et prudente – malléabilité, les mécanismes de la « simple » lecture rejoignant logiquement ceux de l'analyse. En fait, l'intérêt de cette ouverture de la notion de citation est pour nous double : au niveau du contenu (de l'argumentation), elle nous permet de conférer une certaine matérialité aux emprunts implicites (non littéraux, non déclarés), qui ne sont décelables que par une connaissance accrue des rouages conceptuels de l'hypocorpus ; à celui de la réception, elle permet de considérer l'allusion comme lieu d'accommodation analogue à la citation – avec laquelle elle partagerait d'ailleurs certaines fonctions⁴⁶ –, rendant cette première analysable sans que le recours à une nouvelle grille ne soit nécessaire. De façon à ne pas s'égarer dans un labyrinthe théorique foisonnant d'impasses et de ramifications, nous percevons ainsi cette « convergence par extension » comme garante d'une nécessaire stabilité argumentative.

Bien que ces considérations s'avèrent éclairantes, elles demeurent somme toute générales, s'apparentant davantage à un travail de défrichage conceptuel qu'à la mise sur pied d'outils critiques concrètement utilisables. À notre connaissance, c'est le poéticien polonais Stefan Morawski qui s'acquitta le mieux de cette tâche, élaborant dans son article « The basic functions of quotation » un classement en quatre catégories qui nous apparaît, pour l'instant, des plus satisfaisants.

Nous avons déjà, d'une façon purement instinctive, globalement présenté la citation comme argument d'autorité, soit comme procédé venant appuyer – valider – un discours nouveau par juxtaposition à un autre discours (ainsi qu'à une figure) déjà connu et accepté comme vrai. Reconnaisant d'emblée la dimension autoritaire de la citation, Morawski décide toutefois d'isoler selon une fonction particulière les citations qui ne sont *que* recours à l'autorité intellectuelle d'autrui:

[...] the first function to be singled out is the one connected with an APPEAL TO AUTHORITIES. In this submissive

⁴⁶ À notre connaissance, aucune étude sérieuse de l'allusion comme pratique (inter)textuelle n'a été menée jusqu'à présent.

sense, quotation is a device for ducking independent thought. Instead of producing his own opinion or the reasons for it, the quoter brandishes a view lying conveniently to hand and assumes that it needs no substantiation⁴⁷.

Selon ce point de vue, il serait préférable, lorsque nous avançons que la citation est utilisée comme argument d'autorité, de nuancer la portée de notre affirmation: car s'il nous semble certes pertinent de continuer à associer quelques cas isolés à cette fonction particulière, il serait par contre exagéré de soutenir que le discours décolonialiste québécois soit, en rapportant les paroles d'illustres et symboliques prédécesseurs, traversé par une dynamique de « soumission » à celles-ci. Les intellectuels québécois qui nous intéressent ne se contentèrent effectivement pas – du moins de façon systématique – de reprendre des passages de Fanon et de Memmi comme s'il s'agissait de vérités fondamentales auxquelles leur lectorat devait se plier; le résultat de l'application d'une telle logique aurait été rendu absurde par les multiples écarts historiques, culturels et même (surtout !) strictement raciaux séparant les peuples « reliés » par les citations⁴⁸. Le besoin de justification (*substantiation*) ici écarté par Morawski s'avère fondamental à l'opérabilité de cette stratégie citationnelle en milieu québécois – les passages empruntés étant normalement accompagnés d'une illustration de leur application canadienne –, ce qui rend cette fonction de bien peu d'intérêt à nos yeux. L'accès facilité à une multitude de sources d'informations tend d'ailleurs réduire d'une façon significative le recours à ce « type » de citation, comme le souligne plus loin le chercheur : « [n]evertheless there is no getting away from the fact that the dynamic impulses of our century with its tumultuous advances in sciences and technology are eroding the point of the authoritative quotation⁴⁹. » Alors que la relativisation devient progressivement reine, la vie est en effet de plus en plus dure pour la vérité absolue...

Morawski poursuit :

A second function [...] is THE ERUDITE FUNCTION.
In its simplest form this consists in presenting, by means of

⁴⁷ MORAWSKI, Stefan, « The Basic Functions of Quotation », *Sign, Language and Culture*, The Hague, 1970, p. 692.

⁴⁸ Ainsi, le discours indépendantiste québécois aurait été fondé sur la réhabilitation de l'homme noir et la révolte face à un usurpateur blanc et européen; risquons-nous à avancer que, si tel avait été le cas, l'impact auprès du peuple aurait sans doute été plus modeste...

⁴⁹ *Ibid.*, p. 693.

selected extracts, the principal contentions of the author under review. Such a quotation may be inserted in the body of the text or in a footnote. Those who opt for the first procedure are usually inviting their subject to speak for himself, treating his propositions as the soil on which to build their own interpretative argument. Those who prefer to relegate their quotations to a footnote feel it is more effective to recapitulate the views of someone else since this lends their discourse greater coherence⁵⁰.

Cette seconde fonction est encore une fois difficilement applicable comme telle à la démarche privilégiée par les auteurs de notre corpus ; elle semble en effet davantage appropriée au commentaire de texte ou au compte-rendu critique, servant une relation avant tout métatextuelle. Cela dit, lorsque Morawski avance que la citation est utilisée pour donner une plus grande cohérence au discours – pour lui prêter, par l'exemple, une certaine perspective ou profondeur historique –, nous ne pouvons qu'être en accord avec lui. La troisième fonction semble cependant plus encline à produire cet effet particulier et, par extension, s'avère celle visiblement favorisée par les décolonialistes :

If one is quoting for a purpose other than the presentation of someone's views on a particular subject, one picks out particular passages which are of special relevance to the investigation in hand. Here we are approaching a slightly different function of quotation. We are still within the sphere of erudite correctness, but whereas for the monographist quotations serve as evidence, for the investigator employing a personally-angled selection they act either as a kind of "surgical appliance" doing duty for a part of his own argument, or as a springboard for speculations in the same vein, or finally as a reinforcement of the terms in which he poses his problem of the answer which he advances. I feel, therefore, that this function should be distinguished. Apart from the authoritative and, in the broad sense, erudite function of the quotation, we have here what might be called a STIMULATIVE-AMPLIFICATORY one⁵¹.

En ce sens, les Québécois seront moins prompts à citer les parties concernant la race et la violence physique que les passages décrivant la dialectique de l'oppression et son influence sur la culture. Car si l'on peut pour l'instant présupposer sans trop de peine

⁵⁰ *Ibid.*, p. 693.

⁵¹ *Ibid.*, p. 694.

que c'est par le contact avec le discours décolonial « original » que nos intellectuels prirent initialement conscience de la dimension coloniale de leur propre situation sociopolitique, le discours articulé dans les essais n'est pas pour autant repris en ce sens. Plutôt qu'être présentés comme un terreau idéologique, comme la base d'une nouvelle argumentation⁵², les textes de notre corpus secondaire ne viennent en effet qu'*appuyer* un discours développé comme étant au premier degré, d'emblée représentatif du Québec. La fonction « stimulatrice-amplificatrice » ici proposée nous semble en ce sens, jusqu'à présent, la mieux adaptée à la relation globale unissant nos deux corpus.

Une quatrième fonction – la fonction ornementale (ou décorative) – est également décrite par Morawski, mais semble peu s'appliquer à nos recherches, relevant davantage de l'esthétique (domaine que nous avons déjà globalement évacué de nos intérêts actuels). Y est notamment associée l'épigraphe, que nous considérons plutôt, à la lumière de notre réflexion sur la paratextualité genettienne, investie d'une fonction plus significative ; nous associerions en effet celle-ci à la fonction stimulatrice-amplificatrice, puisqu'il nous apparaît que, lorsque l'exergue est par exemple occupé par un mot de Fanon, le texte doit être lu en relation avec écrits de ce dernier.

Bien que nous ayons d'emblée identifié l'une d'elles comme étant généralement plus compatible avec notre objet d'étude, les quatre fonctions de la citation telles que circonscrites par Stefan Morawski constituent dans leur ensemble un outil d'une utilité certaine, poursuivant d'une façon plus méthodique le travail amorcé par Antoine Compagnon. En guise de conclusion, penchons-nous un instant sur un ultime mot du premier, qui nous permettra de lancer une hypothèse plus générale à propos du sujet d'étude. « Even so quotation is not sheer antiquarianism, thought undoubtedly it is frequently assigned the role of exalting the past. Its potency is also manifest in the sacrifice of one tradition for another which seems essential to the establishment of new cultural processes⁵³ », souligne le chercheur en début d'article, dans un élan de lucidité des plus enthousiasmants. Les citations de notre propre passé national se font en effet plutôt rares au sein du discours décolonialiste ; face à l'inexistence d'un réel (ou mythique) « paradis perdu » canadien-français – une glorieuse période précoloniale – sur lequel aurait normalement dû se construire notre argumentaire d'émancipation,

⁵² Dynamique typiquement métatextuelle, relevant donc de la fonction précédente.

⁵³ *Ibid.*, p. 691.

l'association à une autre tradition remplissant ces critères devient un moyen efficace de combler les lacunes du discours⁵⁴. De plus, en citant le passé d'autres peuples (ici essentiellement francophones) pour se décrire eux-mêmes, les intellectuels québécois des années soixante semblent clairement vouloir s'inscrire dans une histoire qui dépasse celle du Québec, ou plutôt permettre à celui-ci de prendre sa place dans l'Histoire du monde. Il y a une volonté de joindre une communauté double, celle des opprimés et la francophonie. L'intertextualité (et particulièrement la citation), en établissant de tels ponts entre les nations partageant un bagage et des intérêts communs, pourrait ainsi être vu comme l'un des premiers catalyseurs de la francophonie.

⁵⁴ Nous développerons davantage cette idée au chapitre 4.

CHAPITRE 2

COLONISATION ET DÉCOLONISATION

L'Histoire confirme rapidement (et sans grande surprise) que l'odieuse de l'entreprise coloniale ne fut pas portée par la seule France; dès le début du XV^e siècle, la course expansionniste est effectivement lancée entre les grandes puissances européennes de l'époque, le Portugal, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Angleterre cherchant également à accroître leur emprise sur le monde en lançant plusieurs missions d'exploration. L'objectif initial – la désormais classique recherche d'un nouveau chemin vers les Indes et leurs richesses – se voit cependant rapidement occulté par la découverte et « prise de contrôle » de nouveaux territoires tels l'Afrique, les Amériques ainsi que certaines régions d'Asie. Invariablement, le nouvel arrivant dut, pour mener à bien son projet commercial et géographiquement impérialiste, composer avec une population indigène à l'hospitalité incertaine et, du point de vue européen, au raffinement technique et social retardataire; et si la philosophie adoptée par les différents pays à l'égard de ces populations connut certes plusieurs déclinaisons¹, le résultat final du phénomène colonial fut quant à lui constant : après ce qui était considéré comme une ellipse historique, le temps vint pour les peuples assujettis de reprendre le contrôle d'eux-mêmes, d'expulser l'usurpateur hors de chez eux. Partout, la colonisation était dénoncée et déconstruite par ses victimes : l'heure était à la désaliénation, à la réhabilitation, à la décolonisation.

Le mot à retenir est ici « partout » ; car, contrairement à ce que nous semblons laisser entendre jusqu'à présent, les anciennes colonies françaises ne détinrent pas le monopole du discours anticolonial, ni furent-elles à ce sujet les principales instigatrices. Ce sont les États-Unis (1783) et Haïti (1803) qui semblent plutôt s'imposer comme les premières grandes indépendances de l'époque moderne, fournissant, avec la Révolution française, le modèle insurrectionnel qui allait ensuite inspirer par leur forte résonance un grand nombre de peuples opprimés. L'Amérique latine fut ainsi, au début du XIX^e siècle, la première à emboîter le pas, les diverses luttes décolonisatrices menées par

¹ Certains, comme Jean Lacouture dans le film *À l'heure de la décolonisation* (scénarisé par Hubert Aquin pour l'ONF en 1962), parleront plutôt en ce sens de différents « orgueils », notamment le britannique – qui considérerait l'assimilation totale du colonisé comme étant impossible – et le français – voyant cette dite assimilation comme le plus grand « cadeau » qui puisse être fait à un indigène.

Simón Bolívar marquant tout d'abord l'éclatement de l'empire hispano-portugais; l'Europe est ensuite elle-même le théâtre de plusieurs indépendances, la montée du nationalisme dix-neuviémiste encourageant de nombreux peuples – de nombreuses cultures – à revendiquer leur propre état; une troisième grande vague (la décolonisation telle qu'on l'entend normalement) suit quant à elle la Deuxième Guerre mondiale, alors que l'Asie, le Moyen-Orient puis l'Afrique rompent tour à tour leurs liens avec les différentes puissances coloniales qui les administraient, ces dernières étant toutes affaiblies par la guerre et peinant à contenir la grogne populaire. À chacune de ces situations fut évidemment associé un discours subversif particulier, pragmatique, lequel engendra – dans la mesure du possible et selon une échelle variable – une littérature spécifique traversée de ses fondements et enjeux. Mais, comme le souligne Frantz Fanon dans ce qui s'avère pour nous l'un des passages les plus significatifs des *Damnés de la terre*, ces révolutions ne furent pas parfaitement autonomes, indépendantes les unes des autres, chacune se voyant plutôt facilitée par celle qui la précédait, fût-elle réalisée à l'autre bout du globe :

Le peuple colonisé n'est pas seul. En dépit des efforts du colonialisme, ses frontières demeurent perméables aux nouvelles, aux échos. Il découvre que la violence est atmosphérique, qu'elle éclate çà et là, et çà et là emporte le régime colonial. *Cette violence qui réussit a un rôle non seulement informateur mais opératoire pour le colonisé.* La grande victoire du peuple vietnamien à Dien-Bien-Phu n'est plus, à strictement parler, une victoire vietnamienne. À partir de juillet 1954, le problème que se sont posé les peuples coloniaux a été le suivant : « Que faut-il faire pour réaliser un Dien-Bien-Phu? Comment s'y prendre? »²

Tels des dominos, chaque décolonisation en provoqua une nouvelle et chacune devint investie de l'énergie insurrectionnelle des soulèvements antérieurs. Ne reste qu'à voir dans quelle mesure, et selon quels mécanismes.

Accorder le monopole de l'influence sur les intellectuels québécois à la seule (proto)francophonie serait ainsi insensé; en effet, comme nous l'avons brièvement évoqué en introduction, la situation irlandaise connut également ici une vaste résonance, des écrivains de premier plan comme Jacques Ferron (*Le Salut de l'Irlande*,

² FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, (La Découverte Poche, no 134), p. 69. Nous soulignons.

1970) et Victor-Lévy Beaulieu (*La Nuit de Malcolm Hudd*, 1969, et en 2006 *James Joyce, l'Irlande, le Québec, les mots*) y voyant un parallèle encore plus frappant avec ce qui était vécu au Québec³. Du côté de *Parti pris*, si ce sont les penseurs des mouvements de décolonisation francophones qui font effectivement figure d'ultime autorité intellectuelle au cours des premières années d'existence de la revue, cette dernière élargit avec le temps le cadre de ses références révolutionnaires. La lutte de libération de l'Angola (alors toujours colonie portugaise) est ainsi analysée dans un article méticuleux publié en mars 1965⁴, tout comme l'est quelques mois plus tard celle de la Guyane britannique⁵; le cinquième et dernier volume du périodique assume quant à lui encore plus clairement l'internationalisation des partenaires symboliques invoqués, son premier éditorial – toujours représentatif de l'évolution de la mission partipriste – affirmant : « [...] notre lutte est parallèle, intégrée devrions-nous dire, à celle des noirs aux États-Unis et des latino-américains. L'OLAS a proclamé sa solidarité avec le Black Power; au cours d'une manifestation récente, des noirs distribuaient des tracts proclamant leur solidarité avec notre lutte de libération; nous sommes solidaires de la révolution cubaine.⁶ » Le partenariat ainsi établi n'est cependant pas ici d'ordre vertical, c'est-à-dire fondé sur une certaine filiation discursive, mais relève plutôt d'un rapport horizontal, autant dans le temps (simultanéité des luttes et événements) que par l'égalité autorité conférée à chaque situation. C'est la solidarité, la fraternité combative qui prévaut, dynamique qui, rhétoriquement parlant, ne possède pas un aussi grand pouvoir de légitimation que la reprise de schémas prouvés efficaces et qui, au niveau intertextuel, ne se manifeste pas par une contamination comparable à celle qui nous intéresse. L'évocation partipriste de luttes contemporaines et hors-francophonie relève donc, comme procédé argumentatif, de la juxtaposition factuelle et non de la réécriture. Après tout, ces articles et allusions se basent sur des situations sociopolitiques, non sur

³ L'intérêt marqué pour l'Irlande, par l'intermédiaire de la figure et de l'œuvre de Joyce, traverse également l'œuvre essayistique et romanesque d'Hubert Aquin. Sa réflexion sur la langue en milieu minoritaire, telle que brièvement articulée dans la « Fatigue culturelle », s'appuie en effet sur l'exemple joycien et son traitement littéraire de la tension entre l'anglais et le gaélique (Aquin, BQ, p. 100).

⁴ « Une cause célèbre : l'Angola », *Parti pris*, vol. 2, no 7, mars 1965, p. 43-51. L'Angola devint un pays indépendant en 1975.

⁵ FORTIN, N., « La Guyane britannique : une autre victime du colonialisme », *Parti pris*, vol. 3, nos 1-2, p. 77-79.

⁶ « Vive le Québec libre; éditorial », *Parti pris*, vol. 5, no 1, septembre 1967, p. 6. L'OLAS était l'acronyme de l'Organisation Latino-Américaine de Solidarité, fondée en 1966.

du texte à proprement parler... ce qui évacue du coup toute possibilité concrète de citation.

Nous nous limiterons dans ce chapitre à l'étude du discours anticolonial tel qu'articulé par ses principaux penseurs francophones, les traces textuelles de celui-ci étant foisonnantes (et dominantes) au sein de notre corpus principal. Les différents essais d'Aimé Césaire, de Frantz Fanon, d'Albert Memmi et de Jacques Berque seront ainsi résumés selon leur apport théorique respectif, de façon à établir la première couche de la matrice d'imitation permettant le décolonialisme. Soulignons cependant que seuls les traits « généraux » (dialectiques, idéologiques, psychologiques et sociologiques) du discours seront ici explicités, leur application aux enjeux plus spécifiquement culturels étant étudiée en détail dans les trois derniers chapitres de ce mémoire.

2.1 Aimé Césaire – Négritude et socialisme

Par la richesse de son œuvre poétique et par ses actions d'homme politique de premier plan, Aimé Césaire est assurément le plus connu des écrivains de ce corpus, le rayonnement de sa pensée ayant outrepassé avec éclat le cadre somme toute restreint du discours anticolonial. Martiniquais d'origine, il fut de la première génération de jeunes colonisés français ayant la possibilité d'effectuer des études supérieures à Paris. C'est dans ce cadre, au début des années 1930, qu'il se lie d'amitié avec le Sénégalais Léopold Sédar Senghor ainsi qu'avec le Guyanais Léon Gontran Damas, eux aussi jeunes étudiants expatriés à la conscience aiguisée; de cette rencontre hautement fertile naîtra le désormais célèbre concept/mouvement de Négritude, tout orienté vers la réhabilitation d'une « culture nègre » méprisée et muselée par les forces coloniales. Établies pour la première fois dans les pages de la revue *L'Étudiant noir* (fondée par le même petit groupe), les bases de la Négritude visaient la déconstruction de la « logique » coloniale, qui légitimait la dépréciation des indigènes par une prétendue infériorité *essentielle* de leur culture et, plus fatalement, de leur race; la stratégie adoptée par les étudiants pour parvenir à ce dessein fut l'inversion pure et simple des deux pôles du discours, la *vitalité* nègre se voyant désormais valorisée au détriment de la *raison* occidentale. Cette tactique, qualifiée – sans dénonciation, et même avec une certaine

sympathie – de « racisme antiraciste⁷ » par Sartre dans sa célèbre préface de l'anthologie mise sur pied par Senghor, eut certes le « défaut » de perpétuer l'attitude démagogique qui niait d'emblée toute possibilité de dialogue entre les deux groupes antagonistes, mais facilita par sa clarté la diffusion d'un message d'unité, de fierté et de révolte au sein des peuples noirs. Si le monde devait être divisé en deux (Blancs et Noirs), alors soit : le seul moyen de reprendre le contrôle de soi-même était alors d'assumer ses traits distinctifs, caractéristiques – sa *négritude* –, de s'en enorgueillir puis d'en revendiquer haut et fort la légitimité, voire la (tout aussi prétendue) supériorité ontologique. À l'inverse, la figure de l'Européen (ainsi que la soi-disant « raison » qui la caractérise) devint tout entière chargée de l'hypocrisie, de la lâcheté et de la barbarie ayant caractérisé l'entreprise coloniale, son autorité étant du coup violemment rejetée.

Mais davantage que par la prose d'idées, c'est par la poésie que Césaire réussit le mieux à exprimer ses revendications. Son *Cahier d'un retour au pays natal*, long poème-manifeste publié pour la première fois en 1939, jouit en effet d'un accueil dithyrambique et d'une large diffusion, autant chez les populations noires – qui y virent la représentation foudroyante de leur condition de sous-hommes ainsi qu'un mode d'emploi pour la ré-accession à la dignité – que, paradoxalement, chez les Occidentaux, qui y découvrirent avec fascination une nouvelle voix, autant poétique⁸ qu'accusatrice, révélatrice de leurs fautes. « Par une inattendue et bienfaisante révolution intérieure, j'honore maintenant mes laideurs repoussantes⁹ » y écrit Césaire, résumant avec style et concision le cœur de son projet. « Parce que nous vous haïssons vous et votre raison, nous nous réclamons de la démence précoce de la folie flambante du cannibalisme tenace¹⁰ », ajoute-t-il pour préciser sa pensée, la poussant vers un extrême presque dérisoire dans le but d'illustrer avec force son refus absolu de la culture et des valeurs que le colonisateur tente de lui imposer. Les « laideurs repoussantes » dont il se targue sont ainsi, encore plus que ses particularismes

⁷ SARTRE, Jean-Paul, « L'Orphée noir », préface de Senghor, Léopold Sédar, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Paris, Presses universitaires de France, 1972, p. xi.

⁸ Les talents de poète de Césaire furent surtout remarqués et encensés par les surréalistes, alors au centre de la scène littéraire française. André Breton signera en ce sens la préface de l'édition Bordas (1947) du *Cahier*, dans laquelle il tâche d'inclure le Martiniquais dans le mouvement littéraire dont il est le chef de file. Le titre du texte est par ailleurs sans équivoque sur l'admiration dont fait preuve Breton à l'égard de Césaire: « Un grand poète noir ».

⁹ CÉSAIRE, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Montréal, Présence Africaine / Guérin littérature, 1990, p. 37.

¹⁰ *Ibid.*, p. 27.

physiques et culturels objectifs depuis toujours dépréciés par le Blanc, les lieux communs racistes les plus offensants utilisés contre son peuple, leur acceptation – symbolique – en tant que traits positifs par les principaux intéressés désamorçant (du moins dans leur propre esprit, ce qui était la base d'un changement réel de dynamique) la hiérarchisation raciale qui jouait en leur défaveur. D'une richesse inépuisable dans le cadre de nos travaux actuels, le *Cahier d'un retour au pays natal* s'impose sans aucun doute comme l'œuvre phare de la Négritude, illustrant par le fond et la forme (poésie rythmée et viscérale, *libre* de toute contrainte esthétique) le réveil brutal d'une culture trop longtemps mise en veilleuse. Car il est important de rappeler que la Négritude, bien que profondément idéologique et politique, fut avant tout élaborée en tant qu'approche littéraire et plus globalement artistique, comme art poétique plutôt qu'art de la guerre. Analysant de façon rétrospective les mécanismes et l'impact du mouvement dont il fut l'un des principaux instigateurs, Césaire adresse, en 1987, certaines critiques qui niaient l'apport réel du discours au combat anticolonial :

Littérature, dira-ton?

Spéculation intellectuelle?

Sans aucun doute. Mais ni la littérature, ni la spéculation intellectuelle ne sont innocentes ou inoffensives.

Et de fait, quand je pense aux indépendances africaines des années 1960, quand je pense à cet élan de foi et d'espérance, qui a soulevé, à l'époque, tout un continent, c'est vrai, je pense à la Négritude, car je pense que la Négritude a joué son rôle, et un rôle peut-être capital, puisque cela a été un rôle de ferment ou de catalyseur¹¹.

L'écrivain témoigne ici d'une foi en le pouvoir mobilisateur et non simplement cathartique de la littérature sur le peuple, celle-ci agissant selon lui comme éveilleuse de consciences, en plus de jouir de vertus unificatrices. Lors du second Congrès des écrivains et artistes noirs, tenu à Rome en pleine effervescence décoloniale, Césaire lance en ce sens un appel à ses collègues écrivains, affirmant que le rôle de l'homme de lettres est « de hâter la décolonisation. [...] Cela veut dire qu'il faut, et par tous les moyens, hâter le mûrissement de la prise de conscience populaire, sans quoi il n'y aura jamais de décolonisation¹². » Nous sommes donc en pleine littérature engagée

¹¹ CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme* suivi de *Discours sur la Négritude*, Paris, Présence Africaine, 2004, p. 86.

¹² CÉSAIRE, Aimé, « L'homme de culture et ses responsabilités », *Présence Africaine*, nos 24-25, février-mai 1959, p. 117.

sartrienne, où l'écriture – tribune privilégiée – doit servir les intérêts des opprimés, doit expliciter les injustices pour préparer le peuple au combat social. Davantage processus de réhabilitation collective que simple vengeance, étape prérévolutionnaire que fin en soi, la Négritude s'impose surtout comme déterminante dans l'élaboration du modèle de pensée binaire, manichéenne, qui réglera par la suite toutes les moutures du discours anticolonial et, dans notre cas, décolonialiste¹³.

Car si ce fut strictement la revalorisation culturelle des peuples noirs qui était, à l'origine, ambitionnée par Césaire, son discours évolua par la suite vers une ouverture à l'égard des situations sociopolitiques analogues : « C'est-à-dire que la Négritude au premier degré peut se définir d'abord comme prise de conscience de la différence, comme mémoire, comme fidélité et comme solidarité¹⁴ ». *Exit* la question raciale comme assise absolue, ce qui prime est désormais l'autodéfinition par opposition à l'Autre, le « génie » d'une culture particulière ainsi que l'unité collective, principes qui ne sont pas sans rappeler ceux du nationalisme. Et le poète va plus loin dans son refus du pré-requis négro-africain : « Les chromosomes m'importent peu. Mais je crois aux archétypes¹⁵ », affirme-t-il lors de la même allocution, figée dans l'écrit sous le titre de *Discours sur la Négritude*. Cela vient notamment expliquer pourquoi, en réaction au *Nègres blancs d'Amérique* de Vallières, Césaire affirme que ce dernier a, malgré l'apparent non-sens du titre de l'ouvrage, « compris la Négritude¹⁶ ». Ce qui était, dans les années 1930, une réflexion sur la race – concept anthropologique, quasi ontologique – se mut donc au cours des décennies suivantes en un discours plus globalement anticolonial – concept politique et social –, dont la principale tactique argumentative devint la dénonciation du mensonge humaniste censé légitimer la colonisation. S'exprimant lors de la première édition du Congrès plus tôt évoqué, Césaire réfute

¹³ Notons que ce schéma binaire sera abandonné (voire carrément réfuté) dans les théories succédant, dans l'histoire des discours, à la Négritude et à la décolonisation. La Créolité (Chamoiseau, Confiant, Barnabé) ainsi que l'Antillanité (Glissant) s'opposeront en effet à la vision monolithique de la race noire développée par les penseurs de la Négritude, et le postcolonialisme, dont les figures de proue sont Edward Saïd et Homi Bhabha, réévaluera avec davantage de nuances les forces en jeu lors des décolonisations.

¹⁴ CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme* suivi de *Discours sur la Négritude*, Paris, Présence Africaine, 2004, p. 83.

¹⁵ *Ibid.*, p. 83.

¹⁶ *Ibid.*, p. 81. Rappelons que ce commentaire sur l'ouvrage de Pierre Vallières – ainsi que la présentation d'une conception élargie de la Négritude – n'est formulé qu'en 1987, soit plusieurs années après la publication du brûlot révolutionnaire. L'appropriation québécoise du concept n'était pas d'emblée considérée comme naturelle, mais fut rétrospectivement reconnue comme cohérente par la majorité de ses penseurs originaux.

l'idée selon laquelle la colonisation, malgré des défauts de plus en plus assumés par celui qui la perpétue, demeurerait noble de par sa dimension socialement « éducative », progressiste :

[...] il n'y a pas une mauvaise colonisation qui détruit les civilisations indigènes et attente à la « santé morale des colonisés », et une autre colonisation, une colonisation éclairée, une colonisation appuyée sur l'ethnographie qui intégrerait harmonieusement, et sans risque pour la « santé morale des colonisés » des éléments culturels du colonisateur dans le corps des civilisations indigènes. Il faut en prendre son parti : les temps de la colonisation ne se conjuguent jamais avec les verbes de l'idylle¹⁷.

La logique manichéenne est effectivement intacte dans cette nouvelle mouture de la dialectique césairienne; le compromis entre les deux adversaires discursifs est hors de question et le poète a recours à des formules choc pour faire passer son message de diabolisation du projet européen. Ce projet, lorsque défini dans ce qui s'avère être le premier texte majeur sur le sujet dans l'univers francophone (*Discours sur le colonialisme*, 1955), l'est d'ailleurs avant tout par la négative.

Cela revient à dire que l'essentiel est ici de voir clair, de penser clair, *entendre dangereusement*, de répondre clair à l'innocente question initiale : qu'est-ce en son principe que la colonisation? De convenir de ce qu'elle n'est point; ni évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni l'élargissement de Dieu, ni extension du Droit; d'admettre une fois pour toutes, sans volonté de broncher aux conséquences, que le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, de l'épicier en grand et de l'armateur, du chercheur d'or et du marchand, de l'appétit et de la force, avec, derrière, l'ombre portée, maléfique, d'une forme de civilisation qui, à un moment de son histoire, se constate obligée, de façon interne, d'étendre à l'échelle mondiale la concurrence de ses économies antagonistes¹⁸.

¹⁷ CÉSAIRE, Aimé, « Culture et colonisation », *Présence Africaine*, nos 8-9-10, juin-novembre 1956, p. 196.

¹⁸ CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme* suivi de *Discours sur la Négritude*, Paris, Présence Africaine, 2004, p. 9. Nous soulignons, avec l'intention d'émettre une hypothèse accessoire mais somme toute cohérente au reste de notre propos : se pourrait-il qu'Aquin, lecteur confirmé de Césaire, ait puisé ici l'utilisation peu traditionnelle de l'adverbe « dangereusement », qu'il juxtapose dans sa propre œuvre au verbe « comprendre »? Rien ne nous permet de le confirmer, mais un tel emprunt stylistique s'avère certes très plausible et raffermir les liens entre nos corpus de travail.

Avant d'être présentée pour ce qu'elle est – selon Césaire un vil projet reposant exclusivement sur des intérêts mercantiles et égoïstes –, la colonisation l'est pour ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire l'ensemble exact des motifs normalement évoqués pour la justifier auprès des instances réticentes à son application. Cette définition du phénomène est bien sûr tout entière orientée vers sa dépréciation, motivée par un « agenda » argumentatif et pragmatique, condamnant toute analyse subséquente à une subjectivité fondamentale qui, loin d'être niée, est revendiquée comme posture combative. Nous retrouverons cette philosophie chez les auteurs de *Parti pris* – en véritable guerre contre une objectivité selon eux stérilisante –, mais elle ne s'avérera pas caractéristique de tout le discours québécois, certains, comme Aquin dans « La fatigue culturelle du Canada français » (1962), favorisant une approche dialectique moins facilement réfutable.

Il ne faut pas oublier que, parmi les sources idéologiques privilégiées par Césaire, le socialisme trône en tête de liste. Très populaire à l'époque, le système imaginé par Marx et Engels est en effet bâti sur des fondations similaires, la notion de races (ou de peuples) s'y retrouvant plutôt sous la forme de classes sociales, où l'une est invariablement dominée par l'autre. Il n'est ainsi pas rare de voir, chez le poète, la distinction entre les deux discours s'effacer, ou du moins leur frontière devenir poreuse; Césaire emprunte par exemple, dans son « Culture et colonisation », deux paragraphes au *Capital* de Marx, en plus d'invoquer à plusieurs autres reprises la figure de l'auteur pour illustrer – voire justifier – sa propre pensée. Il y impute en effet les maux fondamentaux de la colonisation à l'introduction d'un « système économique et social basé sur l'argent¹⁹ » chez des sociétés dont la structure sociale était auparavant réglée par la famille et l'esprit communautaire, établissant l'entreprise coloniale comme manifestation, comme conséquence de la montée en puissance du capitalisme. Et si Marx, toujours en filigrane, accède par la citation à la surface de ce texte à quelques reprises, c'est décidément la finale du *Discours sur le colonialisme* – texte fondateur ne l'oublions pas – qui établit le plus clairement les allégeances idéologiques du poète :

Ce qui, en net, veut dire que le salut de l'Europe n'est pas
l'affaire d'une révolution dans les méthodes; que c'est
l'affaire de la Révolution; celle qui, à l'étroite tyrannie

¹⁹ CÉSAIRE, Aimé, « Culture et colonisation », *Présence Africaine*, nos 8-9-10, juin-novembre 1956, p. 196.

d'une bourgeoisie déshumanisée, substituera, en attendant la société sans classes, la prépondérance de la seule classe qui ait encore mission universelle, car dans sa chair elle souffre de tous les maux de l'histoire, de tous les maux universels : le prolétariat²⁰.

De tous les penseurs étudiés dans ce chapitre, Césaire est assurément celui qui assume le plus son penchant anticapitaliste, sans toutefois faire de la révolution socialiste une condition *sine qua non* du succès de la décolonisation. Le « socialisme décolonisateur » éventuellement prôné par les partipristes sera en ce sens beaucoup plus radical sur la co-dépendance des deux systèmes, la libération du Québec devant impérativement, pour être réussie (« totale »), s'effectuer sur le triple front de la politique, de la culture et de l'économie. Il faudrait plutôt voir, chez Césaire, le socialisme comme une grille d'analyse servant le discours de la décolonisation²¹, ce dernier étant clairement établi comme prioritaire.

2.2 Frantz Fanon – Violence, psychologie et aliénation

Si la grande notoriété poétique et politique de Césaire semble d'emblée lui conférer l'autorité sur le sujet, c'est malgré tout Frantz Fanon qui est traditionnellement considéré comme le plus important des théoriciens de la décolonisation. Lui aussi Martiniquais, né en 1925 d'une famille aisée, c'est au sein des Forces gaullistes – auxquelles il se joint volontairement dès son jeune âge – qu'il est initialement confronté au « racisme banal, quotidien²² » (que sa situation privilégiée lui avait jusqu'alors généralement permis d'éviter) et qu'il développe par extension un esprit de résistance. Après avoir renoncé à l'armée et fréquenté Césaire pendant quelques temps, il quitte la Caraïbe pour Lyon, où il amorce des études en médecine; c'est la psychiatrie qu'il choisira rapidement comme spécialisation, le concept d'aliénation étant désormais – environnement colonial aidant – au centre de ses préoccupations. C'est au cours de ces longues études qu'il publie, en plus d'un article

²⁰ CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme* suivi de *Discours sur la Négritude*, Paris, Présence Africaine, 2004, p. 74.

²¹ Dans une logique justement analogue à celle reliant le discours de la décolonisation au néonationalisme québécois.

²² CHERKI, Alice, « Préface à l'édition de 2002 », dans Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, (La Découverte Poche, no 134), p. 6.

pour la revue *Esprit*²³, son désormais célèbre *Peau noire, masques blancs* (1952), ouvrage dans lequel il analyse avec une rigueur toute scientifique²⁴ les mécanismes régissant la psychologie du colonisé de race noire. En 1953, il s'installe en Algérie pour pratiquer à l'hôpital psychiatrique de Blida; il y découvre alors une réalité coloniale autre que celle qu'il avait connue grandissant aux Antilles, mais dont les fondements s'avèrent analogues. Ses patients – pour la grande majorité souffrant de l'aliénation résultant du régime sociopolitique – bénéficient dès lors avec lui d'un type de thérapie novateur, le médecin rejetant la théorie du *primitivisme des indigènes* prônée à l'époque par la plupart des psychiatres algériens. L'approche thérapeutique privilégiée par Fanon s'avérait en effet conforme à la stratégie discursive qui allait éventuellement être déployée à l'échelle de toute son œuvre essayistique, c'est-à-dire, en premier lieu, l'invitation à la prise de conscience de l'aliénation par l'explicitation de ses causes, puis la restauration des référents occultés par la lutte – intérieure ou collective.

Parallèlement, Fanon s'investit politiquement pour l'indépendance de son pays d'adoption. La guerre d'Algérie – dont le début est marqué par les premières actions révolutionnaires du F.L.N. en 1954 – lui offre en effet un cadre concret de lutte anticoloniale au sein duquel agir en fonction de ses convictions profondes; c'est désormais aux maquisards et autres militants indépendantistes qu'il offrira ses services de thérapeute, travaillant pour différentes branches du Front de Libération Nationale. En 1959, il publie chez François Maspero un essai intitulé *L'an V de la révolution algérienne*, où sa réflexion anticoloniale se concentre exclusivement sur son expérience des années précédentes. Puis, de plus en plus intéressé par les tensions en Afrique subsaharienne, c'est au Ghana, au Cameroun, en Angola et au Mali qu'il passe les mois suivants, contribuant à l'ébullition insurrectionnelle qui allait bientôt mener à de nouvelles indépendances²⁵. Une affligeante nouvelle vient cependant freiner son implication politique : en 1960, Fanon se découvre en effet atteint de leucémie, maladie

²³ FANON, Frantz, « Le syndrome nord-africain », *Esprit*, no 187, février 1952, p. 237-284.

²⁴ Fanon fait dans cet ouvrage grand usage de références pour appuyer son propos; outre les quelques psychologues que l'Histoire n'aura pas retenus, soulignons l'omniprésence de Césaire, Sartre et Mannoni (auteur du *Psychologie de la colonisation*, lu par Aquin) dans le texte. Il est aussi important de remarquer que Fanon construit souvent son argumentation à partir de passages d'œuvres proprement littéraires, marquant dès ce premier essai une sensibilité particulière pour les productions culturelles. Il nous apparaît ainsi que Mayotte Capécia, René Maran, Jacques Roumain et Léopold Sédar Senghor jouissent dans *Peau noire, masques blancs* d'une autorité équivalente à celle de, par exemple, Jacques Lacan.

²⁵ *Pour la révolution africaine*, un ouvrage consacré aux luttes anticoloniales subsahariennes, est publié de façon posthume en 1964.

qui lui laisse tout au plus une année à vivre. C'est donc dans ce contexte qu'il s'affaire à la rédaction des *Damnés de la terre*, testament intellectuel résumant avec force et éclat la réflexion d'un homme ayant bénéficié d'un contact « privilégié » avec une grande variété de situations (dé)coloniales. Cet essai s'imposera rapidement comme l'œuvre maîtresse du théoricien et résonnera aux quatre coins de la planète, séduisant les opprimés par sa fougue et sa révolte contagieuses.

La première caractéristique du discours anticolonial tel qu'articulé par Frantz Fanon serait ainsi l'application directe de son expertise professionnelle, soit l'analyse psychologique – presque médicale – du sujet colonisé pour l'aider à lutter contre son mal principal : sa profonde aliénation. En introduction de *Peau noire, masques blancs*, il se fait à ce sujet très clair : « nous pensons que seule une interprétation psychanalytique du problème noir peut révéler les anomalies affectives responsables de l'édifice complexe²⁶. » Nous avons vu que l'essentiel du propos de Césaire – mise à part la vision rigide manichéiste du système colonial, aussi omniprésente chez Fanon²⁷ – se situe au niveau de la réhabilitation culturelle, ce qui implique une dépossession initiale. Ici, c'est d'abord cette dépossession qui attire toute l'attention : il apparaît en effet qu'avant d'être en mesure de s'attaquer à l'ennemi et de renverser l'ordre social qui l'opprime, le colonisé doit comprendre l'étendue des « dommages psychologiques » engendrés chez lui par le régime ; il doit avoir une pleine intelligence des conséquences profondes d'un asservissement qui le dénature. Alice Cherki, dans sa préface à l'édition de 2002 des *Damnés de la terre*, souligne en ce sens que « [l]utter contre le racisme est vain si on n'éclaire pas les effets de l'oppression exercée par la culture dominante, oppression qui atteint les communautés, le politique et la culture mais aussi l'être psychique²⁸. » Fanon, en bon psychiatre, propose avec ses ouvrages ce que l'on pourrait considérer comme un diagnostic exhaustif des maux du colonisé, explicitant les différents niveaux de son aliénation : il est dépossédé de sa langue, de sa culture, de son histoire et de son amour-propre, le tout débouchant sur un profond

²⁶ FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1975, (coll. Points/Essais, no 26), p. 7-8.

²⁷ C'est d'ailleurs ce manichéisme qui exclut, en situation coloniale, toute possibilité de discours objectif : « Pour le colonisé, l'objectivité est toujours dirigée contre lui. » (*Les damnés de la terre*, p. 75)

²⁸ CHERKI, Alice, « Préface à l'édition de 2002 », dans Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, (La Découverte Poche, no 134), p. 9.

complexe d'infériorité, voire de dépendance par rapport au colonisateur²⁹. Cette situation de carence psychique prive ainsi le colonisé de toute emprise réelle sur lui-même et sur son environnement, le condamnant – tant et aussi longtemps qu'il n'en aura pas pris conscience – à ne mener sa lutte contre l'autorité que sur le plan fantasmatique. Son ardeur révolutionnaire, sa colère étant sublimées par le biais de pratiques compensatoires, cathartiques, inoffensives à l'ordre établi (rêve, danse, mysticisme, rapports sexuels, etc.³⁰), le projet décolonial, privé de sa fougue opératoire, se voit en conséquence condamné à la stagnation. En plus d'avoir recours, pour les fins de son analyse, à une terminologie scientifique³¹ curieusement contaminée par ce qui ne peut qu'être le résultat d'une grande sensibilité poétique, Fanon n'hésite pas à évoquer des exemples précis de cas cliniques – notamment dans la cinquième partie des *Damnés de la terre* – pour ancrer son discours dans le réel. Notons également que cette propension pour l'analyse psychologique fait en sorte que le discours fanonien privilégie la désaliénation de l'individu sur celle de la collectivité, approche qui détonne de celle normalement adoptée par les autres théoriciens étudiés dans ce chapitre.

« Pour le colonisé, la vie ne peut surgir que du cadavre en décomposition du colon³² » : voilà une déclaration pour le moins explosive, qui permet maintenant de saisir le rôle primordial accordé à la violence dans l'œuvre essayistique de Fanon. *Les damnés de la terre*, dont la première partie s'intitule « De la violence », s'ouvre en effet sur cette affirmation, présentée comme fondamentale : « [...] quelles que soient les rubriques utilisées ou les formules nouvelles introduites, la décolonisation est toujours

²⁹ À ce sujet, Fanon nuance dans *Peau noire, masques blancs* les propos d'Octave Mannoni, ce dernier soutenant qu'il existe chez les peuples colonisés un « germe d'infériorité » précolonial se développant en complexe au contact du Blanc. Pour le psychiatre, ce complexe est plutôt le résultat direct et absolu du racisme, aucun peuple n'ayant de prédisposition à la soumission.

³⁰ L'auteur ajoute comme autre manifestation de déplacement libidinal la violence existant entre les membres d'une même communauté colonisée : « Cette agressivité sédimentée dans ses muscles, le colonisé va la manifester d'abord contre les siens » (*Les damnés de la terre*, p. 53). Ce transfert est d'autant plus contre-productif qu'il contribue à diviser la communauté, donc à diminuer sa potentielle force de frappe anticoloniale. Nous verrons au cours du dernier chapitre qu'Aquin en vint également à considérer la création littéraire comme acte cathartique.

³¹ L'influence de Fanon sur les partipristes est notamment saisissable par cette particularité autant stylistique qu'analytique, ceux-ci étant avec les années de plus en plus portés à étudier le colonisé québécois selon l'angle de la névrose. Le spécial « Portrait du colonisé québécois » (vol. 2, nos 9-10-11, été 1964) sera notamment très riche en analyses à tendance psychanalytique, présentant des articles intitulés « Psychisme et valeurs nationales », « L'Edipe colonial », « Valeurs culturelles et dépression mentale » et « Le complexe à Maria Chapdelaine ».

³² FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, (La Découverte Poche, no 134), p. 89.

un phénomène violent³³. » Nous venons de voir cette nécessité d'abord expliquée selon l'angle psychanalytique, où le corps est mis à l'avant-plan; la frustration découlant de l'oppression à laquelle est soumis le colonisé est emmagasinée chez ce dernier sous forme de « tension musculaire », force libidinale devant immanquablement être libérée. Si, en période coloniale, cette tension est évacuée par le biais de pratiques compensatoires ou contre son prochain (autre forme de compensation), le déclenchement d'un mouvement de décolonisation donne alors libre cours à une violence proactive, libératrice à la fois sur les plans collectif et individuel; autrement dit, la brutalité revêt ici le caractère de force motrice de la révolution. Cette violence est également justifiée sur le plan théorique, présentée comme seule issue possible au système binaire faisant loi : « le contexte colonial [...] se caractérise par la dichotomie qu'il inflige au monde. La décolonisation unifie ce monde en lui enlevant par une décision radicale son hétérogénéité, en l'unifiant sur la base de la nation, quelquefois de la race³⁴. » La radicalité évoquée, comme le souligne Sartre en préface de l'ouvrage, ne peut être que le meurtre : « Car, en le premier temps de la révolte, il faut tuer : abattre un Européen, c'est faire d'une pierre deux coups, supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé : restent un homme mort et un homme libre³⁵. » Après tout, ces méthodes drastiques ne seraient que la suite logique de celles employées par le colonisateur pour imposer l'ordre durant son règne. L'omniprésence de la violence physique comme technique d'intimidation en période coloniale fournit ainsi au colonisé à la fois des arguments pour justifier sa rébellion et des méthodes pour conduire celle-ci. La violence subie par l'indigène agit donc comme élément déclencheur de la révolte, étant la plus explicite des manifestations de la domination. Et elle s'impose en quelque sorte comme le seul langage compris par le colonisateur, comme le seul mode d'action permettant de concrétiser ses revendications.

Fanon introduit également dans son discours la méfiance envers les élites colonisées, celles-ci ayant tendance à subtilement saboter le combat décolonisateur en pactisant avec l'opprimeur. Il souligne en effet que l'une des principales stratégies

³³ *Ibid.*, p. 39.

³⁴ *Ibid.*, p. 48.

³⁵ *Ibid.*, p. 29. Paul Chamberland reprendra, en 1963, cette idée presque mot à mot, écrivant : « Le caractère violent et brusque de la révolution tient à l'antagonisme irréductible qui oppose oppresseurs et opprimés. La révolution ne peut s'effectuer que par la suppression des premiers et la promotion des derniers. » (CHAMBERLAND, Paul, « Aliénation culturelle et révolution nationale », *Parti pris*, vol. 1, no 2, novembre 1963, p. 13.)

déployées par le pouvoir colonial pour rester en place est la recherche d'alliés à même la population indigène³⁶; en assurant la promotion sociale de quelques intellectuels et leaders d'opinion locaux, le colonisateur fait d'une pierre deux coups : il calme le peuple en lui donnant l'illusion que le pouvoir est – du moins en partie – assuré par les siens et gouverne de façon indirecte, camouflée, par l'entremise d'individus jouissant de la confiance de la masse, mais dont l'allégeance se situe désormais secrètement de son côté. Cette tactique gagne d'ailleurs en importance lorsque l'establishment colonial constate que le soulèvement populaire est sur le point de devenir incontrôlable, que le régime qui lui permet de s'enrichir s'écroulera sous peu : sa principale « stratégie de sortie » consiste alors justement en la transmission des pouvoirs à certains individus sur lesquels, en échange de privilèges, il peut conserver une emprise idéologique et politique. Une telle décolonisation relève ainsi de l'illusion, la domination étant perpétuée par le biais d'institutions prétendument corrompues comme le clergé, le système scolaire et les partis politiques, même ceux se présentant comme nationalistes³⁷. Cette conception du frère ennemi sera d'ailleurs très utilisée au Québec, autant par André d'Allemagne, qui y voit une clé d'analyse de la Confédération canadienne³⁸, que par Aquin, Miron et les partipristes, qui ne cessent à travers leurs écrits de tirer à boulets rouges sur les nationalistes traditionnels et les intellectuels fédéralo-universalistes de *Cité Libre* : « Je recommanderais fort à Peter Elliott de relire "Les Damnés de la terre" ; il s'y découvrirait peut-être au détour de certaines pages³⁹ », écrit ainsi Chamberland, pouvant difficilement être plus clair sur les sources de son raisonnement!

Sans doute est-ce à cause de la diversité des situations coloniales vécues par Fanon, la décolonisation apparaît-elle malgré tout comme une idée malléable – voire ouverte – à travers son œuvre : « Parce que les décolonisations ont revêtu des formes multiples, la raison hésite et s'interdit de dire ce qui est une vraie décolonisation et ce

³⁶ *Ibid.*, p. 134-135.

³⁷ André Laurendeau, rédacteur en chef en chef du *Devoir* à partir de 1957, popularise en ce sens au Québec l'expression « roi nègre », présentant Duplessis comme étant secrètement à la charge du pouvoir canado-britannique. (LAURENDEAU, André, « La théorie du roi nègre – I », *Le Devoir*, Montréal, 4 juillet 1958, p. 4.)

³⁸ D'ALLEMAGNE, André, *Le Colonialisme au Québec*, Montréal, Les éditions R.B., 1966, p. 23.

³⁹ CHAMBERLAND, Paul, « De la damnation à la liberté », *Parti pris*, vol. 1, nos 9-10-11, été 1964, p. 83.

qui est une fausse décolonisation⁴⁰. » Du coup – et cela peut sans doute expliquer le rayonnement international de l'œuvre –, il devient possible pour quiconque de se réclamer victime de la colonisation, motivant alors une entreprise de libération calquée sur le modèle fanonien, comme si celui-ci se posait, avant-même d'avoir concrètement engendré des réécritures, comme hypotexte (ou hypodiscours) potentiel. Puis voilà : « La décolonisation, on le sait, est un processus historique : c'est-à-dire qu'elle ne peut être comprise, qu'elle ne trouve son intelligibilité, ne devient translucide à elle-même que dans l'exacte mesure où l'on discerne le mouvement historicisant qui lui donne forme et contenu⁴¹. » Cela va parfaitement dans le sens de notre hypothèse, à savoir que l'intelligentsia québécoise sent l'obligation de s'inscrire dans un cadre plus large pour justifier sa propre entreprise d'indépendance; c'est donc par la citation et les multiples références aux textes faisant autorité qu'elle en vint à trouver sa propre intelligibilité. Et c'est assurément dans cette optique que le comité de rédaction de *Parti pris* consacre une pleine page de son numéro de mai 1964 à la promotion des *Damnés de la terre*, le présentant comme le livre que « tout québécois se doit de lire⁴² » ...

2.3 Albert Memmi – Binarité, usurpation et mystification

Juif et Arabe, né en 1920 dans une Tunisie colonisée par les Français, Albert Memmi termine lui aussi ses études en France, où il commence à articuler sa pensée sur les forces en jeu en situation coloniale – puis éventuellement sur l'idée plus générale de domination. S'il favorise, pour sa première publication (*La statue de sel* 1953, préfacé par Camus), la forme romanesque pour illustrer le quotidien en milieu colonial, c'est avec son *Portrait du colonisé* et son *Portrait du colonisateur*, essais dont les premiers extraits paraissent dans *Les Temps Modernes* et *Esprit* en 1956⁴³, qu'il atteint la notoriété, s'imposant du coup comme un nouveau leader intellectuel du mouvement de la décolonisation. Ces deux portraits, inséparables tant au niveau conceptuel qu'éditorial, retentissent en effet rapidement hors des frontières tunisiennes, de nombreux autres peuples – qu'il s'agisse de « colonisés explicites » ou « d'autres

⁴⁰ FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, (La Découverte Poche, no 134), p. 59.

⁴¹ FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1975, (coll. Points/Essais, no 26), p. 40.

⁴² Vol. 1, no 8 ; voir annexe 1.

⁴³ La première édition complète de l'ouvrage, intitulée *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, paraît en 1957 chez Corrèa (Paris). Jean-Paul Sartre en signera rapidement une préface, publiée dans *Les Temps Modernes*, nos 137-138, juillet-août 1957.

hommes dominés d'une autre manière⁴⁴», parmi lesquels l'auteur classe, en 1966, les Canadiens français – s'y reconnaissant et utilisant l'ouvrage comme outil de désaliénation, comme support théorique d'une révolution. Or, Memmi s'avoue vite à ce sujet complètement dépassé par les événements : « je n'avais pas le dessein, à l'époque, de peindre ni tous les opprimés, ni même tous les colonisés⁴⁵ », affirme-t-il en ce sens à propos de son projet initial, qu'il voulait bien ancré dans sa propre réalité nationale. Cette réception imprévue, à l'instar des exemples précédents, élargit la conception initiale de son objet d'étude : « [j]e découvris du même coup, en somme, que tous les Colonisés se ressemblaient; je devais constater par la suite que tous les Opprimés se ressemblaient en quelque mesure⁴⁶ ». Sans pourtant admettre que des peuples comme les Québécois puissent légitimement revendiquer l'étiquette opératoire de « colonisés » – toujours réservée à des peuples dont l'histoire est distinctement marquée par ce type particulier d'impérialisme –, Albert Memmi concédera l'appropriation des principaux schémas du discours de la décolonisation aux victimes d'un système plus général de domination sociopolitique, les forces en jeu demeurant sensiblement les mêmes.

Mais avant de s'attarder à l'étude détaillée de la réception et des rebondissements de son œuvre, cernons d'abord les vecteurs dominants de sa réflexion. Sans toutefois laisser le marxisme imprégner trop profondément sa pensée, Memmi admet d'abord que la motivation première de la colonisation est, plutôt que « le prestige du drapeau, [...] l'expansion culturelle, [...] la direction administrative [ou] le salut d'un corps de fonctionnaires⁴⁷», la recherche pure et simple du profit. Le premier niveau de son analyse se situe ainsi du côté de l'économie; selon ce point de vue, le colonisé est, avant toute autre chose, de la main d'œuvre bon marché permettant au colonisateur de s'enrichir en minimisant les coûts de production, la valeur du travail d'un « indigène » étant considérée (ou plutôt présentée) comme de loin inférieure à celle d'un Européen. Par extension, ce dernier bénéficie des postes de gestion et d'un salaire très avantageux⁴⁸, donc d'une situation globalement *privilegiée*. Ce privilège –

⁴⁴ MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé*, précédé de *Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 2001, p. 15.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 13.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 36.

⁴⁸ Dans sa préface de l'ouvrage, Sartre fait en ce sens remarquer qu'en 1957, « le revenu moyen du Français d'Algérie est dix fois supérieur à celui du musulman » (p. 25). Bien que l'analyse de Memmi ne s'appuie à la base que sur l'exemple tunisien, cette dimension de l'approche colonialiste française était commune à l'ensemble du Maghreb colonial.

identifié comme trait fondamental du colonisateur – n'est cependant possible que si le colonisé, son contraire, demeure un *être de carence*, caractérisé par ce qu'il n'est pas. Encore une fois, le manichéisme prévaut : la relation colonisateur/colonisé – sur laquelle repose l'entière entreprise – n'est en effet compréhensible que par un système binaire où la force du premier est directement proportionnelle à la faiblesse du second.

Memmi souligne alors qu'il est impossible pour le colonisateur de ne pas, tôt ou tard, prendre conscience de la profonde *illégitimité* de sa situation : « [é]tranger, venu dans un pays par les hasards de l'histoire, il a réussi non seulement à se faire une place, mais à prendre celle de l'habitant, à s'octroyer des privilèges étonnants au détriment des ayants droit⁴⁹. » Forcément mal à l'aise devant son rôle d'usurpateur mais désireux de protéger ses avantages sociaux, il mettra tout en œuvre pour tâcher de justifier sa position, exagérant d'abord ses propres mérites, puis déshumanisant le colonisé en dépeignant sa prétendue infériorité comme étant intrinsèque, absolue. En plus de voir son individualité⁵⁰ et sa liberté niées, le colonisé se fait ainsi marteler des lieux communs racistes en guise d'explication de son net désavantage social : il est paresseux, a de vils instincts, est fondamentalement voleur, est inapte au confort, à la technique et au progrès, mais possède en contrepartie une grande aptitude pour la misère. Selon l'auteur, cette dynamique de glorification du colonisateur et de rabaissement de son antagoniste débouche irrémédiablement sur ce qu'il désigne comme le *complexe de Néron* : une fois le processus entamé, il ne peut en effet que s'accroître de lui-même vers l'infini, s'approchant toujours, telle une asymptote, d'une hypothétique – et incohérente – extermination du colonisé. Plus le colonisateur se sent usurpateur, plus il veille à « justifier » sa situation par les précédents procédés et plus son usurpation augmente. Ce cercle vicieux contribuerait d'ailleurs à rendre impossible le maintien à long terme du régime colonial, fondé sur une inégalité moralement indéfendable.

Alors que le colonisateur lutte avec sa propre culpabilité, le comportement du colonisé se voit grandement influencer par le discours péjoratif tenu à son égard. L'analyse de Memmi recoupe ici celle de Fanon en cela qu'elle accorde une grande place au complexe d'infériorité invariablement développé par l'indigène, l'aliénation retrouvant chez le penseur tunisien un équivalent conceptuel en la notion de

⁴⁹ *Ibid.*, p. 38.

⁵⁰ « Le colonisé n'est jamais caractérisé d'une manière différentielle; il n'a droit qu'à la noyade dans le collectif anonyme. (« *Ils* sont ceci... *Ils* sont tous les mêmes. ») » *Ibid.*, p. 106.

mystification. « Souhaité, répandu par le colonisateur, ce portrait mythique et dégradant finit, dans une certaine mesure, par être accepté et vécu par le colonisé. Il gagne ainsi une certaine réalité et *contribue au portrait réel du colonisé*⁵¹. » Ce dernier, constatant son incapacité à améliorer sa situation personnelle et collective, en viendra en effet à attribuer cette infériorité sociale aux défauts, aux carences qu'on tente de lui imposer comme traits fondamentaux de sa personnalité⁵². Privé d'emprise sur sa propre histoire et sur les affaires de la cité – donc confronté à l'impossibilité qu'il a de se réinventer –, il se tournera alors vers certaines valeurs-refuges, relevant principalement du domaine privé et traditionnel. D'où l'importance accordée par les populations colonisées à la famille, où une certaine autorité ainsi que l'exercice d'un contrôle demeurent possible à échelle réduite, et à la religion, qui, du moins en ce qui concerne le catholicisme, justifie l'oppression vécue par une logique de pieuse privation et permet par le mysticisme un détachement des choses matérielles⁵³. Il est d'ailleurs souligné qu'en période de combat anticolonial, l'énergie investie dans les activités liées à ces aires de compensation est dramatiquement diminuée.

Comme le souligne Sandra Claire Hobbs dans sa thèse⁵⁴, Albert Memmi est, malgré une œuvre moins « importante » que celle de Frantz Fanon, le théoricien de la décolonisation ayant joui de la plus grande diffusion au Québec. Deux principaux facteurs sont évoqués pour expliquer cette réception particulièrement enthousiaste : l'histoire du peuple tunisien – dont l'auteur est issu – ne fut tout d'abord pas, à l'instar de celle des Québécois et contrairement à celle des Africains (sub-sahariens) et des Antillais, marquée au fer blanc par l'esclavagisme, dimension qui se voit par extension évacuée du discours initial. Puis, alors que les essais de Fanon « portent sur la question du rapport entre les races aux Antilles, l'approche de Memmi, axée davantage sur la sociologie que sur la psychologie, est plus adaptée à la situation québécoise⁵⁵ ».

⁵¹ *Ibid.*, p. 108.

⁵² En cela, Memmi rejoint Fanon dans sa réfutation des théories de Mannoni sur le complexe de dépendance du colonisé, affirmant que « cette adhésion est le résultat de la colonisation et non sa cause : elle naît après et non avant l'occupation coloniale. » *Ibid.*, p. 109.

⁵³ Nous verrons au dernier chapitre de ce mémoire que la production artistique, par sa dimension cathartique contre-productive dans un cadre révolutionnaire, est également considérée par plusieurs comme étant une forme de valeur-refuge.

⁵⁴ HOBBS, Sandra Claire. 2004, « La résistance tranquille : décolonisation et postcolonialisme chez Hubert Aquin et Jacques Ferron », thèse de doctorat, Toronto, University of Toronto, Graduate Department of French, 295 p.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 6.

Puisque, dans la dynamique de reprise discursive qui nous intéresse ici, les conflits raciaux et la violence esclavagiste s'avèrent, du point de vue de la performativité rhétorique, des traits caractéristiques « encombrants » de l'hypocorpus (voire de l'*hypodiscours*), il apparaît normal qu'une œuvre faisant peu état de ceux-ci se voit privilégiée dans le processus de constitution de l'hypercorpus⁵⁶. Autrement dit, le recours particulier aux théories de Memmi – plutôt qu'à celles de Césaire et Fanon – favorise l'identification nord-américaine et permet de désamorcer d'emblée les principaux arguments pouvant éventuellement être utilisés pour discréditer l'analyse décolonialiste de la situation québécoise. En outre, l'intérêt particulier éventuellement porté par l'auteur au Québec, culminant en sa conférence de 1967 intitulée « Les Canadiens français sont-ils des colonisés? », ne put que faire mousser le rapprochement.

2.4 Jacques Berque – Partenariat et recul critique

Il est finalement d'usage d'inclure Jacques Berque – éminent orientaliste algérien et professeur au Collège de France – parmi le groupe sélect des théoriciens de la décolonisation ayant contribué à façonner le discours néonational québécois. Son influence sur l'imaginaire partipriste (davantage que sur celui d'Aquin et de Miron) ne fait en effet aucun doute, son autorité étant invoquée à plusieurs reprises d'un numéro à l'autre, que ce soit notamment par la reproduction d'un article traitant du Québec⁵⁷, la publication d'un compte-rendu critique de l'un de ses essais⁵⁸ ou la reprise assumée de l'une de ses problématiques de prédilection⁵⁹. Or voilà : mis à part l'exemple clair d'hypertexte qu'est l'essai de Chamberland – dont la logique de reprise semble aller, que ce soit volontaire ou non, jusqu'au pastiche du style de *Dépossession du monde*,

⁵⁶ Ce qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler, mais cette fois à plus grande échelle, la logique de la citation stimulatrice-amplificatrice.

⁵⁷ BERQUE, Jacques, « Les révoltés du Québec », *Parti pris*, vol. 1, no 3, décembre 1963, p. 48-51. L'article en question fut originalement publié dans le journal *France-Observateur* en décembre 1963. *Parti pris* publiera également quelques mois plus tard une brève note rectificative envoyée par l'auteur et soulignera par le fait même la parution de *Dépossession du monde*, qui allait s'imposer – du moins selon le point de vue québécois – comme son œuvre maîtresse (vol. 1, no 6, mars 1964, p. 24).

⁵⁸ DEPOCAS, Jan, « Du zâr nilotique à notre bizarre de colonie », *Parti pris*, vol. 1, no 7, avril 1964, p. 54-56.

⁵⁹ CHAMBERLAND, Paul, « De la damnation à la liberté », *Parti Pris*, vol. 3, nos 9-10-11, été 1964, p. 53-88. La « damnation » évoquée dans le titre de cet essai comme antithèse de la liberté n'est pas sans rappeler la pièce maîtresse de l'œuvre de Fanon, à laquelle l'hypothèse du volontarisme de la référence est défendable.

très dense et verbeux –, les occurrences de Berque dans le corpus québécois ne peuvent être analysées selon la même dynamique de réécriture, où son propos servirait de canevas à l'élaboration d'une réflexion « au second degré », adaptée à une nouvelle situation sociopolitique. Cette impossibilité provient du fait que le théoricien, dont l'œuvre est légèrement plus tardive que celles précédemment étudiées⁶⁰, s'intéresse d'emblée au Québec, qu'il inclut lui-même dans son analyse de la décolonisation. Y ayant vécu, en 1963, quelques mois à titre de professeur invité du département d'anthropologie de l'Université de Montréal⁶¹, il développe en effet un intérêt particulier pour les enjeux politiques et sociaux de la province, qu'il consent – au grand plaisir des néonationalistes – à analyser selon la grille de la colonisation. Il nous apparaît ainsi que l'intérêt porté à Berque n'est pas motivé par sa « simple » contribution à l'hypodiscours, mais bien par le poids, la crédibilité qu'il donne, en tant qu'intellectuel de renommée internationale, aux revendications locales⁶². Davantage qu'un modèle, il s'avère un allié, et le partenariat qui en résulte n'est plus *que* symbolique.

C'est d'ailleurs par l'étude de cette ouverture de la notion de (dé)colonisation que l'apport théorique de Jacques Berque au discours est le plus important. Faisant écho à Fanon (voir note 39), il utilise quelques vers de Miron pour illustrer l'évolution (et l'ambiguïté grandissante) de ladite notion, dont les traits constitutifs dépassent désormais les faits historiques objectifs pour inclure des fondements plus globalement idéologiques :

Moi, je gis muré dans ma boîte crânienne,
dépoétisé dans ma langue et mon
appartenance
déphasé, décentré dans ma coïncidence

Ces vers sont d'un poète canadien-français. Il se reconnaît
dans la situation coloniale, qu'il élargit, comme Césaire, à

⁶⁰ Après avoir publié de nombreux ouvrages sur la culture arabe (dont l'impact sur le lectorat québécois fut minime), Berque fait paraître *Dépossession du monde*, qui traite de la décolonisation de façon plus générale, en 1964.

⁶¹ Berque revint au Québec en 1964, où il prononce une nouvelle conférence le 24 février à l'Université de Montréal. (MASSOUTRE, Guylaine, *Itinéraires d'Hubert Aquin*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1992, p. 150.)

⁶² Cette « consécration » du discours décolonialiste québécois dépassa le cadre de l'écrit, Berque ayant notamment accordé une entrevue sur le sujet à Radio-Canada (*Partage du jour*, entrevue radiophonique avec Jacques Berque réalisée par Marcel Tremblay, menée par Renée Larochelle et diffusée le 12 mai 1964, Société Radio-Canada, n° 552460 du Centre d'archives Gaston Miron, <http://www.crlq.umontreal.ca>).

tout son destin. Un Antillais, Fanon, perspicace analyste de la négritude, fut aussi l'un des penseurs de la révolution algérienne. Ces solidarités, qui défient les disparités économiques, les décalages culturels, la différence de couleur ou d'ethnie, se sont nouées depuis une dizaine d'années et se renforcent toujours. Elles illustrent un temps où le phénomène colonial, débordant toutes ses limitations, s'amplifie à la mesure du tragique de l'homme. De là aussi notre embarras pour le définir. Il est souvent malaisé de faire le départ entre ses acceptions purement historiques [...] et ses acceptions morales ou métaphysiques⁶³.

À la recherche d'une définition satisfaisante de la colonisation, il se voit contraint de re-questionner l'impérialisme, qui fait figure de notion-mère : « Grossièrement, certes, l'impérialisme traduit l'expansion d'un pays sur d'autres. Encore faut-il que le premier soit européen, et même, de préférence occidental⁶⁴. » À l'aide d'une série d'exemples opposant des entreprises impériales célèbres (Portugal, France, Royaume-Uni, etc.) à des épisodes analogues n'étant alors pas affligés de la même condamnation morale (Indonésie, Union soviétique, etc.), l'auteur fait ressortir l'importance de l'idéologie derrière l'attribution de l'épithète coloniale, qui à elle seule a le pouvoir de faire basculer le jugement de valeur envers un régime. Selon Berque, ces exemples « traduisent en effet l'espèce de promotion ou de déformation qui affecte un phénomène historique pour en faire l'objet d'édification à long terme, d'effusions affectives et d'appréciations éthiques⁶⁵. » Bien que ces idées rejoignent parfaitement les nôtres, interrogeant l'appropriation du vocable par des peuples dont la prétendue colonisation n'est pas explicite, elles ne peuvent, à l'usage de l'intelligentsia québécoise des années soixante, assumer la même fonction référentielle, n'aboutissant pas à un modèle « utilisable ». Avec Berque, nous sommes, en quelque sorte, en plein métadiscours sur la décolonisation.

Même si la publication de *Dépossession du monde* ne suit que de quelques années les *Portraits* de Memmi et autres *Damnés de la terre*, la pensée qui y est développée fait preuve d'un recul critique qui le distingue des autres ouvrages de l'hypocorpus, la décolonisation y figurant comme l'objet d'une analyse objective plutôt que comme une fin à atteindre par une écriture de combat. Berque pourrait ainsi être vu

⁶³ BERQUE, Jacques, *Dépossession du monde*, Paris, Seuil, 1964, p. 67-68.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 47.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 48.

comme un précurseur des études postcoloniales, en ce sens qu'il délaisse dans son étude le manichéisme – opératoire certes, mais trop réducteur – central à la réflexion de ses prédécesseurs pour privilégier un propos plus nuancé, articulé autour de thèmes davantage conceptuels (l'Œdipe, le *fondamental* et le *virtuel*, etc.). L'intellectuel a ici clairement le dessus sur le militant, ce qui n'est pas tout à fait compatible avec la démarche québécoise⁶⁶.

Bien que les théoriciens ici étudiés ne privilégient pas tous la même approche analytique (anthropologique, psychologique, sociologique, etc.), la mise en commun des principaux traits de leur réflexion permet d'établir avec une précision satisfaisante un modèle alpha du discours de la décolonisation francophone, soit un ensemble de notions et de caractéristiques permettant le mimétisme. Un consensus existe d'abord sur ce qu'est la colonisation, c'est-à-dire une situation où un groupe ethnoculturel en domine un autre sur un territoire qui est historiquement le sien, situation motivée par des intérêts économiques (et culturellement impérialistes) et justifiée par des arguments subjectifs, racistes et somme toute fallacieux. Guidée par une vision manichéiste où le groupe dominant est présenté comme ontologiquement supérieur à l'autre, l'entreprise coloniale déshumanise ses victimes en les transformant en main-d'œuvre bon marché privée de tout pouvoir réel et en les convaincant de la légitimité de la dynamique établie. Le discours anticolonial, qui vise la réhabilitation culturelle et sociale des peuples ainsi opprimés, est quant à lui fondé sur l'analyse et l'explicitation des mécanismes de la colonisation, de façon à amener à la conscience des colonisés l'étendue ainsi que les causes de leur aliénation; le manichéisme y est conservé, les rôles sont simplement inversés. La démarche de Césaire, Fanon et Memmi, en plus d'emprunter quelques outils théoriques au socialisme, s'inscrit ainsi en continuité avec la vision sartrienne de la littérature : elle est, au nom de la justice, une invitation argumentée à la révolte populaire, la violence y jouant à la fois le rôle de déclencheur et d'instrument.

⁶⁶ Cela dit, l'influence du discours de Berque demeure particulièrement marquée dans le spécial « Portait du colonisé québécois » de *Parti pris*. Chamberland y reprendra justement les thèmes du fondamental et du virtuel, alors que Pierre Maheu intitulera son article « L'Œdipe colonial », exactement comme le chapitre III de *Dépossession du monde* (aucune autre allusion directe à l'auteur n'y sera cependant faite).

Cela dit, notre problématique de travail nous incite à cerner un autre important point commun à toutes ces moutures du discours de la décolonisation, Berque inclut : il s'agit du passage d'une conception très située du phénomène colonial, découlant directement de l'expérience particulière des théoriciens, vers une ouverture de la notion aux situations présentant suffisamment de caractéristiques analogues – la principale étant la domination d'un groupe sur un autre basée sur la différence ethnique ou culturelle. Alors que Fanon et Berque évoqueront l'instabilité sémantico-idéologique du terme « colonisation » pour accepter d'emblée sa réutilisation par des peuples n'étant pas historiquement considérés comme colonisés, Césaire parlera de situations *semi-coloniales* ou *para-coloniales*⁶⁷, tandis que Memmi préférera simplement parler d'Opprimés, ouvrant du coup la porte aux Québécois – qui cherchaient alors à se redéfinir collectivement.

⁶⁷ CÉSAIRE, Aimé, « Culture et colonisation », *Présence Africaine*, nos 8-9-10, juin-novembre 1956, p. 190.

CHAPITRE 3

GENÈSE ET ÉVOLUTION DE LA PENSÉE DÉCOLONIALISTE AU QUÉBEC

« Depuis ses origines, le peuple canadien-français n'a jamais connu d'autre régime que le régime colonial. »

- André d'Allemagne, *Le colonialisme au Québec*

Si, comme nous venons de le voir, la colonisation et son antagonisme révolutionnaire connurent leurs véritables premières analyses étoffées lors de la période suivant la Deuxième Guerre mondiale, ces phénomènes sociopolitiques n'en demeuraient pas moins quotidiennement palpables depuis le début de leur « mise en application ». Nul besoin en effet, lorsque l'on se retrouve dans la position du dominé, de voir la colonisation théorisée pour en ressentir les effets et voir naître en soi une frustration par rapport à ceux-ci! Il serait ainsi erroné d'associer le véritable début du combat anticolonial québécois à la période du tournant des années soixante, la lecture des ouvrages précédemment évoqués agissant comme l'agent salutaire d'une troublante réalité depuis toujours ignorée. Cette conscience, autant chez les intellectuels que chez le peuple, d'une situation sociale globalement injuste pour la population canadienne-française existait en effet au moins depuis la Conquête de 1760. Les traces écrites ne mentent pas à ce sujet : qu'il s'agisse de traités, de déclarations politiques ou d'œuvres à caractère plus littéraire, l'histoire du Canada français semble traversée, suivant certaines variations d'intensité, d'un esprit révolutionnaire marqué¹. Or, ces luttes étaient-elles spécifiquement *décolonialistes*, évoquant comme motivations des schémas analogues à ceux nous servant aujourd'hui de grille d'analyse, ou cette interprétation de l'histoire ne fait-elle que plaquer artificiellement sur le passé une dynamique interne au goût du jour?

Nous nous intéresserons d'abord, à l'intérieur de ce chapitre, aux différentes manifestations du discours révolutionnaire précédant la période privilégiée par notre corpus principal, tentant en quelque sorte d'établir une certaine généalogie de la pensée décolonialiste québécoise. En plus de nous donner une perspective dépassant le cadre relativement étroit de la réécriture des théories afro-antillaises, cette stratégie analytique nous permettra notamment de relativiser l'utilisation du terme « colonial »,

¹ Voir à ce sujet COSTISELLA, Joseph, *L'esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française*, Montréal, Beauchemin, 1968, 316 p.

ses connotations variant à travers les époques. Nous examinerons ensuite avec précision le processus d'implantation de l'imaginaire de la décolonisation au sein du Québec de la Révolution tranquille, étudiant comment chacune des figures dominantes du discours néonationaliste en vint à l'adopter. Ce chapitre nous permettra finalement de bien définir les enjeux historiques et politiques encadrant la production essayistique qui nous occupe, de façon à pouvoir ensuite n'accorder d'attention qu'aux questions strictement culturelles.

3.1 L'instabilité sémantique de la colonisation au Québec

Les paroles de d'Allemagne² qui chapeautent ce chapitre peuvent avoir de quoi surprendre, ou du moins de quoi éveiller certains soupçons quant à l'objectivité sous-tendant sa lecture de l'histoire du Canada français. Dans *Le colonialisme au Québec*, l'intellectuel écrit en effet visiblement avec, en tête, un programme précis, déjà bien explicite à-même le titre de l'ouvrage : dévoiler à la conscience générale les rouages d'une domination typiquement *coloniale* exercée par les Anglais en sol canadien-français et imputer par extension tous les maux de la population francophone locale à cette dynamique fondée sur l'exploitation. Ainsi, du moins en ces pages, la colonisation revêt un caractère fondamentalement négatif de par ce qu'elle implique l'idée de subordination – d'un rapport hiérarchique basé sur l'essence – entre deux peuples ; difficile alors, lorsque l'on lit la phrase citée en exergue³, de ne pas être frappé par l'ambiguïté entourant la connotation de l'expression « régime colonial ». La Conquête anglaise n'inféodant les francophones d'Amérique qu'à partir de 1760, se pourrait-il que d'Allemagne admette d'une façon implicite, en ce qui concerne les deux siècles précédant cette date, une forme de colonisation n'ayant pas une acception intrinsèquement péjorative? D'emblée, l'histoire du Québec semble marquée par une instabilité sémantique entourant le fait colonial, présage du va-et-vient positif/négatif allant régler sa connotation à travers les années à suivre.

Car n'oublions pas cette donnée aussi fondamentale que paradoxale : les (Canadiens) Français furent eux-mêmes en premier lieu colonisateurs de l'Amérique du Nord, assumant le rôle peu glorieux de l'usurpateur envers les populations indigènes

² André d'Allemagne fut co-fondateur du Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.), dont il fut également le premier président. Sa production livresque est intimement liée à son projet politique.

³ D'ALLEMAGNE, André, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Les éditions R.B., 1966, p. 17.

du nouveau continent. La cohabitation avec les Amérindiens ne se fit pas tout à fait sous le signe de l'intégration⁴, ou au contraire de la vassalisation sauvage ; les tribus locales – population historiquement légitime du pays – furent plutôt en grande partie décimées par les maladies et les conflits armés, les survivants étant ensuite ghettoïsés et carrément exclus de tout processus décisionnel. Il n'est pas surprenant que cet épisode de l'histoire du Québec ne fasse l'objet d'aucune allusion dans les différentes moutures du discours national ; les derridiens de ce monde pourraient d'ailleurs avec raison identifier cette facette de la question comme étant ni plus ni moins la tache aveugle du discours décolonialiste québécois. Impossible donc, dans la logique de ce discours, de baser la gloire passée du peuple sur cet épisode.

Malgré tout, la colonisation demeurerait, pour les fondateurs et habitants de la Nouvelle-France, une notion positivement chargée parce que synonyme du rayonnement impérial d'une mère-patrie à laquelle ils étaient toujours attachés. Elle verra ensuite sa connotation varier avec le temps et les différents bouleversements sociaux; ainsi, alors qu'avec la Conquête de 1760, les Français – colonisateurs originaux – passent sous la tutelle de l'Angleterre, la colonisation n'est soudainement plus perçue comme une noble mission, mais bien comme une manœuvre impérialiste hostile et oppressive dont ils sont les innocentes victimes. Cette nouvelle haine du régime colonial – toute dirigée contre l'envahisseur anglais, considéré comme usurpateur – connaîtra son apogée lors de la célèbre Rébellion de 1837-1838, menée par les Patriotes, groupe révolutionnaire à l'intérieur duquel francophones et anglophones étaient unis contre les représentants d'une Couronne britannique qui freinait l'épanouissement interne de ce qui s'appelait désormais le Bas-Canada. Comme on le sait, cette insurrection se solda par un échec⁵ ; le sentiment anticolonial perdit ensuite peu à peu

⁴ Bien que plusieurs missionnaires aient certes tenté de convertir les autochtones à la religion catholique, à l'image des autres missions colonisatrices françaises, et que certains liens commerciaux furent tout de même tissés entre les deux peuples.

⁵ L'un des principaux héritages identifiables de cette révolution ratée est le traumatisme de la répression. Pour la première fois depuis la Conquête – instant où les Canadiens français devinrent politiquement et culturellement subordonnés – l'oppression anglaise se manifesta en effet par une violence qui n'était plus seulement psychologique (voire économique), mais bien concrètement physique. Papineau, dans *l'Annuaire de l'Institut Canadien pour 1867*, ne manquera pas de souligner l'ampleur et la gravité du sort réservé à ses compatriotes, établissant un parallèle comparatif entre le régime de la Terreur sévissant lors de la Révolution française et la répression britannique subie par les Patriotes (voir PAPINEAU, Louis-Joseph, dans *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1867*, Montréal, Le Pays, 1867, p. 25.). Selon D'Allemagne, le sentiment d'infériorité ressenti par les Canadiens français (que nous verrons central au discours des années 1960) serait né de la défaite de cette insurrection et des exils et pendaisons qui suivirent (voir *Le colonialisme au Québec*, p. 20). Une infériorité matérielle – une infériorité dans la démonstration

de son intensité, la Confédération de 1867 marquant le transfert des pouvoirs politiques de Londres à Ottawa, capitale d'un Canada nouvellement uni. André d'Allemagne, cofondateur du RIN et auteur d'un ouvrage intitulé *Le colonialisme au Québec*, décrivit rétrospectivement cette Confédération comme « une formule qui neutralisait le sentiment national du peuple conquis en le plaçant dans une situation définitive et minoritaire, à l'intérieur d'un contexte acceptable et propre à entretenir chez lui l'impression d'une certaine liberté⁶. » Son analyse, si l'on fait abstraction de sa dimension partisane, est pertinente pour expliquer la baisse de ferveur anticoloniale au Québec, désormais « libéré » – du moins en apparence – du joug anglais. C'est alors que, comme nous l'avons évoqué à quelques reprises, un nationalisme typiquement canadien-français se développe, caractérisé par une idéologie isolationniste où le « génie de la race » doit être préservé par le respect des valeurs traditionnelles, fondatrices du peuple-nation. C'est dans ce contexte que la colonisation est réintroduite dans le discours social, mais cette fois réinvestie de la connotation positive qui la caractérisait dans l'esprit des protoquébécois du XVIIe siècle, à une différence près : dorénavant, la mère-patrie française fait place au Québec lui-même, et les contrées hôtes de son étalement sont les régions intra-territoriales éloignées du centre montréalais plutôt que des continents échappant à son emprise impériale. La colonisation, à travers les multiples appels lancés par le gouvernement et le clergé, se voit ainsi investie d'un sens de développement, surtout agricole, des régions qui, comme l'Abitibi et le Saguenay, appartiennent déjà administrativement à la province mais dont les ressources ne sont pas encore exploitées. Le mot d'ordre, durant la seconde moitié du XIXe et la première du XXe siècle, est donc celui-ci : il faut auto-coloniser le Québec. En témoignage, encore plus clairement que n'importe quel texte, la création par Honoré Mercier en 1888 d'un *Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec...*

de la force – serait donc fondamentale à cette postérité psychologique du colonisé, celui-ci se considérant comme historiquement (voire essentiellement) moins fort, moins méritant que son colonisateur. Or, si cet épisode de brutalité fut certes cité par certains pour expliquer un aspect particulier de la psyché québécoise, sa principale récupération alla davantage dans le sens de l'auto-victimisation ; car même si l'offensive anglaise était, objectivement parlant, une réponse militaire à l'affront canadien, elle fut avant tout retenue comme une forme d'oppression sanguinaire, symbole explosif de la violence latente qui réglait un quotidien colonial somme toute paisible. Il faut signaler que l'apparente absence de violence dans la prétendue situation coloniale du Québec des années 1960 s'avérait l'un des principaux éléments discréditant l'analogie effectuée avec les anciennes colonies françaises (pensons à Fanon). Le recours à cet épisode de notre histoire, bien que très bref, permit ainsi aux tenants du discours décolonialiste de colmater – grossièrement nous en conviendrons – cette faille argumentative.

⁶ D'ALLEMAGNE, André, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, les éditions R.B., 1966, p. 21.

3.2 L'éveil d'une conscience colonisée

Mais avec les multiples développements internationaux suivant la Deuxième Guerre mondiale, la connotation de la notion de colonisation n'est plus tributaire des humeurs variables des différents peuples. Alors que l'Asie, le Moyen-Orient puis l'Afrique rompent tour à tour leurs liens avec les différentes puissances coloniales qui les administraient, le terme colonisation s'investit invariablement des atrocités commises en son nom et s'impose comme synonyme d'oppression, de racisme et d'aliénation. Parallèlement, un certain courant autonomiste commence à se propager au Québec, les années 1950 étant marquées par une aversion grandissante envers les politiques centralisatrices d'Ottawa, qui ne se soucie pas de la spécificité canadienne-française. C'est dans ce contexte que naît en 1957 l'Alliance Laurentienne, premier véritable parti politique servant tout entier un projet indépendantiste. Fondé par Raymond Barbeau (et comptant le jeune d'Allemagne parmi ses membres), le parti perpétue par l'idéologie qu'il prône le nationalisme « racial », traditionnel, de Lionel-Groulx, mais y ajoute une importante dimension corporatiste (qui précipitera d'ailleurs sa chute dans l'opinion populaire et sa dissolution hâtive). Si son existence est depuis considérée comme simplement anecdotique, l'on retiendra – et cela n'est jamais souligné – que c'est dans le manifeste de l'Alliance Laurentienne que se trouve imprimée la première élaboration d'un partenariat symbolique entre le Canada français et les différentes nations du monde en pleine ébullition anticoloniale. Le texte, publié dans *Laurentie* (l'organe du parti), invite en effet ses lecteurs à regarder « ce qui arrive dans les états arabes » et souligne « la montée des peuples noirs », invitant ensuite les Canadiens français à « suivre la marche de l'histoire » de façon à éviter « l'assimilation anglo-saxonne ». De plus, le manifeste témoigne d'un pivot fondamental dans l'évolution du discours anticolonial québécois : l'agresseur duquel il faut se libérer est désormais le Canada anglais (les « Canadiens »), subtile force colonisatrice empêchant le Québec de s'épanouir politiquement et culturellement. L'on y qualifie d'ailleurs explicitement la constitution canadienne de « coloniale et impérialiste », ce qui avait décidément de quoi faire frissonner, ou du moins frapper l'imaginaire. Car voilà : personne ne veut être colonisé, et ce surtout pas au tournant des années soixante.

Or, le rayonnement de l'Alliance Laurentienne fut somme toute très modeste et son évocation des luttes arabes et africaines ne se limita, sur le plan argumentatif, qu'au

simple clin d'œil (quoique demeurant tout de même, objectivement parlant, un efficace levier rhétorique). C'est ailleurs qu'il faut chercher pour trouver ce qui s'avéra être le point d'arrimage précis du discours anticolonial moderne en terre québécoise. Ce point, c'est Gaston Miron qui, dans son essai intitulé « Un long chemin » (*Parti pris*, vol. 2, no 5, janvier 1965), nous l'offre sur un plateau d'argent. Le poète y relate en effet qu'en 1955 ou 1956, un collaborateur de la revue *Esprit*, en discutant avec lui d'un numéro spécial sur le Canada français paru quelques années plus tôt, lui fit remarquer chez son peuple ce qui lui apparaissait comme la « résonance d'une conscience colonisée⁷ ». D'abord indigné par ces propos, refusant d'emblée d'admettre que la situation sociopolitique et culturelle du Québec puisse être comparée à celle des pays colonisés (ne serait-ce que par l'évidente différence de qualité de vie), Miron continua à réfléchir à la question et finit par trouver dans le discours anticolonial une grille d'analyse lui permettant effectivement de mieux expliquer le monde dans lequel il vivait, lui fournissant des outils pour expliciter les rouages d'un système qui l'aliénait et qui trouvait soudain une toute nouvelle cohérence⁸. C'est ainsi qu'il se familiarisa avec les œuvres des différents poètes et théoriciens de la décolonisation (en particulier Césaire et Memmi), qui nourrirent de beaucoup sa réflexion sur la politique, mais aussi – voire surtout! – sur la langue et la poésie en milieu minoritaire (notons d'ailleurs que les poèmes de *La vie agonique* sont écrits durant cette période, où la question identitaire et la notion de repossession deviennent centrales à son discours). Cette prise de conscience d'un état colonisé est d'ailleurs confirmée et commentée dans la correspondance entretenue avec son ami Claude Haeffely, où des parallèles entre son œuvre et celle de Césaire sont établis dès 1956⁹. Et puisque l'on connaît bien l'influence de l'homme sur le milieu littéraire et plus globalement intellectuel de l'époque, tout

⁷ MIRON, Gaston, « Un long chemin », *Parti pris*, vol. 2, no 5, janvier 1965, p. 26-27.

⁸ *Ibid.*, p. 196.

⁹ Miron y affirme : « Certaines œuvres que j'ai lues depuis un an, comme celle de Césaire par exemple, m'écrasent par l'effarante parenté que je ressens à leur endroit. Certains parallèles de ma démarche se confondent avec les leurs. » Il ajoutera, en 1958 : « Aimé Césaire, par exemple, a rendu bon à rien tout ce que je puis écrire. [...] Je suis un ramassis des échos de ce siècle. » Bien que la relation entre les œuvres n'en soit pas ici une d'imitation ou même d'inspiration (Pierre Bayard parlerait sans doute de « plagiat par anticipation »), cette troublante parenté poétique contribua assurément à cristalliser chez Miron le sentiment d'une affinité profonde entre le Québec et les (ex-) colonies françaises.

MIRON, Gaston et Claude HAEFFELY, *À bout portant. Correspondance 1954-1965*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, p. 58 et p. 115.

porte à croire que c'est par son intermédiaire que la grille décolonialiste piqua initialement la curiosité de nos penseurs.

Chronologiquement, tout concorde : mais tandis que le poète abandonne momentanément ses activités littéraires pour se concentrer sur le militantisme politique (notamment au sein du Parti Social-Démocrate, à partir de 1956, et du R.I.N., créé en 1960), c'est Hubert Aquin qui semble devenir le nouveau porte-étendard de la reprise du discours anticolonial, lui-même de plus en plus fasciné par la situation africaine et les rapprochements possibles avec certaines facettes du quotidien québécois. Lui aussi militant auprès du R.I.N., Aquin se joint en 1960 à l'équipe de rédaction de la revue *Liberté*, dont il devient rapidement directeur. Son premier grand projet en tant que titulaire de ce poste semble l'extension logique de ses principales lectures du moment : beaucoup d'anthropologie (Lévi-Strauss, Mauss, Benedict), mais aussi *Psychologie de la colonisation* d'Octave Mannoni et *Portrait du colonisé* de Memmi, qui frappent son imagination. En octobre 1961, il se rend ainsi à Paris avec le dessein de convaincre M. Kala-Lobé, alors directeur de *Présence Africaine*, de jumeler la distribution de leurs revues, stratégie qui tient davantage du partenariat idéologique que de la simple volonté expansionniste¹⁰.

Si ces discussions ne débouchèrent pas sur un accord en bonne et due forme, l'ardeur anticoloniale d'Aquin ne fut pas refroidie pour autant. Car c'est en 1962 que les idées de Fanon, Memmi et compagnie se répandent au Québec comme une véritable traînée de poudre. Aquin y lit notamment *Teilhard de Chardin et la politique africaine* de Léopold Sédar Senghor, les numéros de *Présence Africaine* consacrés aux actes des deux importants *Congrès des écrivains et artistes noirs*, ainsi que *Le Maghreb entre deux guerres* de Jacques Berque¹¹. Alors que la visite de ce dernier à Montréal souligne l'intensification des rapports entre l'intelligentsia québécoise et celle de ce qui allait tranquillement devenir la francophonie, Aquin retourne en Europe pour le tournage

¹⁰ MASSOUTRE, Guylaine, *Itinéraires d'Hubert Aquin*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1992, p. 124. C'est lors de ce voyage que l'intérêt d'Aquin pour les luttes d'indépendance dans la francophonie semble se cristalliser : après son passage à Paris, il visite Bruxelles (où la cause wallonne attire son attention) puis se rend au Sénégal, au Dahomey et en Côte-d'Ivoire, où il entre véritablement en contact avec ces réalités qu'il découvrirait en plusieurs points analogues à la sienne. Au retour, il lira notamment *Brève histoire de l'Afrique noire* de Louis C.D. Joos (1961), *Muntu, l'homme africain et la culture négro-africaine* de Janheinz Jahn (1958) et *Cahier d'un retour au pays natal*, de Césaire.

¹¹ L'ouvrage de Guylaine Massoutre note également la lecture, en 1962, des *Études de la littérature coloniale* de R. Lebel ainsi que de *Psychologie de la colonisation française*, de Léopold de Saussure.

d'un film de l'ONF intitulé *À l'heure de la décolonisation*¹², pendant lequel il rencontre Albert Memmi, Messali Hadj¹³, Octave Mannoni, Olympe Bhêly-Quénum¹⁴ et Cheikh Hamidou Kane¹⁵. Il contacte également Césaire, désireux de reproduire dans les pages de *Liberté* son « Culture et colonisation », importante communication prononcée dans le cadre de l'un des congrès précédemment mentionnés ; le poète accepte et le texte est publié en janvier 1963 dans un numéro spécial intitulé « Culture française », où les différents collaborateurs spéciaux (Charles-Henri Favrod, Olympe Bhêly-Quenum et Césaire) sont invités à réfléchir sur la relation unissant les colonies françaises à la culture et la langue du colonisateur¹⁶. Et c'est encore en 1962 qu'Aquin écrit et publie « La fatigue culturelle du Canada français », texte majeur qui eut un effet indéniablement catalyseur sur les penseurs nationalistes de l'époque. Un nationalisme en pleine mutation, précisons-le, désormais ouvert sur le monde et décidément investi d'une visée révolutionnaire presque romantique.

Le momentum décolonialiste se poursuit en 1963, sa dimension révolutionnaire étant justement renforcée par la naissance de *Parti pris*, revue fondée par de jeunes universitaires et écrivains décidés à effectuer une cassure nette avec l'objectivité analytique prônée par *Cité Libre* et, dans une certaine mesure, *Liberté*. Certes, en termes de révolution, c'est à la même époque que le Front de libération du Québec commence à s'organiser sous le commandement de Georges Schoeters (lui-même formé par les milices algériennes du FLN) et qu'Aquin se fait commandant de l'« Organisation spéciale » – cellule révolutionnaire indépendante – tout en annonçant au journal *Le Devoir* qu'il prend le maquis. Or, ces initiatives étaient avant tout

¹² DANSEREAU, Fernand et Victor JOBIN (prod.), *À l'heure de la décolonisation*, réalisé par Monique FORTIER, écrit par Hubert AQUIN, Montréal, Office National du Film du Canada, 1963, 27 min. 36 sec. (pour le texte complet du film, voir l'annexe 1.2)

¹³ Messali Hadj (1898-1974) fut l'un des premiers nord-africains à militer en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Il fondera au cours de sa vie plusieurs partis et groupes faisant la promotion de l'indépendance nationale, parmi lesquels l'Étoile nord-africaine (ENA, en 1926) et le Mouvement national algérien (MNA, en 1954). Moins radicales que celles du FLN – qui ne jure que par la lutte armée –, les idées de Messali Hadj seront progressivement oubliées par le peuple algérien.

¹⁴ Olympe Bhêly-Quenum est un écrivain né au Bénin en 1928. Formé en anthropologie et en sociologie, il publie plusieurs romans et assure la direction des revues *La vie africaine* et *L'Afrique actuelle*. Le personnage d'Olympe Guezzo-Quénum, créé par Aquin dans son roman *Trou de mémoire* (1967), en est vaguement inspiré.

¹⁵ Né au Sénégal en 1928, Cheikh Hamidou Kane est un écrivain rendu célèbre par son roman intitulé *L'aventure ambiguë* (1961). Il se fait également connaître en tant que collaborateur à la revue *Esprit*.

¹⁶ Notons que ce numéro spécial de *Liberté* ne paraît que deux mois après le désormais célèbre numéro « Le français dans le monde » de la revue *Esprit* (no 311, novembre 1962), considéré par plusieurs comme l'acte de naissance de la francophonie moderne, notamment grâce à l'article « Le français, langue de culture » de Léopold Sédar Senghor.

motivées par l'action concrète, immédiate et violente, le modèle insurrectionnel privilégié étant celui de la guérilla (soit la révolution perpétrée par des groupuscules radicaux) et non celui du soulèvement populaire, où l'indignation fait consensus chez les masses désormais conscientes de leur situation d'opprimés. Pour *Parti pris*, qui se considère comme le « Front Intellectuel de Libération du Québec ¹⁷ », le projet tend plutôt vers la seconde option : puisque « la phase présente de la révolution [...] est celle de la prise de conscience ¹⁸ », la mission de la revue sera avant tout la désaliénation du peuple québécois par l'analyse et l'explicitation des forces sous-tendant son quotidien en tant que groupe minoritaire. « C'est dire que pour nous, l'analyse, la réflexion et la parole ne sont qu'un des moments de l'action : nous ne visons à dire notre société que pour la transformer ¹⁹ », ajoutent-ils dans le texte de présentation du premier numéro, qui fait en quelque sorte office de manifeste. L'approche s'avère ainsi d'emblée en tous points conforme à celle privilégiée par Césaire, Memmi et Fanon, qui, aux côtés de Marx et Sartre, apparaîtront rapidement et de façon explicite dans les pages de la revue comme des maîtres à penser assumés, comme des auteurs ayant permis aux partipristes – métonymie espérée de l'ensemble du peuple québécois – de retrouver leur identité et de lui conférer une valeur positive ²⁰.

Se présentant d'abord comme « revue politique et littéraire », puis plus généralement comme « revue politique et culturelle ²¹ », *Parti pris* naît en octobre 1963 de la collaboration de cinq jeunes hommes issus des lettres et des sciences humaines : André Brochu, Paul Chamberland, Pierre Maheu, André Major et Jean-Marc Pottie. Quelques mois plus tôt, la revue *Liberté* donnait, sans nécessairement le savoir, un indice de l'imminence de sa création : le numéro spécial « Jeune littérature... jeune révolution » (no 26, mars-avril 1963) réunit ainsi en ses pages plusieurs textes de Major, Brochu et Chamberland ²², qui profitèrent de la tribune pour afficher leurs couleurs, pour le moins éclatantes. Si l'idée de révolution québécoise est certes à l'honneur dans

¹⁷ MAHEU, Pierre, « De la révolte à la révolution », *Parti pris*, vol. 1, no 1, octobre 1963, p. 15.

¹⁸ « Présentation », *Parti pris*, vol. 1, no 1, octobre 1963, p. 4.

¹⁹ *Ibid.*, p. 2.

²⁰ MAHEU, Pierre, « De la révolte à la révolution », *Parti pris*, vol. 1, no 1, octobre 1963, p. 10.

²¹ Robert Major voit en ce changement l'illustration d'une volonté de considérer la littérature en tant que production culturelle égale aux autres, mais également un stratagème pour éviter qu'on associe trop rapidement l'équipe de *Parti pris* au cliché de la « nouvelle et brillante génération littéraire ».

MAJOR, Robert, *Parti pris : idéologies et littérature*, LaSalle, Éditions Hurtubise HMH, 1979, p. 1-2.

²² En plus d'un texte de Jacques Renaud, qui allait en 1964 publier le roman joyal *Le cassé* aux Éditions Parti pris.

l'ensemble des contributions, le texte de Chamberland s'avère de tous le plus frondeur : intitulé « L'intellectuel québécois, intellectuel colonisé », il s'ouvre sur une affirmation surprenante, destinée, comme ce fut le cas pour Miron lors de sa discussion précédemment évoquée, à ébranler, à remodeler l'horizon d'attente du lectorat local : « L'intellectuel québécois est colonisé parce que le Québec est une colonie²³. » ; le tout précédé d'une épithète tirée de la préface des *Damnés de la terre*, signée par Sartre (« Le moindre divertissement de la pensée est une complicité criminelle avec le colonialisme. »)! Jamais auparavant l'idée n'avait bénéficié d'une telle diffusion. Seul André Major, encore quelques mois plus tôt et dans une revue au tirage très limité, avait précédemment établi sur papier une relation claire entre le Québec et les théories de Frantz Fanon²⁴. Cela dit, ce qui n'était jusqu'alors que le fait de cas isolés s'impose en automne 1963 comme l'ultime prémisse d'une revue symbolisant avec fracas le renouveau intellectuel et idéologique québécois : le peuple canadien-français est dominé et son épanouissement passe par la décolonisation.

Alors qu'Aquin et Miron ne faisaient jusqu'à ce moment que suggérer par juxtaposition implicite le caractère colonial de la situation québécoise, les partipristes furent véritablement les premiers – à l'exception, relativement mineure, de l'Alliance Laurentienne – à l'affirmer de façon explicite : « L'aliénation dont nous souffrons, et qui existe à tous les niveaux, vient de ce que nous sommes colonisés et exploités : au niveau politique [...] au niveau économique [...] au niveau culturel [...] »²⁵. Les *Canadiens* représentent toujours dans cette mouture du discours l'entité colonisatrice qui asservit les Canadiens français en leur refusant, par la structure même de la confédération, le réel pouvoir politique – les enjeux fondamentaux échappant au gouvernement provincial, condamné à diriger en « roi nègre » –, en conservant, avec les États-Unis, le monopole des capitaux et en abâtardissant, par la nécessité sociale de l'usage de l'anglais – la langue et la culture québécoises. Pendant les cinq années de son existence, les différents collaborateurs de *Parti pris* (au nombre desquels figureront

²³ CHAMBERLAND, Paul, « L'intellectuel québécois, intellectuel colonisé », *Liberté*, no 26, mars-avril 1963, p. 119.

²⁴ MAJOR, André, « Les Damnés de la terre et nous », *La Revue socialiste*, no 6, automne 1962, p. 45-47. Comme le souligne Robert Major (p. 39, note 20), le jeune partipriste y « annonce qu'il va tirer les idées essentielles de Fanon et essayer "selon la dialectique la plus rigoureuse, de montrer que la situation qui les a suscitées est semblable en plusieurs points à la nôtre". » Il est également intéressant de remarquer que la publication de cet article se fait presque en même temps que celle de « La fatigue culturelle du Canada français », que nous considérons comme le premier texte majeur du discours décolonialiste québécois.

²⁵ « Présentation », *Parti pris*, vol. 1, no 1, octobre 1963, p. 3.

éventuellement Aquin et Miron²⁶) se firent donc apôtres du « socialisme décolonisateur²⁷ », ligne éditoriale qui conféra à la revue un cadre critique précis, qui éclaircit le « parti pris » revendiqué en intitulé. À l'aide d'un vocabulaire évoquant directement les luttes africaines et antillaises (différentes déclinaisons de termes comme « colonisation », « aliénation », « mystification », « révolution », « oppression », « dépossession », « racisme », voire « esclavage » sont en effet utilisées à satiété), le Québec y fut analysé sous toutes ses coutures, selon une stratégie rhétorique dont l'exemple le plus éclatant est assurément la publication, en été 1964 (vol.1, nos 9-10-11), du spécial « Portait du colonisé québécois »²⁸, lequel se présente comme une réécriture du célèbre essai d'Albert Memmi. Appliquant également cette grille particulière à leur réflexion sur la littérature (notamment dans le numéro intitulé « Pour une littérature québécoise », vol. 2, no 5, janvier 1965) et publiant par le biais de leur maison d'édition des œuvres poétiques et essayistiques²⁹ qui venaient appuyer le propos articulé dans la revue, les partipristes ont rapidement su s'imposer comme les plus spectaculaires défenseurs de la thèse décolonialiste québécoise, contribuant largement à sa popularisation au sein des masses locales.

Outre ces figures dominantes, plusieurs autres intellectuels et essayistes de l'époque ont contribué d'une façon importante à l'élaboration du discours, que ce soit en parallèle ou à la suite de l'aventure partipriste. Nous avons déjà souligné au passage la contribution d'André d'Allemagne qui, avec son essai intitulé *Le colonialisme au Québec*, tentera également d'étudier la dimension coloniale de la réalité canadienne-française avec une volonté d'exhaustivité (analysant ses manifestations historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles), le texte résumant selon Luc Racine

²⁶ Aquin fit publier deux textes dans la revue : « Le corps mystique » (vol. 1, no 5, février 1964) ainsi que le très important « Profession : écrivain » (vol. 1, no 4, janvier 1964). Miron y publie quant à lui « Un long chemin » (vol. 2, no 5, janvier 1965) et « Le non-poème et le poème » (vol. 2, nos 10-11, juin-juillet 1965), en plus de faire partie, à titre de mentor et à partir de l'été 1965, du comité de rédaction.

²⁷ Robert Major précise que si le discours de la décolonisation fut en effet fondamental aux débuts de la revue (« [il] a permis aux partipristes leur première formulation du mal-vivre québécois »), c'est le socialisme – plus précisément le marxisme – qui devint avec le temps la principale idéologie véhiculée. MAJOR, Robert, *Parti pris : idéologies et littérature*, Lasalle, Éditions Hurtubise HMH, 1979, p. 38-40.

²⁸ Nous retrouverons également l'antagoniste « Portrait du colonisateur » comme sous-titre de l'édition septembre-octobre 1966 (vol. 4, no 1) de la chronique « Le colonialisme quotidien ». Cette chronique mensuelle, toujours anonyme (simplement signée « p. p. »), apparaît pour la première fois en mai 1966 (vol. 3, no 10) ; adoptant souvent un ton plutôt cabotin, elle s'intéresse à des exemples précis de la domination coloniale telle que vécue par les Québécois francophones.

²⁹ Les Éditions Parti pris sont en effet responsables de la mise sous presses de certains textes fondamentaux de la littérature québécoise, notamment *Le cassé* de Jacques Renaud (1964), *L'afficheur hurle* de Chamberland (1965) et *Nègres blancs d'Amérique* de Pierre Vallières (1968).

l'idéologie du « nationalisme décolonisateur » alors prônée par le R.I.N.³⁰. Bien conscient du caractère *modéré* – ou plutôt habilement dissimulé – de la colonisation telle qu'exercée au Québec depuis la Confédération, d'Allemagne en proposera à un certain moment, à l'instar de Césaire et de ses situations semi- et para-coloniales, une appellation plus prudente : « Le libéralisme apparent du régime, l'absence d'identité et la faiblesse du colonisateur, l'égalité des cultures en cause, l'absence de conflit racial font du colonialisme au Québec un "colonialisme de gentlemen"³¹. » Cela dit, sa critique du régime n'en demeura pas moins virulente, en se rapprochant des décolonisants originaux par l'évidente similitude entre les propos (aliénation, valeurs-refuges, méfiance envers les élites, multiplicité des sphères de domination, etc.), mais en n'invokant jamais leur autorité de façon explicite. Deux ans plus tard, le militant socialiste Pierre Vallières publie le désormais célèbre *Nègres blancs d'Amérique* (1968), essai enflammé relatant son expérience d'activiste social et politique où il réfléchit, à l'aide des outils fournis par Marx, les philosophes existentialistes et (parfois) les théoriciens de la décolonisation, à la subtile oppression vécue par les francophones du Québec. À ses débuts collaborateur à la revue *Cité Libre* – principalement à cause de son allégeance personaliste, philosophie développée par Emmanuel Mounier autour de la revue française *Esprit* et de laquelle les « citélibristes » s'inspiraient largement –, Vallières vit ses idées évoluer vers la gauche plus radicale, l'auteur prônant éventuellement l'indépendance du Québec par la lutte armée et s'imposant comme leader idéologique du F.L.Q. Faisant tout de même preuve d'une certaine sensibilité pour la littérature (principalement la poésie³²), il marqua davantage l'imaginaire

³⁰ Dans sa critique de l'ouvrage, Racine accuse en effet d'Allemagne (et, par extension, l'ensemble du R.I.N.) de faire preuve d'une attitude typiquement bourgeoise, déconnectée de la réalité populaire et concrète, dans son analyse. « Lorsqu'il est amené à dégager ce qu'est le colonialisme et à faire les portraits-types du colonisateur et du colonisé, l'auteur reste dans le domaine de l'abstrait et du général, reprenant presque intégralement les principales idées de Memmi, Berque et Fanon sur le sujet. Il échoue ainsi à démontrer le caractère spécifique du colonialisme au Québec » ; on comprend facilement que la critique est avant tout idéologique, d'Allemagne ne considérant pas, contrairement aux partipristes, la révolution socialiste comme étant la deuxième étape nécessaire à la véritable réussite de la décolonisation.

RACINE, Luc, « Le R.I.N., le néo-capitalisme et le (néo-)colonialisme au Québec », *Parti pris*, vol. 4, no 1, sept.-oct. 1966, p. 88-94.

³¹ D'ALLEMAGNE, André, *Le Colonialisme au Québec*, Montréal, les éditions R.B., 1966, p. 27.

Il est également à noter que l'auteur considère que le régime colonial ne s'instaure réellement au Québec qu'avec la Confédération, structure aliénante en cela qu'elle convainc les colonisés de la justesse de leur sort. Avant 1867, la domination exercée aurait plutôt été de type simplement impérialiste, évidente et cynique (p. 12, 21).

³² Nous évoquions plus tôt la grande influence exercée par Gaston Miron sur la jeune intelligentsia québécoise de l'époque et Vallières nous en offre un bon exemple : « [...] j'allais souper au restaurant

québécois par le simple titre de son ouvrage – résumant d’une façon saisissante et mnémotechnique le discours décolonialiste alors en vogue – que par son contenu réel, d’inspiration nettement anticapitaliste et accordant somme toute peu d’importance aux questions culturelles. En 1969, c’est au tour de Raoul Roy³³ d’alimenter le discours indépendantiste selon l’angle de la décolonisation, alors qu’il fonde *Les Cahiers de la décolonisation du Franc-Canada*. Puis, soulignons finalement la publication par Jean Bouthillette de l’essai *Le Canadien français et son double* en 1972, dans lequel l’auteur, contrairement à André d’Allemagne, considère que la « colonisation » québécoise débute avec la Conquête, par rapport à laquelle existe aussi un avant « glorieux et héroïque³⁴ ». L’arrivée au pouvoir des Anglais représente pour Bouthillette le parfait exemple d’usurpation, l’envahisseur allant jusqu’à s’approprier, en plus des moyens de production et du pouvoir politique, l’identité même du peuple local : « Nous étions Canadiens. Après 1760, l’Anglais en vient lui aussi à se dire Canadien. Non seulement s’empare-t-il de notre pays, mais il s’approprie notre nom de peuple, qui se charge de sa présence³⁵. » Considéré par plusieurs – dont l’écrivain Pierre Vadeboncœur, qui en signe une critique élogieuse dans *Le Devoir* du 13 septembre 1972 – comme l’essai résumant de façon la plus efficace (et lyrique) l’essence de l’analyse décolonialiste québécoise, *Le Canadien français et son double* semble marquer le début d’une nouvelle étape de l’évolution du discours national, comme si les outils théoriques fournis par Fanon et al. avaient finalement été assimilés et n’étaient plus brandis *en tant que tels* pour épater la galerie. Car voilà : Bouthillette, non intéressé à démontrer une nouvelle fois *pourquoi* et *en quoi* les Québécois seraient effectivement colonisés,

Saint-Louis (près du carré du même nom) avec Miron. Nous demeurions, chaque fois, de longues heures dans le restaurant de la rue Saint-Denis, à discuter surtout de poésie et de décolonisation. Je dois à Miron d’avoir appris à connaître et à aimer la poésie contemporaine, ainsi que la littérature des colonisés. » Il présente également le poète comme étant « le père spirituel [...] du FLQ, de *Parti pris*, de *Révolution québécoise*, de *Liberté* et de bien d’autres mouvements politiques et littéraires. » L’anecdote date de 1956. VALLIÈRES, Pierre, *Nègres blancs d’Amérique*, Montréal, Éditions Typo, 1994, p. 252-255.

³³ Raoul Roy, militant indépendantiste très actif à partir de la fin des années cinquante, fut notamment le fondateur de *La Revue socialiste* (1959), *L’Indépendantiste* (1960) et *La Revue indépendantiste* (1977), en plus de s’impliquer au sein de différentes organisations à envergure variable telles l’Action socialiste pour l’indépendance du Québec, le Parti indépendantiste et le Comité pour le réveil indépendantiste. Notons qu’Hubert Aquin le reçoit en entrevue (aux côtés de d’Allemagne et Barbeau) dans le cadre d’un spécial « L’indépendance du Québec » à l’émission *Carrefour* du 29 juillet 1961, sur les ondes de Radio-Canada.

³⁴ BOUTHILLETTE, Jean, *Le Canadien français et son double*, Montréal, Éditions de l’Hexagone, 1972, p. 20.

³⁵ *Ibid.*, p. 23. Son analyse, en plus d’être simplificatrice, est caractéristique de la « loi du silence » qui régnait alors en ce qui a trait aux amérindiens, peuples par rapport auxquels les canadiens-français se rendirent coupables des mêmes injustices.

réfléchit plutôt à partir des résultats issus des analyses des dix années précédentes, le concept de colonisation n'étant plus un levier rhétorique mais bien une grille d'analyse convenue. Le terme avait-il perdu de son efficacité, de sa capacité à galvaniser les foules ? Si l'on regarde sa réutilisation dans la sphère politique³⁶ au cours des décennies suivantes, l'on constate rapidement le contraire. Pour le milieu intellectuel, dont la mission fut dix ans plus tôt de favoriser la prise de conscience de la population, il était seulement temps de changer de niveau. L'heure était désormais à l'action, qui s'avéra davantage politique que violemment révolutionnaire.

³⁶ Voir FERRETTI, Andrée et Gaston MIRON, *Les grands textes indépendantistes : écrits, discours et manifestes québécois, 1774-1992*, Montréal, Éditions Typo, 2004, 676 p.

CHAPITRE 4

LA CULTURE COMME POINT D'ANCRAGE

« Alors que les hommes politiques inscrivent leur action dans le réel, les hommes de culture se situent dans le cadre de l'histoire. »

- Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*

La dimension culturelle est ce qui différencie la colonisation des autres types de domination (notamment économique, basée sur les classes sociales, et politique, basée sur les opinions), en cela que les groupes antagonistes sont de prime abord déterminés par leur appartenance à une certaine culture. Bien sûr, la colonisation intègre à son système les autres types de domination : alors que Césaire, Memmi, Vallières et *Parti pris* considèrent le capitalisme comme étant le plus grand complice de l'entreprise coloniale, Aquin, Miron et d'Allemagne voient en le système politique confédératif canadien la structure responsable de l'asservissement du peuple québécois. Or, si ces perspectives sur la question permettent de conférer une certaine matérialité – donc la potentialité d'une emprise – à l'oppression vécue, cette dernière ne s'exerce pas moins avant tout sur le terrain plus abstrait de la *personnalité* d'un peuple, de sa vision du monde particulière, de l'ensemble des caractéristiques qui contribuent à sa cohérence et, surtout, sa différence.

Aux premières heures des mouvements de colonisation européens, la race – tangible par la pigmentation de la peau – suffit à définir une frontière claire et infranchissable entre les communautés nouvellement en présence. Bénéficiant d'un net avantage technique par rapport aux indigènes, les colons eurent tôt fait de s'imposer comme nouveaux dirigeants, position plus tôt décrite par Memmi comme étant celle de l'usurpateur. La pigmentation en elle-même ne pouvant être invoquée comme preuve de l'infériorité d'un groupe d'individus – hormis dans le cas de quelques théories farfelues faisant des noirs les descendants maudits de Caïn, premier meurtrier biblique –, c'est le mode de vie des nouveaux colonisés, considéré par les Européens d'alors comme archaïque et primitif, qui fut utilisé comme argument illustrant le bien fondé d'une telle hiérarchisation des peuples. Traditions, institutions, art, mœurs, tout fut tourné au ridicule par l'envahisseur, qui solidifia son emprise sur l'homme noir en lui imposant ses propres codes sociaux et culturels comme nouvel idéal. Dès lors, une

certaine confusion – ou du moins un troublant subterfuge sémantique – entoura le fait colonial : la race noire, notion platement physiologique, devint métonymie d'un ensemble de pratiques méprisées pour leur différence, symbole indélébile d'infériorité sociale. Symbole qui – perversément – passa rapidement au premier degré; car le « problème » ne fut désormais plus d'être polygame ou de ne pas être catholique, mais bien simplement d'être noir. Retenons cependant que, davantage qu'un assortiment de traits physiques, la race fut, dans le contexte colonial, un concept avant tout culturel.

Ainsi la colonisation s'imposa dans l'imaginaire collectif comme un enjeu d'ordre principalement racial, opposant/unissant les Blancs aux Noirs, aux Arabes et aux Asiatiques. La métonymie, bien que représentative du trompe-l'œil rhétorique agissant comme moteur de l'idéologie colonialiste, fut même éventuellement utilisée – voire revendiquée – par le colonisé, la figure du Noir (ou du Nègre) faisant office d'efficace raccourci pour évoquer l'oppression. Ainsi, plutôt que de tenter de minimiser l'importance de la race comme réel facteur de différenciation sur le plan humain, plusieurs penseurs de la décolonisation firent de celle-ci un outil de combat théorique fondamental : en guise d'exemples, rappelons ici l'importance de la Négritude césairienne comme première mouture du discours, ainsi que la primauté du corps dans *Peau noire, masques blancs* de Fanon. La décolonisation, tel son antagoniste, fut donc, pendant une bonne période, considérée par la population mondiale comme un mouvement de libération raciale.

À la lumière de ce constat, une question s'impose : comment les Québécois, peuple traditionnellement blanc et dominé par d'autres Blancs, purent-ils qualifier avec légitimité leur combat national de décolonisateur ? La race ne pouvant, dans ce contexte, être invoquée comme source d'un litige initial ayant engendré un tel rapport de force entre deux groupes, il nous apparaît que c'est par la promotion de la question culturelle au premier plan du discours que les intellectuels néonationalistes des années soixante ont tâché d'étoffer le rapprochement avec les peuples « explicitement colonisés ». Cette modification du point focal entre l'hypo- et l'hyperdiscours se traduit notamment – et cela s'imposera comme la principale idée défendue au cours de ce chapitre – par une propension marquée chez les essayistes québécois à citer des passages traitant de culture, pour délaissier en contrepartie, dans la plus pure logique stimulatrice-amplificatrice, ceux réfléchissant à la race.

Puisqu'il s'agit d'une notion malléable, la culture se doit d'être en premier lieu définie, de façon à déterminer quelle acception particulière nous privilégierons au cours de cette analyse. Dans sa conférence « Culture et colonisation¹ », Césaire en élabore une définition selon deux axes, le premier rejoignant une vision des choses globalisante qui semble faire consensus au sein du corpus d'auteurs ici étudiés :

Si on veut la décrire de l'extérieur, on dira que c'est l'ensemble des valeurs matérielles et spirituelles créées par une société au cours de son histoire, et bien entendu, par valeurs il faut entendre des éléments aussi divers que la technique ou les institutions politiques, une chose aussi fondamentale que la langue et une chose aussi fugace que la mode, et les arts aussi bien que la science ou que la religion².

Le poète élargit alors son raisonnement sur un mode qui n'est pas sans rappeler l'existentialisme, solidifiant les liens unissant sa pensée à celle de Sartre : « Si on veut au contraire la définir en termes de finalité et la présenter dans son dynamisme nous dirons que la culture, c'est l'effort de toute collectivité humaine pour se doter de la richesse d'une personnalité³. » Cette conception de la culture en tant que processus actif (en mouvement) plutôt que comme cadre relativement fixe, comme enveloppe hermétique à l'influence de l'extérieur, est fondamentale à la compréhension de l'impact de la colonisation sur la survie d'une communauté en tant que peuple. En ce sens, Césaire considère finalement – contrairement à certains anthropologues, comme Frobénius et Schubart, qui estiment que la culture naît du rapport entre un peuple et le cosmos et/ou sa situation géographique – qu'elle « est avant tout un phénomène social et la résultante de faits sociaux et de forces sociales⁴ », donc que sa vitalité est directement dépendante d'une situation politique. Par extension, « un régime politique et social qui supprime l'auto-détermination d'un peuple tue en même temps la

¹ Puisque le texte est l'un des premiers sur le sujet et que son rayonnement auprès des essayistes nous intéressant est confirmé par plusieurs sources, nous lui reconnaitrons l'autorité en la matière.

² CÉSAIRE, Aimé, « Culture et colonisation », *Présence Africaine*, nos 8-9-10, juin-novembre 1956, p. 191.

³ *Ibid.*, p. 191

⁴ *Ibid.*, p. 193. Césaire souligne que, en embrassant cette vision de la culture, il s'inscrit dans la lignée de Hegel (qui développe l'idée dans ses *Leçons de la philosophie de l'histoire*) et – ô surprise – de Lénine, qui la reprend dans ses *Cahiers Philosophiques*. Le fait que l'autorité intellectuelle du leader communiste soit ainsi invoquée à propos d'une question culturelle (alors que celle d'un anthropologue ou d'un autre philosophe aurait assurément eu davantage de poids) en dit beaucoup sur les allégeances socialistes du poète.

puissance créatrice de ce peuple. Ou ce qui revient au même que partout où il y a eu colonisation, des peuples entiers ont été vidés de leur culture, vidés de toute culture⁵. »

Cette dernière image, parfaite métaphore de l'aliénation coloniale, résume précisément l'absolu fatal que la décolonisation tente d'éviter, soit l'extinction d'un peuple et de sa vision du monde particulière par assimilation. Car si, au niveau individuel, le mouvement vise à réactiver une dignité humaine refusée par le colonisateur, c'est la sauvegarde et la réémergence d'une *culture brimée* qui motive et justifie le combat décolonisateur sur le plan collectif. À l'aide d'exemples précis tirés des principaux essais d'Aquin, de *Parti pris* et de Miron, nous illustrerons dans ce chapitre l'importance du discours sur la culture comme point d'ancrage du décolonialisme québécois.

4.1 Citer la fatigue

Peu de textes d'idées eurent autant d'impact sur l'intelligentsia québécoise que « La fatigue culturelle du Canada français », qui alimente toujours les discussions plus de quarante ans après sa publication initiale⁶. André Brochu, membre fondateur de *Parti pris*, décrit en effet en ces termes la portée de l'essai aquinien, rapidement devenu incontournable :

Le prototype de ce genre d'articles, qui s'inscrivent dans l'actualité culturelle mais dont les dimensions permettent une articulation assez poussée de la réflexion, nous a été donné par Hubert Aquin en 1962 et s'intitule « La fatigue culturelle du Canada français ». Il est à l'origine d'une part considérable de l'essai québécois moderne, tant politique [...] que culturel⁷.

Tenu en haute estime par ses contemporains et exerçant sur eux une influence certaine⁸, « La fatigue culturelle » s'avère un excellent point de départ pour l'étude de

⁵ *Ibid.*, p. 194.

⁶ Du 6 au 10 novembre 2006, l'UQÀM organisait, en collaboration avec Radio-Canada et la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, un grand colloque intitulé « Hubert Aquin, cinq questions aux nationalistes d'aujourd'hui » et au cours duquel les principaux thèmes de *La fatigue culturelle* étaient réétudiés à la lumière de l'évolution récente de la pensée nationale québécoise.

⁷ BROCHU, André, *La visée critique : essais autobiographiques et littéraires*, Montréal, Boréal, 1988, p. 53.

⁸ Alors que la grande majorité des épigraphes chapeautant les textes publiés dans *Parti pris* sont tirées d'œuvres d'intellectuels de stature internationale, Aquin est le premier (et l'un des rares) Québécois à bénéficier d'un tel honneur, étant cité en tête de « Aliénation culturelle et révolution nationale », de Chamberland (*Parti pris*, vol. 1, no 2, octobre 1963, p. 10). La référence apparaissant sous la citation ne

l'implantation d'un imaginaire de la décolonisation au Québec, d'autant plus qu'il s'articule – tel qu'annoncé par son titre – autour de notions majoritairement culturelles. Le texte, rédigé au départ en guise de réponse dialectique à un article de Trudeau critiquant le mouvement indépendantiste⁹, est certes marqué par un style riche et une argumentation soutenue (presque étourdissante), mais il se caractérise également par la très grande quantité de citations utilisées par l'auteur pour appuyer sa réflexion. Les sources de celles-ci sont multiples : après une épigraphe de Teilhard de Chardin, Aquin invoque l'autorité intellectuelle de Lévi-Strauss, Henripin, Tylor et Stoetzel, mais accorde également une place privilégiée aux propos de Senghor, Anta Diop et, surtout, Césaire¹⁰. Tout concorde évidemment avec les lectures répertoriées au chapitre précédent, mais il nous apparaît que la fonction accordée à ces deux groupes (anthropologues et « décolonisants ») n'est pas tout à fait la même : car si les premiers représentent un point de vue scientifique, donc normalement objectif et facilement utilisable comme argument, le recours à des penseurs reconnus pour leur apport à la cause anticoloniale fait soudainement – et subtilement – basculer le discours aquinien du côté de l'essai orienté, en l'inscrivant dans un certain rapport de filiation idéologique. L'auteur, qui critiquait en ouverture de texte le fait que les différents commentateurs de la cause indépendantiste se voient refuser l'objectivité de par leur allégeance politique (ce qui condamnait d'emblée le débat à un dialogue de sourds), contourne ainsi très habilement le problème par un stratagème discursif qui crypte ses ambitions révolutionnaires selon la logique du palimpseste.

Comme nous l'avons souligné au passage, l'objectif premier de ce texte particulier est la réfutation des principaux arguments déployés dans « La nouvelle trahison des clercs », bref essai typiquement citélibriste dans son apologie de l'universalisme. Selon Trudeau, l'indépendantisme est fondamentalement mauvais puisqu'il ne peut que découler du nationalisme, lui-même synonyme de repli sur soi et de xénophobie, donc par extension générateur de guerres. Après une habile et philosophique démonstration de l'absence de lien causal entre le nationalisme et les

spécifie cependant pas que l'extrait est issu de « La fatigue culturelle du Canada français » ; seule la figure d'Aquin est invoquée comme autorité.

⁹ TRUDEAU, Pierre-Elliott, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité Libre*, no 46, avril 1962, p. 3-16.

¹⁰ Soulignons également les multiples occurrences de la figure de Sartre, ce qui démontre qu'Aquin, en plus de s'inspirer directement des écrits de Césaire, partage avec ce dernier les mêmes sources idéologiques. Cela dit, malgré sa participation à l'aventure partipriste, il refusera toute sa vie, à l'instar de Miron, d'adopter la posture socialiste.

conflits armés, Aquin fait pour la première fois¹¹ appel aux paroles de Senghor et d'Anta Diop – qui soulignent l'incohérence d'un universalisme au sein duquel tout particularisme serait nié¹² – pour illustrer le besoin qu'a un peuple infériorisé de s'épanouir avant de pouvoir aspirer à l'universel, où tous sont justement dans une relation d'égal à égal¹³. Tout cela ne fait cependant figure que d'élégante entrée en matière pour ce qui s'impose ensuite comme premier véritable pilier de l'argumentation aquinienne : la redéfinition de la nation. Le nationalisme critiqué par Trudeau, tout orienté vers la concrétisation de la « Nation-État » ethniquement homogène, est en effet décrit par Aquin comme « un concept complètement périmé qui ne correspond ni à la réalité ni aux dernières données de la science¹⁴ » ; davantage inspiré du nationalisme isolationniste ayant régné au Québec durant la première moitié du XXe siècle¹⁵, le propos du célèbre citélibriste échouerait effectivement à saisir le nouveau sens conféré à la *nation* au sein des nouveaux cercles indépendantistes.

La nation n'est pas [...] une réalité ethnique. Il n'y a plus d'ethnies, ou alors fort peu. Les déplacements de population, l'immigration, les assimilations [...] ont produit une interpénétration des ethnies dont un des résultats incontestables, au Canada français par exemple, est le regroupement non plus selon le principe de l'origine ethnique (la race, comme on disait encore il y a vingt-cinq ans), mais selon l'appartenance à **un groupe culturel**

¹¹ L'établissement d'une telle parenté symbolique avec les peuples colonisés, même si elle ne demeure à ce stade que simplement suggestive, fait en effet ici figure de première dans l'œuvre aquinienne. Seulement avait-il auparavant qualifié le peuple québécois de « minoritaire et conquis » à la fin d'un court essai intitulé « Le bonheur d'expression » (*Liberté*, vol. 3, no 6, décembre 1961, p. 743) ; la formule, en plus d'être historiquement objective, n'est cependant pas aussi forte que l'idée de colonisation, qui sous-entend une profonde aliénation.

¹² Aquin intègre en effet à son discours cette phrase de Senghor : « En même temps que l'on nous invite à construire la civilisation de l'universel, on nous demande de renoncer à notre culture... », puis, presque immédiatement à sa suite, cette réflexion d'Anta Diop : « Si l'on nous avait donné l'exemple d'un pays qui, pour être plus progressiste que les autres, ait renoncé unilatéralement à la culture nationale, à son passé – pour mieux s'universaliser – nous pourrions suivre cet exemple. Mais cela n'existe pas encore... Nous nous soucions d'élaborer une culture nationale qui serait tout simplement, pour nous, un rempart de sécurité, en attendant que la sécurité de toute notre planète soit réalisable. » Les deux passages sont tirés du numéro 8-9-10 de *Présence africaine* (juin-novembre 1956), consacré au « 1er Congrès International des Écrivains et Artistes Noirs » et dans lequel figure également « Culture et colonisation » de Césaire.

¹³ L'idée sera également reprise par *Parti pris* : « Ce n'est pas dans notre absence à nous-mêmes que nous pourrions rejoindre l'universalité ; on ne va pas d'une affirmation d'universalité vide à une universalité vécue. » (« De l'homopoliticus à nous », *Parti pris*, vol. 1, nos 9-10-11, été 1964, p. 4.)

¹⁴ AQUIN, Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 81.

¹⁵ Aquin n'y va pas de main morte avec les partisans de cette idéologie conservatrice dont *L'appel de la race* de Lionel-Groulx demeure l'œuvre-phare : « Si quelques attardés rêvent encore d'un sang pur canadien-français, considérons-les tout bonnement comme des délinquants intellectuels ! » (*Ibid*, p. 83).

homogène dont la seule spécificité vérifiable se trouve au niveau linguistique¹⁶.

Dans l'optique où « La fatigue culturelle du Canada français » est lu comme le texte fondateur du néonationalisme décolonisateur québécois, ce passage revêt une importance capitale en ce qu'il contribue directement à altérer la conception populaire des luttes d'indépendance, déplaçant leur motivation de la traditionnelle émancipation ethnique à la reconnaissance et l'épanouissement d'une culture particulière. Il s'agit en quelque sorte, à l'image du texte dans son ensemble, d'une étape préparatoire visant à élargir graduellement l'horizon d'attente québécois, de façon à faciliter la réception de l'imminente insertion théorique des Canadiens français dans l'ensemble des peuples colonisés. « La caractéristique du nationalisme est d'être une expression politique d'une culture¹⁷ », résumera ensuite l'auteur, faisant du dernier concept la base de toute revendication collective.

En s'opposant à l'hermétisme de la race, la culture telle que vue par Aquin s'avère logiquement une notion plus inclusive, en perpétuelle évolution parce que le fruit d'une réalité mouvante – ce qui n'est pas sans rappeler le deuxième axe de la définition césairienne commentée en début de chapitre. Une insistance est en effet dès lors portée sur le caractère « global » de la culture canadienne-française, « déjà pétrie par au moins trois dimensions d'hétérogénéité culturelle : française, britannique, américaine nord-américaine¹⁸. » Apparaît alors le second pilier de l'argumentation, soit une précision sur la définition de la culture : composée d'éléments hétérogènes parce qu'intégrant sans cesse des particularismes issus de l'extérieur à ses « éléments originels », elle est cependant vécue comme homogénéité, comme globalité intérieurement cohérente – la cohérence étant pour ce cas précis assurée par la langue française¹⁹. La malléabilité de la culture n'est toutefois pas, comme le fit le poète martiniquais, invoquée ici pour souligner la menace anglophone/coloniale ; elle l'est plutôt pour redéfinir les bases mêmes de la nation québécoise en tant qu'entité encline à l'indépendance. Là-dessus, l'auteur ne se contente pas de paraphraser Césaire, qui

¹⁶ *Ibid.*, p. 81-82. « Un groupe culturel » apparaît en gras dans le texte original et est relié à une note de bas de page, où est reproduite une définition globalisante de la culture telle qu'articulée par E.B. Tylor (et qui s'avère analogue à celle de Césaire).

¹⁷ *Ibid.*, p. 84.

¹⁸ *Ibid.*, p. 87.

¹⁹ Nous développerons davantage la dimension linguistique de la question dans le chapitre suivant.

formule la même idée six ans plus tôt : il recopie littéralement presque une page de texte, laissant le poète exprimer à sa place ce que nous considérons comme la principale assise théorique de l'essai²⁰ – et par extension l'essence du renouveau nationaliste qui s'imposera au cours des décennies suivantes. Si certains pouvaient voir en cette manœuvre une simple démonstration de paresse intellectuelle, nous sommes plutôt d'avis que, à ce moment précis de sa réflexion, un tel recours à l'autorité d'un homme reconnu pour son implication dans la cause anticoloniale participe d'une volonté claire de la part d'Aquin d'orchestrer le rapprochement conceptuel entre le Québec et les peuples colonisés.

Puis il y a cette fameuse expression : la « fatigue culturelle », sur laquelle repose la seconde moitié de l'essai et qui devint rapidement – ce qui est tout à fait paradoxal – symbole d'une renaissance intellectuelle au Québec. C'est encore une fois à Césaire qu'Aquin l'emprunte, celle-ci figurant également dans « Culture et colonisation²¹ ». Cependant, la source n'est cette fois pas mentionnée par l'auteur, ce qui invalide d'emblée l'argument d'autorité. Aquin ne se contente en effet que de glisser au passage que le concept fut développé par « des anthropologues », alors qu'il avoua quelques années plus tard n'avoir aucune idée de l'identité de ces derniers, ayant simplement relevé l'expression chez le Martiniquais²². Il en va de même pour l'épigraphe, qui fut

²⁰ « C'est parce qu'une culture n'est pas une simple juxtaposition de traits culturels qu'il ne saurait y avoir de culture métisse... Et c'est pour cela aussi qu'une des caractéristiques de la culture, c'est le style, cette marque propre à un peuple et à une époque que l'on retrouve dans tous les domaines où se manifeste l'activité de ce peuple à une époque déterminée... Une objection à cette théorie est que toute culture est un mélange d'éléments effroyablement hétérogènes. On rappellera le cas de la culture grecque, formée d'éléments grecs, mais aussi d'éléments crétois, égyptiens, asiatiques... Il est bien vrai que la règle ici est de l'hétérogénéité. Mais attention : cette hétérogénéité n'est pas vécue en tant qu'hétérogénéité... Il s'agit d'une hétérogénéité vécue intérieurement comme homogénéité. L'analyse peut bien révéler de l'hétérogène mais les éléments, quelque hétérogènes qu'ils soient, sont vécus par la conscience de la communauté comme siens, au même titre que les éléments les plus typiquement autochtones. C'est qu'est intervenu un processus de naturalisation, lequel relève de la dialectique de l'"avoir". » (p. 87) L'extrait est tiré de « Culture et colonisation » de Césaire, qui semble avoir profondément marqué la réflexion d'Aquin ; la relation entre culture et « style » deviendra en effet avec les années une idée centrale à son discours critique.

²¹ Nous avons, au cours du chapitre théorique, évoqué la dimension métonymique de la citation, cette dernière s'offrant comme résumé d'un texte dont la reproduction intégrale est impossible. Cela dit, en ce qui concerne « Culture et colonisation », nous pouvons considérer qu'Aquin réussit bel et bien à en faire une citation exhaustive, reproduisant le texte quelques mois plus tard, et ce dans la même revue. Il nous apparaît ainsi que la publication intégrale du texte dans les pages de *Liberté* participe, à plus grande échelle, de la même dynamique intertextuelle.

²² Voir la note 63 (*Ibid.*, p. 382) ; y est rapporté que Césaire aurait lui-même tiré l'expression (ainsi que l'exemple utilisé pour l'illustrer) de KROEBER, Alfred L., *Anthropology, Race, Language, Culture, Psychology, Prehistory*, New York, Harcourt Brace and Company, 1949, p. 403.

tirée d'un ouvrage de Senghor sur Teilhard de Chardin²³ plutôt que puisée directement dans l'œuvre de celui-ci. Bien que la source de ces emprunts, non-déclarée, n'influence pas la lecture, les aquiniens souriront assurément de cette pratique mystificatrice, voire simplement malhonnête, qui deviendra quelques années plus tard caractéristique de sa démarche romanesque²⁴.

« La fatigue culturelle du Canada français » s'impose comme le premier véritable geste concret, littéraire, pour établir un rapport entre la situation québécoise et le discours de la décolonisation, et ce, même si le texte ne traite pas explicitement de la question. Il n'y est en effet jamais clairement proposé que le Québec soit une nation « colonisée » au même titre que, par exemple, l'Algérie, Aquin ne voulant sans doute pas provoquer l'indignation – repensons à Miron – par un lexique trop brutal et spectaculaire²⁵. Mais l'établissement, par la citation, d'un partenariat symbolique avec Césaire, Senghor et Anta Diop jette tout de même les bases de ce qui se développera peu après comme un discours aux accents révolutionnaires assumés, ne revendiquant haut et fort rien de moins que la décolonisation du Québec²⁶.

4.2 Aliénation culturelle et révolution nationale

Le discours partipriste, ne serait-ce que par la multiplicité des voix qu'il réunit et par l'effet du temps (et des lectures) sur l'esprit de ses promoteurs, est pour le moins

²³ SENGHOR, Léopold S., *Pierre Teilhard de Chardin et la politique africaine*, Paris, Seuil (Cahiers Pierre Teilhard de Chardin, no III), 1962, p. 63.

²⁴ Voir notamment RANDALL, Marilyn, « Le présupposé d'originalité et l'art du plagiat : lecture pragmatique », *Voix & images*, no 44, hiver 1990, p. 196-205.

²⁵ L'approche adoptée par Aquin dans l'écriture du scénario de « À l'heure de la décolonisation » est analogue, le film n'abordant pas explicitement la situation québécoise. Le contexte dans lequel le documentaire est produit permet cependant d'assumer sans trop extrapoler que l'entreprise n'était pas exempte d'un objectif similaire, ne serait-ce que parce qu'il contribua à familiariser davantage les Québécois au mouvement décolonisateur. De plus, le fait que le film célèbre avec un enthousiasme peu subtil la naissance d'une communauté internationale unie sur les bases de la langue française (et de la liberté) solidifie l'adhésion potentielle du Québec à ce groupe.

²⁶ Dans l'œuvre d'Aquin, le premier recours explicite à l'idée de colonisation pour décrire le Québec apparaît dans le bref « Essai crucimorphe » (*Liberté*, vol. V, no 4, juillet-août 1963, p. 323-325) ; parlant de la Place Ville-Marie, il écrit : « je découvre le ciel colonial de Montréal, minutieusement coincé dans une étroite d'aluminium et de verre. » La nomenclature de l'édifice – haut-lieu des activités commerciales anglo-saxonnes – en l'honneur d'une figure du catholicisme représente pour lui une tactique du colonisateur pour faire tomber les résistances des Canadiens français. Il citera ensuite Memmi dans « Le basic bilingue » (*Liberté*, vol. VI, no 2, mars-avril 1964, p. 114-118), puis amorcera « L'art de la défaite ; Considérations stylistiques » (*Liberté*, vol. VII, nos 1-2, janvier-avril 1965, p. 22-41) avec une épigraphe tirée d'une pièce de théâtre de Césaire : « Mon nom : offensé ; mon prénom : humilié ; mon état : révolté... » Soulignons que cet extrait fut initialement cité par Fanon dans *Les damnés de la terre* (p. 83), qu'Aquin avait alors lu et annoté, son exemplaire portant l'inscription « Lu par un dément en novembre 63, Montréal ». Fanon est lui-même cité dans ce texte portant sur les Patriotes de 1837-38.

mouvant. Y déceler une conception figée de la culture, qui servirait de base fixe à la réflexion des différents collaborateurs de la revue, s'avère ainsi une tâche ardue. Pour certains, elle n'est qu'une extension de la langue, champ d'intérêt éclipsant tous les autres ; pour d'autres, elle est indissociable de ses productions²⁷, faisant plus souvent qu'autrement office de tremplin dans l'élaboration d'un discours sur la littérature ; mais pour certains, dont Paul Chamberland s'impose comme le plus éloquent, elle s'avère avant tout le terrain privilégié où se manifeste l'aliénation coloniale, à la fois d'une manière subtile et éclatante. « Sur le plan culturel, nous sommes une communauté dépersonnalisée parce que nous avons été dépossédés dès les débuts; et notre dépersonnalisation confirme et accentue sans cesse notre condition de dépossédés²⁸. » Considérant lui aussi la culture comme directement dépendante d'un ensemble de facteurs « concrets » (politiques, historiques, économiques) encadrant le quotidien d'un peuple, Chamberland soutient que c'est parce qu'on leur refuse le réel pouvoir politique et les moyens de production – donc la possibilité d'une gouvernance représentative et libre de contraintes ainsi que l'exploitation de leurs propres ressources – que les Québécois voient leur culture propre stagner, voire s'atrophier :

On peut voir comment la dépossession entraîne nécessairement la dépersonnalisation. La personnalisation d'un individu ou d'une collectivité ne se réalise que dans la mesure où l'individu ou la collectivité a le pouvoir de dominer et de transformer le monde et les choses en objets, en univers culturel qui réfléchissent ses besoins, ses désirs et sa liberté. Ainsi les relations sociales ne se réalisent que par une maîtrise collective sur les rapports des hommes aux choses ; c'est là une condition primordiale de culture et de progrès²⁹.

Suite à la Conquête de 1760 et son extension confédérative de 1867, qui imposèrent – d'abord clairement, puis sous le couvert d'une structure trompeuse – une mainmise étrangère sur les intérêts canadiens-français, les institutions, conduites, valeurs et mythes particuliers au peuple ainsi dominé perdirent donc, étant associés à autant de preuves d'infériorité sociale, de leur force au profit de ceux de la population

²⁷ C'est en ce sens que Laurent Girouard affirmera : « La culture n'est viable que pour un peuple libre. » (« Notre littérature de colonie », *Parti pris*, vol. 1, no 3, décembre 1963, p. 31.)

²⁸ CHAMBERLAND, Paul, « De la damnation à la liberté », *Parti pris*, vol. 1, nos 9-10-11, été 1964, p. 72.

²⁹ *Ibid.*, p. 73.

anglophone³⁰. La dynamique rappelle évidemment les conséquences du refus de l'auto-détermination telles qu'expliquées par Césaire³¹, mais c'est encore davantage au niveau des manifestations de cette aliénation culturelle que l'argumentation partipriste réactive certaines notions-phares du discours de la décolonisation. Car la grande majorité des collaborateurs s'entendent cette fois lorsque vient le temps de souligner le profond complexe d'infériorité affligeant leurs compatriotes, conséquence directe d'une situation minoritaire³². Les exemples les plus frappants de cette reprise apparaissent dans le numéro spécial « Portrait du colonisé québécois ». Pierre Lefebvre, qui en signe le premier article, décrit d'abord la colonisation comme étant génératrice de « tendances qui réduisent l'aptitude au progrès, [...] les valeurs collectives du groupe, sa dynamique interne se heurt[ant] sans cesse à la réalité coloniale³³ ». Impressionné par l'apparent prestige de la culture du colonisateur, le colonisé aura tendance à s'identifier à ce dernier, développant « une hostilité douloureuse dirigée contre soi-même ou sa communauté nationale³⁴ », le tout débouchant sur une « inhibition marquée de l'initiative, de la créativité, une sorte d'apathie fataliste³⁵. » Andrée Benoist, qui fait de la dépression le principal thème de son analyse, note à son tour que « la résignation du Canadien français, son éternelle interrogation de lui-même, la perte qu'il ressent de son sentiment d'être ne sont que le reflet de l'espace culturel dans lequel il vit³⁶. » Puis

³⁰ Chamberland parlera en ce sens d'acculturation, phénomène débouchant ultimement sur l'assimilation.

³¹ Toujours dans « Culture et colonisation », Césaire articule une idée qui s'accorde parfaitement à la position partipriste : « la sélection des éléments culturels offerts aux colonisés n'est pas la résultante d'une loi physique. Elle est la conséquence d'une détermination politique, le résultat d'une politique voulue par le colonisateur, une politique que l'on peut résumer de la manière suivante : dans l'import-export du capitalisme lui-même, je veux dire ses fondements, ses vertus et sa puissance. » (CÉSAIRE, Aimé, « Culture et colonisation », *Liberté*, no 25, janvier-février 1963, p. 26.)

³² Nous pourrions avancer l'hypothèse que ce complexe d'infériorité du colonisé soit l'un des facteurs contribuant – du moins au Québec – à sa propension à la citation, la pratique pouvant se traduire en un manque de confiance en soi au niveau intellectuel.

³³ LEFEBVRE, Pierre, « Psychisme et valeurs nationales », *Parti pris*, vol. 1, nos 9-10-11, été 1964, p. 15.

³⁴ *Ibid.*, p. 16.

³⁵ *Ibid.*, p. 16. Le texte de Lefebvre se distingue des autres figurant dans ce numéro en cela qu'il ne s'efforce pas d'associer les éléments de théorie anticoloniale qu'il résume à des exemples tirés de la réalité québécoise. Invoquant l'autorité intellectuelle d'un nombre impressionnant de penseurs (Fanon et Berque y apparaissent explicitement à plusieurs reprises, mais également De Saussure, Lavau, Duverger et Domenach), l'auteur se contente en effet de broser un portrait général des conséquences de la colonisation, souvent selon l'angle psychanalytique. La lecture de ce texte en tant qu'analyse décolonialiste de la situation québécoise n'est donc motivée que par des éléments paratextuels.

³⁶ BENOIST, Andrée, « Valeurs culturelles et dépression mentale », *Parti pris*, vol. 1, nos 9-10-11, été 1964, p. 31-32. L'auteure ajoutera plus loin : « le mécanisme d'auto-dépréciation chez l'individu nous semble renforcé par l'impossibilité pour le Canadien français de s'identifier à un groupe culturel défini : il ne se perçoit ni comme un canadien, ni comme un français. » (p. 34). Nous développerons davantage cette idée de « no man's land culturel », accordant une attention particulière à la relation unissant le Québec à la France, au cours des deux prochains chapitres.

Chamberland, inscrivant d'emblée son essai « De la damnation à la liberté » dans le sillage de Berque³⁷, pousse quant à lui la réflexion sur la culture jusqu'à décrire les Québécois comme peuple en proie à la mystification memmiesque : « Notre manque d'audace, d'aptitude pour les affaires, l'envie proverbiale que nous nous vouons féroce­ment entre nous, etc., toutes ces carences nous avons fini par penser qu'elles formaient le tissu propre de notre être depuis toujours³⁸. »

Si la culture est présentée comme aussi intrinsèquement dépendante de facteurs matériels, c'est que la mission partipriste, en plus d'accorder aux théories socialistes une place de prédilection, se veut profondément ancrée dans la réalité québécoise, en s'imposant comme antithèse de l'abstraction objectivante qui régnait jusqu'alors dans les sphères de la réflexion nationale. L'approche privilégiée pour l'analyse de la dépersonnalisation est ici celle de l'étude des pratiques concrètes et journalières, dont l'objectif est de « démystifier la vie quotidienne aliénée de l'homme québécois³⁹. » Cette stratégie se manifeste notamment par l'examen des principales institutions structurant les mœurs canadiennes-françaises, leur vitalité et leur rayonnement étant étroitement garants de l'épanouissement culturel du peuple, ne serait-ce qu'au niveau potentiel. Pierre Maheu, à qui revint l'honneur du premier texte signé de la revue, signale en ce sens que « le peuple canadien-français, dépossédé de ses principales institutions politiques, avait effectué une sorte de repli culturel ; et la famille, faute de mieux, était devenue la principale institution sociale⁴⁰. » Encore une fois, nous retrouvons une reprise à peine voilée d'un concept développé par Memmi, c'est-à-dire les *valeurs-refuges*⁴¹ ; la famille peut ainsi apparaître comme structure compensatoire au sein de laquelle l'exercice d'un certain pouvoir demeure possible, bien qu'elle dépouille souvent ses membres d'un désir de participation active aux affaires de la communauté, sabotant les possibilités d'avancement à l'échelle de la nation. Il en va de même de la

³⁷ La seconde phrase du texte est en effet : « Notre quête en est une du "fondamental" et du "virtuel", pour reprendre les expressions de Jacques Berque. » (p. 53) L'application de la grille d'analyse berquienne à la réalité québécoise est ici confirmée par l'expression « Notre quête », la dynamique d'adaptation, reprise discursive y étant définitivement plus explicite que dans l'essai de Pierre Lefebvre.

³⁸ CHAMBERLAND, Paul, « De la damnation à la liberté », *Parti pris*, vol. 1, nos 9-10-11, été 1964, p. 74.

³⁹ CHAMBERLAND, Paul, « Aliénation culturelle et révolution nationale », *Parti pris*, vol. 1, no 2, novembre 1963, p. 18.

⁴⁰ MAHEU, Pierre, « De la révolte à la révolution », *Parti pris*, vol. 1, no 1, octobre 1963, p. 5.

⁴¹ Certes la paternité de l'idée ne lui est pas reconnue (ce qui disqualifie l'argument d'autorité), ni l'expression « valeur-refuge » ne figure-t-elle dans le texte partipriste à titre de point d'ancrage à la théorie de la décolonisation, mais le lecteur du *Portrait du colonisé* aura tout de même vite fait de relever la source de la notion, lisant dès lors l'article comme une réécriture – ne serait-ce que partielle – du texte de Memmi.

religion, considérée comme l'autre institution principale privant les Québécois de la liberté nécessaire à la construction (l'élaboration) d'une identité collective forte. Autrefois vue comme l'une des trois caractéristiques fondamentales de la culture canadienne-française, elle devient dans le discours décolonialiste synonyme d'obscurantisme et de soumission, conditionnant les Québécois catholiques à l'acceptation de leur situation carentielle dans une logique de pieuse glorification de la souffrance⁴². Du coup, la religion devient une rare zone de confort pour le colonisé et toute entreprise personnelle ou collective ne s'inscrivant pas dans le cadre strict du respect des valeurs chrétiennes devient futile, voire répréhensible⁴³. Une société dans laquelle les institutions de base contribuent de la sorte à la promotion de la fermeture sur soi, de la morcellisation du tissu social et de l'acceptation aveugle – autant de stratégies du pouvoir colonial – est donc d'emblée encline à la soumission, le faible rayonnement de sa culture condamnant cette dernière à l'atrophie. Nous en revenons ainsi à l'éclairante phrase de Chamberland⁴⁴, le Québec étant, de par son état de « pays » conquis et colonisé, coincé dans un cercle vicieux augmentant sans cesse son acculturation et diminuant sa faculté de modeler son environnement à son image⁴⁵.

Cela dit, si l'on se penche sur les mécanismes d'élaboration du discours, ce lien causal peut également être inversé ; c'est aussi parce que sa culture et ses manifestations institutionnelles sont en péril que les Québécois peuvent prétendre au titre

⁴² Le clergé est d'ailleurs souvent décrit par les partipristes comme entité à la solde du pouvoir colonisateur, reprenant l'idée de méfiance envers les élites développée par Fanon. Ce dernier est également derrière la critique de la religion comme force aliénante en contexte colonial, comme en témoigne ce passage des *Damnés de la terre* : « Le colonisé réussit également, par l'intermédiaire de la religion, à ne pas tenir compte du colon. Par le fatalisme, toute initiative est enlevée à l'opresseur, la cause des maux, de la misère, du destin revenant à Dieu. L'individu accepte ainsi la dissolution décidée par Dieu, s'aplatit devant le colon et devant le sort et, par une sorte de rééquilibrage intérieure, accède à une sérénité de pierre. » (FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 56.)

⁴³ Ajoutons à cela la mainmise du clergé sur l'éducation, la formation collégiale reposant sur l'enseignement d'une littérature et d'une philosophie expurgées des œuvres et passages non-conformes à l'idéologie catholique, puis dénigrant le « matérialisme » (économie, politique, technique) au profit d'une « Culture » exemplaire, synonyme d'une prétendue droiture morale mais détachée de la réalité. Selon ce point de vue, la culture elle-même fut, pendant un certain temps au Québec, génératrice d'aliénation (voir MAHEU, Pierre, « De la révolte à la révolution », *Parti pris*, vol. 1, no 1, octobre 1963, p. 9).

⁴⁴ Voir note 25.

⁴⁵ Encore une fois, cette idée fut formulée plus tôt par Fanon, qui affirmait dans « Fondements réciproques de la culture nationale et des luttes de libération » (communication prononcée dans le cadre du « Deuxième congrès des écrivains et artistes noirs » et reproduite dans *Les damnés de la terre*) : « Le dépérissement de la réalité nationale et l'agonie de la culture nationale entretiennent des rapports de dépendance réciproques. » (FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 227.)

(malheureux) de peuple colonisé. La question culturelle s'avère donc pour *Parti pris* ce qui permet de confirmer la dimension typiquement coloniale de l'oppression dont est victime le peuple québécois, justifiant du coup l'utilisation d'un vocabulaire très connoté et l'application d'une grille d'analyse plus large à leur situation. Or, les partipristes ne cesseront de rappeler qu' « une désaliénation sur le plan culturel est impossible sans la mise en œuvre d'une révolution politique et économique parallèle⁴⁶ », formule qui fera d'ailleurs office de leitmotiv à l'échelle du corpus que nous étudions⁴⁷. S'il est certes ici important de se décoloniser, encore faut-il, pour que l'entreprise ne soit pas vaine, se libérer de l'emprise du capitalisme et obtenir l'indépendance politique de façon à n'être plus dominé par aucune autre force extérieure.

4.3 Renouer avec l'Histoire

La réflexion essayistique de Gaston Miron s'articulant autour de notions plus spécifiquement linguistiques et littéraires⁴⁸, nous privilégierons pour cette troisième section de notre analyse un thème plus général, mais non moins cher aux yeux de l'ensemble des penseurs à l'étude : la relation unissant un peuple colonisé à l'histoire, qu'il s'agisse de la sienne ou de celle « du monde ». L'on remarque en effet rapidement, à la lecture du corpus analysé, que l'Histoire – d'abord en tant que potentialité – fait souvent figure de fétiche aux yeux des intellectuels colonisés ; représentative d'un plein contrôle sur sa destinée en tant que peuple, elle s'avère également un objet de désir en cela qu'elle évoque la possibilité d'une participation active et libre aux affaires de la communauté internationale. La colonisation est ainsi perçue comme néfaste puisqu'elle retire à un peuple son « initiative historique⁴⁹ », et parce qu'elle annihile chez lui toute

⁴⁶ CHAMBERLAND, Paul, « Aliénation culturelle et révolution nationale », *Parti pris*, vol. 1, no 2, novembre 1963, p. 17.

⁴⁷ Leitmotiv qui sous-tend également toute la démarche des décolonisants originaux, comme le souligne Fanon : « Se battre pour la culture nationale, c'est d'abord se battre pour la libération de la nation, matrice matérielle à partir de laquelle la culture devient possible. » (FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 221).

⁴⁸ Son texte « Un long chemin », qui unit l'autobiographie à l'analyse décolonialiste du Québec, se veut certes moins pointilleux que ceux constituant la section « De la langue » de *L'homme rapaillé*, mais sa provenance nous permet – pour l'exercice présent – de le considérer comme texte partipriste. En outre, Miron n'y accorde pas d'attention particulière à la culture comme phénomène global. Il occupera ainsi une place plus importante au sein des deux prochains chapitres.

⁴⁹ CÉSAIRE, Aimé, « Culture et colonisation », *Présence Africaine*, nos 8-9-10, juin-novembre 1956, p. 202.

possibilité de progrès – notion que nous avons vue être dépendante de la vitalité culturelle. Alors que d'Allemagne rappelle que « toute culture, produit d'une histoire, ne peut vivre que dans la mesure où le peuple, dont elle est l'expression, continue de faire son histoire⁵⁰ », Fanon va plus loin en affirmant que « [l]a décolonisation ne passe jamais inaperçue car elle porte sur l'être, elle modifie fondamentalement l'être, elle transforme des spectateurs écrasés d'inessentialité en acteurs privilégiés, saisis de façon quasi grandiose par le faisceau de l'Histoire⁵¹. » Parallèlement, en terminant son « Culture et colonisation » par la formule-choc : « Laissez entrer les peuples noirs sur la grande scène de l'histoire⁵² », Césaire démontre que, plus qu'une entreprise de libération interne, la décolonisation est également motivée par un désir de reconnaissance par les autres nations du monde.

Cette tension vers l'avenir n'est cependant pas, dans la perspective culturelle, aussi opératoire que le passé d'un peuple dans la définition de son identité comme fondement dont la reconquête est primordiale. Fanon écrit :

Mais on l'a dit à plusieurs reprises, cette recherche passionnée d'une culture nationale en deçà de l'ère coloniale tire sa légitimité du souci que partagent les intellectuels colonisés de prendre du recul par rapport à la culture occidentale dans laquelle ils risquent de s'enliser. Parce qu'ils se rendent compte qu'ils sont en train de se perdre, donc d'être perdus pour leur peuple, ces hommes, la rage au cœur et le cerveau fou, s'acharnent à reprendre contact avec la sève la plus ancienne, la plus antécoloniale du peuple⁵³.

Alors que la Négritude – en cela qu'elle se fonde sur l'apologie des traditions ancestrales des peuples noirs – s'impose comme parfaite illustration de ce phénomène,

⁵⁰ D'ALLEMAGNE, André, *Le Colonialisme au Québec*, Montréal, les éditions R.B., 1966, p. 79.

⁵¹ FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 40. Dans une note intégrée à « La fatigue culturelle du Canada français », Aquin décrit justement les Canadiens-français comme spectateurs d'une histoire faite par d'autres : « L'Histoire étant évidemment dévolue au peuple canadien-anglais, il ne nous resterait qu'à la prendre comme on prend un train. Si nous acceptons de jouer un rôle, si noble soit-il, c'est forcément à l'intérieur d'une histoire faite par d'autres. » (AQUIN, Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 96).

⁵² CÉSAIRE, Aimé, « Culture et colonisation », *Présence Africaine*, nos 8-9-10, juin-novembre 1956, p. 205.

⁵³ FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 200. L'auteur poursuit, confirmant l'importance d'une glorification de l'histoire : « La revendication d'une culture nationale passée ne réhabilite pas seulement, ne fait pas que justifier une culture nationale future. Sur le plan de l'équilibre psychoaffectif elle provoque chez le colonisé une mutation d'une importance fondamentale. » (p. 201)

la situation québécoise s'avère décidément plus complexe. Il apparaît en effet que la réaction décrite par Fanon fut initialement celle des nationalistes « traditionnels », ces derniers représentant un ensemble de positions idéologiques desquelles les néonationalistes tentèrent le plus possible de s'éloigner. Du coup, si le passé « canonique » canadien-français s'avéra inutilisable dans le cadre du projet décolonialiste, les intellectuels des années soixante durent privilégier de nouveaux éléments historiques dans l'élaboration de leur discours, donc véritablement redéfinir l'identité du peuple⁵⁴. Les différentes options qui s'offraient à eux posaient cependant de nombreux problèmes. Si certains – comme d'Allemagne – considéraient que les Canadiens français, de par leur situation coloniale fondatrice, n'avaient simplement pas d'histoire propre⁵⁵, plusieurs autres constatèrent rapidement l'impossibilité de retrouver dans les « racines » françaises du peuple (forme « d'anté-passé » ou de pré-histoire) suffisamment d'éléments auxquels l'identification était toujours possible – ne serait-ce que par l'évidente distance historique et géographique séparant les deux nations⁵⁶. En fait, le seul élément potentiellement porteur de l'histoire canadienne-française – et ce, surtout dans une dynamique révolutionnaire – aurait été la Rébellion de 1837-1838, au cours de laquelle la conscience nationale se cristallisa dans son refus d'une oppression étrangère. Or, le désormais célèbre échec de l'entreprise patriotique rendait impossible l'édification d'une fierté unificatrice sur les bases de cet épisode : « Ce n'est pas une petite affaire [...] d'entreprendre une révolution nationale que nos ancêtres ont si parfaitement ratée⁵⁷ », écrit en ce sens Aquin, spécifiant que l'image du soldat vaincu qu'évoque la Rébellion agit sur les Québécois « comme une force

⁵⁴ Nous sommes d'avis que c'est à ce niveau précis que le peuple devint québécois, version remodelée du modèle canadien-français.

⁵⁵ Position qui n'est évidemment pas sans rappeler celle de Durham. Il est vrai que Jean Bouthillette, qui adopte de plein pied la position néonationaliste, soutient l'existence d'un « passé glorieux » précédant la Conquête de 1760 ; or, il est évident (et curieux) que cette période de l'histoire est également, de par les valeurs qui la sous-tendaient, celle revendiquée par Lionel Groulx et ses collègues. Visiblement incohérente, cette position apparaît comme une nouvelle faille dans son argumentation, que nous avons déjà vue fragile.

⁵⁶ De plus, Robert Schwartzwald rappelle que le traumatisme de l'abandon par la France suite à la Conquête était encore existant chez plusieurs, qui entretenaient une certaine animosité par rapport à cette mère-patrie inconséquente. (SCHWARTZWALD, Robert S., « Quel jardin pour la littérature québécoise? Rebondissements du discours de la décolonisation dans le paradigme postcolonial au Québec », *Reconfigurations : Canadian literatures and postcolonial identities / littératures canadiennes et identités postcoloniales*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2002, p. 81.) Bien que nous n'ayons pas développé le sujet dans de ce chapitre, la relation problématique unissant la Québec à la France dans la perspective décolonialiste sera étoffée lorsque nous aborderons le sujet de la langue.

⁵⁷ AQUIN, Hubert, « L'art de la défaite ; Considérations stylistiques », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 138.

d'inertie⁵⁸. » Il nous apparaît donc – et cela est essentiel à notre argumentation – que c'est également parce qu'ils étaient privés de repères opératoires tirés de leur propre histoire que les intellectuels néonationalistes se tournèrent vers celle des colonies françaises, utilisant la citation et plus généralement la reprise discursive comme procédés d'appropriation.

La prédominance du discours culturel nous apparaît ainsi comme la première caractéristique fondamentale de la matrice d'imitation décolonialiste ; car si la culture – souvent camouflée sous les traits de la réflexion sur la race – était certes importante dans l'hypodiscours, elle est décidément exaltée dans l'hyperdiscours québécois, l'aliénation (la dépersonnalisation) devenant la pierre d'assise de l'adaptation. Par ailleurs, l'analyse des exemples aquiniens et partipristes évoqués au cours de ce chapitre nous permet déjà de cerner deux tendances générales en ce qui a trait à la reprise du discours : alors qu'Aquin accorde pour l'instant une place de choix à la citation en tant qu'articulateurs de son argumentation, les auteurs de *Parti pris* semblent plutôt privilégier une intertextualité plus subtile, sélectionnant certaines idées et concepts et les adaptant à la situation québécoise – sans pour autant faire explicitement et à chaque fois état de leurs sources⁵⁹. Bien que les noms des différents penseurs de la décolonisation apparaissent à plusieurs reprises au sein des textes (stratégie qui relève davantage de l'allusion) et que le simple recours aux multiples dérivés du terme « colonisation » suffise à bien établir la parenté discursive souhaitée par les partipristes, une bonne connaissance du corpus initial est nécessaire à la pleine intelligence de la réappropriation en cours. Mais il n'en demeure pas moins que, pour les lecteurs d'alors

⁵⁸ *Ibid.*, p. 138.

⁵⁹ En ce qui concerne la réflexion sur la culture nationale, nous n'avons identifié qu'une seule citation « classique » des décolonisants au sein du corpus partipriste. L'on retrouve en effet cette phrase de Fanon en guise d'épigraphe du texte « Facteurs culturels et décolonisation » : « Nous pensons que la lutte organisée et consciente entreprise par un peuple colonisé pour rétablir la souveraineté de la nation constitue la manifestation la plus pleinement culturelle qui soit. » (BERNARD, Philippe et TREMBLAY, Gaétan, « Facteurs culturels et décolonisation », *Parti pris*, vol. 4, nos 9-10-11-12, mai-août 1967, p. 102). Cette relation de dépendance entre la culture et le politique est très souvent évoquée, dans un sens comme dans l'autre. Brigitte Faivre-Duboz note en effet, à propos de « La fatigue culturelle du Canada français » : « Pour Aquin, la culture est une des expressions les plus fondamentales du politique, puisque c'est par son activité culturelle qu'une collectivité peut exprimer à la fois sa différence et sa volonté commune de vivre selon des règles et des valeurs particulières. » (FAIVRE-DUBOZ, Brigitte, « Au croisement de la culture et du politique. Pierre Elliott Trudeau et Hubert Aquin face à l'État-nation », *Globe ; Revue internationale d'études québécoises*, vol. 4, no 1, 2001, p.20).

(qu'il s'agissait de convaincre), la compréhension d'une telle dynamique hypertextuelle n'importait point ; l'important était de frapper son imaginaire pour le pousser à agir.

CHAPITRE 5

LA MÉTONYMIE LINGUISTIQUE

« La langue est sans doute le principal véhicule et le plus fidèle reflet d'une culture. »

- André d'Allemagne, *Le colonialisme au Québec*

Nous avons évoqué, dans le chapitre précédent, la force rhétorique de la métonymie comme pierre d'assise de la diffusion d'un discours idéologique, qu'il s'agisse, dans le champ d'étude qui est le nôtre, de celui justifiant la colonisation ou de celui visant la réalisation de son antagonisme. Le clivage racial fut ainsi le principal catalyseur de la mise en application des idées et systèmes préconisés par les deux groupes opposés, le conflit réel émergeant pourtant d'une incompatibilité plus globalement culturelle. Il fut également démontré que c'est en contournant cette métonymie – nuisible à l'efficacité de leur propos – que les penseurs néonationalistes québécois surent établir un parallèle satisfaisant entre les forces régissant leur situation sociopolitique et celles derrière les régimes coloniaux les plus célèbres. Or, bien que le résultat de cette acrobatie intellectuelle soit, au niveau argumentatif, difficilement réfutable, le péril de la culture (comme vision du monde propre à un peuple) demeurerait une notion trop vague pour bénéficier d'une véritable force de frappe à grande échelle. D'où – et cela sera notre deuxième point principal – le recours aux tensions linguistiques comme nouvel argument-vedette dans une dynamique émulative de la métonymie raciale.

Ainsi, alors que la culture bénéficia en premier lieu d'une promotion selon le principe stimulateur-amplificateur moraswkien, la langue – sujet d'étude déjà abordé au passage par les décolonisants – s'imposa ensuite dans la même logique comme avatar du combat québécois. Le couple antithétique initial Noirs/Blancs¹ (chaque pôle représentant d'une façon diminutive mais *efficace* les groupes en conflit) se transforma donc en francophones/anglophones, binarité se traduisant, au niveau politique (ou en termes de nations), en Québécois/*Canadians*. Il était en effet nécessaire pour les néonationalistes de cerner un trait principal qui représenterait mieux que tout autre la base de l'identité québécoise, de façon à pouvoir se définir et marquer

¹ Les Noirs pouvant bien sûr être remplacés par les Arabes ou, dans une moindre mesure en ce qui concerne la colonisation française, les Asiatiques.

pragmatiquement sa différence. La religion catholique (désormais considérée comme obscurantiste) et le mode de vie rural (associé au marasme conservateur) ayant été évacués du discours national², la langue française s'imposa d'elle-même comme le fondement absolu de l'unité du peuple, comme le dernier rempart de la spécificité canadienne-française. Et après tout, la langue, encore plus que les institutions précédemment étudiées, s'avère selon plusieurs la manifestation la plus concrète d'une culture : alors que Memmi considère, en parlant du colonisé, que « son ambiguïté linguistique est le symbole, et l'une des causes majeures, de son ambiguïté culturelle³ », Miron affirme que « la langue est le fondement même de l'existence d'un peuple, parce qu'elle réfléchit la totalité de sa culture en signes, en signifiés, en significances⁴. » Rappelons également la définition de la nation canadienne-française telle que proposée par Aquin dans « La fatigue culturelle du Canada français », entité qu'il considérait comme « groupe culturel homogène dont la seule spécificité vérifiable se trouve au niveau linguistique⁵ », ainsi que les mots de d'Allemagne⁶ faisant office d'épigraphe à ce chapitre. Si l'aliénation culturelle était ce qui justifiait d'abord la réutilisation par les Québécois de la grille d'analyse décoloniale, le statut hasardeux de la langue française en était quant à lui l'illustration la plus probante.

Cela dit, ce serait faire preuve d'une bien mauvaise foi que de considérer la langue comme n'étant qu'un outil argumentatif dont la seule fonction est de faciliter la concrétisation d'un objectif politique, la division entre les deux groupes linguistiques demeurant, dans le Québec des années soixante, une réalité objective. La communauté anglophone – principalement installée dans la région montréalaise – était en effet détentrice des moyens de production, donc financièrement mieux nantie que les francophones, dont la langue, considérée comme un handicap social, condamnait bien

² Dans l'idéologie nationaliste traditionnelle, ces deux traits fondamentaux tiraient eux aussi leur force de la relation antinomique qui les unissait à leur équivalent canadien-anglais, soient le protestantisme et l'urbanité.

³ MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé*, précédé de *Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 2001, p. 127.

⁴ MIRON, Gaston, « Notes sur le non-poème et le poème », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo. 1998, p. 127.

⁵ AQUIN, Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 82.

⁶ Nous reconnaissons à André d'Allemagne une autorité certaine en la matière, ce dernier ayant complété un mémoire de maîtrise intitulé *Antagonismes linguistiques chez le bilingue* (Département de linguistique, Université de Montréal, 1952).

souvent à une humble existence de prolétaire⁷. Cette fâcheuse division, bien que ressentie quotidiennement par la population, devint un enjeu social important lorsque fut créée en 1963 la « Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme », communément appelée Commission Laurendeau-Dunton. Le clivage linguistique est alors porté à l'avant-scène du discours national, les tensions étant augmentées par les réactions émotives suscitées par les conclusions de l'enquête, jugées trop peu alarmistes et complaisantes par de nombreux commentateurs néonationalistes⁸. Les multiples débats sur la langue française au Québec dépassèrent également le cadre somme toute réducteur de la réflexion décolonialiste ; à ce sujet, la lecture de *La langue de papier*⁹ de Karim Larose s'impose, l'ouvrage faisant preuve d'une rigueur et d'une exhaustivité peu communes dans son analyse des aléas de la question linguistique.

Nous tâcherons donc, à travers ce chapitre, de démontrer dans quelle mesure les intellectuels réutilisèrent les théories de la décolonisation pour ajouter une nouvelle dimension à leur réflexion sur l'état de la langue française en sol québécois, mais également en quoi cette même réflexion fut utilisée comme levier additionnel pour rapprocher symboliquement les deux situations. Seront ainsi étudiées les positions de nos principaux essayistes sur le bilinguisme, mais également – car cela s'impose – sur le joual en tant que preuve d'aliénation linguistique.

5.1 – Double diglossie / double décolonisation

Bien que les essais que nous utiliserons pour cerner l'impact du discours de la décolonisation sur la réflexion de Miron ne datent principalement que des années

⁷ L'apprentissage de l'anglais représentait pour les francophones la seule possibilité d'avancement social, la langue de l'Autre étant la seule utilisée dans les institutions détentrices de pouvoir. Il est intéressant de noter que cette possibilité « d'acculturation assumée » représente une différence importante entre le Québec et les colonies ; alors qu'il est impossible pour le Noir de se blanchir la peau (donc de tromper le colonisateur sur le groupe dont il fait réellement partie), il demeure possible pour le francophone – du moins théoriquement – d'acquérir une maîtrise suffisante de l'anglais et d'ainsi pouvoir se faire passer pour anglophone.

⁸ André Major résume l'opinion de la grande majorité des intellectuels néonationalistes dans un bref article publié en mars 1964 : « [...] partout, d'une mare à l'autre, au Québec comme au pôle nord, seule la langue anglaise – langue du colonisateur – est exigée de celui qui veut travailler. Et tant que Québec, colonie du Canada, parlera anglais au travail, une commission comme celle de Mme Dunton-Laurendeau ne sera qu'une grimace grotesque. » (« Un Canada, une langue », *Parti pris*, vol. 1, no 6, mars 1964, p. 53). Au sujet de l'anglais au travail, voir également MIRON, Gaston, « Le bilingue de naissance », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1998, p. 227-228.

⁹ LAROSE, Karim, *La langue de papier ; Spéculations linguistiques au Québec (1957-1977)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, (coll. Espace littéraire), 2004, 451 p.

soixante-dix¹⁰, les marques d'une prise de conscience de l'état précaire de la langue française au Québec apparaissent bien plus tôt dans l'œuvre du poète. Que ce soit dans ses écrits personnels (notamment dans sa correspondance avec Claude Haeffely¹¹), par le biais d'articles¹² ou à travers sa poésie¹³, Miron souligne assez tôt – vers 1956-1957 – le malaise qu'il ressent entre les Québécois et leur langue, ne prenant toutefois pas la peine à ce moment de réfléchir au problème de façon systématique. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, même s'il fut sensibilisé dès un jeune âge aux difficultés naissant de la coprésence dans un même environnement de deux langues au statut social inégal¹⁴, il ne commence à exprimer sa pensée sur le sujet qu'après sa rencontre révélatrice avec le collaborateur d'*Esprit*, comme si c'était la conscience d'un état colonisé qui rendait à ses yeux nécessaire la prise de position publique. Après un silence littéraire de quelques années – principalement consacrées à l'action politique¹⁵ – Miron se remettra véritablement à l'écriture au milieu des années soixante, alors qu'il assumera désormais parfaitement la forte dimension décolonialiste de son discours : c'est ainsi qu'il dédie, en 1965, « Notes sur le non-poème et le poème¹⁶ » à Jacques Berque et qu'il

¹⁰ Les textes en question sont ceux figurant désormais dans la section « De la langue », qui clôt les éditions récentes de *L'homme rapaillé* : « Décoloniser la langue » fut initialement publié dans la revue *Maintenant* en avril 1973 (no 125), « Le bilingue de naissance » dans le numéro 134 de la même publication (mars 1974) et « Le mot juste » dans la revue *Possibles* (vol. II, no 3, printemps-été 1987). Les références à ces essais se feront désormais à partir des versions apparaissant dans l'édition Typo de *L'homme rapaillé*, publiée en 1998.

¹¹ Notamment dans sa lettre du 11 septembre 1957, où Miron écrit « Je dois produire une énergie atomique pour parvenir au simple usage de la parole. Le mal, c'est la confusion. La confusion, c'est un terrain vague sous nos pieds. Nous devons chercher nos mots à quatre pattes dans le trou-vide. Même pour nommer (même pas pour dire) les choses les plus élémentaires, les besoins les plus vitaux de notre nature, les objets qui tombent sous nos yeux. Que m'est-il arrivé ? Que nous arrive-t-il ? » (MIRON, Gaston et Claude HAEFFELY, *À bout portant. Correspondance 1954-1965*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, p. 58 et p. 86-87.)

¹² Karim Larose souligne l'existence d'un article intitulé « Situation de notre poésie », publié en 1957 dans un cahier spécial de *La Presse* consacré à l'état de la langue. Il s'agirait du premier effort de réflexion public de la part de Miron sur la question (*La Presse*, 22 juin 1957, p. 70).

¹³ Les exemples sont à ce sujet foisonnants, mais prenons la peine de souligner cette strophe du poème « Les années de déréliction », rédigé vers 1956 et qui illustre bien la conscience d'une langue (et d'un peuple) condamnée(s) à la disparition: « puisque je suis perdu, comme beaucoup des miens / que je ne peux parler autrement qu'entre nous / ma langue pareille à nos désarrois et nos détresses / et bientôt pareille à la fosse commune de tous » (MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1998, p. 95.)

¹⁴ Voir « Le bilingue de naissance », où Miron relate les tensions occasionnées par l'arrivée massive, à chaque été, de touristes anglophones dans son village natal des Laurentides.

¹⁵ Voir à ce sujet : PLEAU, Jean-Christian, *La révolution québécoise ; Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Montréal, Fides, 2002, 270 p. Nous verrons également, au moment d'aborder le chapitre suivant, que ce silence s'inscrit dans la logique d'incompatibilité qui exista pendant une certaine période, chez Miron et Aquin, entre l'écriture et l'action révolutionnaire décolonisatrice.

¹⁶ À mi-chemin entre la poésie et l'essai-manifeste, ce texte initialement publié dans *Parti pris* (vol. 2, nos 10-11, juin-juillet 1965, p. 88-97) s'accorde en effet parfaitement avec la ligne éditoriale prônée par la revue. Bien qu'il n'ait recours qu'une seule fois à un dérivé du terme « colonie » pour décrire le Québec (« CECI,

signe « Un long chemin », que nous avons vu essentiel à la compréhension de la diffusion des idées anticoloniales au Québec. Les textes éventuellement réunis sous l'appellation « De la langue » représentent ainsi l'aboutissement d'une pensée en ébullition depuis une vingtaine d'années et jusqu'alors diffusée de façon plutôt informelle, la question linguistique ayant toujours représenté pour le poète le nerf de la guerre du combat décolonialiste.

Pour Miron, la langue française québécoise, manifestation la plus importante de l'identité du peuple, est elle aussi victime d'une aliénation typiquement coloniale :

Un jour, j'ai ressenti un étrange malaise, presque schizophrénique. Je ne savais plus dans ce bilinguisme instantané, colonial, reconnaître mes signes, reconnaître que ce n'était plus du français. Cette coupure, ce fait de devenir étranger à sa propre langue, sans s'en apercevoir, c'est une forme d'aliénation (linguistique) qui reflète et renvoie à une aliénation plus globale, qui est le fait de l'homme canadien-français, puis québécois, dans sa société, par rapport à sa culture et à l'exercice de ses pouvoirs politiques et économiques¹⁷.

Alors qu'au niveau plus généralement culturel, l'aliénation pouvait être reconnue par la perte du contrôle des institutions sociales garantes de l'épanouissement collectif (et le repli vers des institutions contraignantes), l'aliénation linguistique est quant à elle plus précisément reconnaissable par le remplacement progressif de la langue du colonisé par celle du colonisateur ; la langue du peuple dominé se voit ainsi graduellement dépossédée de son efficacité en tant que relais entre l'esprit et le monde, donc par extension de sa nécessité. « Ce « français » n'a plus d'autonomie, il ne fonctionne pas par son propre système de signes, son propre code. Il n'a pas de référent non plus (la réalité du monde à laquelle renvoie le langage), son référent c'est l'autre langue qui, elle, établit le rapport avec la réalité¹⁸. » Le québécois francophone, conditionné à associer l'anglais au pouvoir, en vient donc, consciemment ou pas, à angliciser son vocabulaire jusqu'à pervertir la nature même de sa propre langue, fragilisant du coup le dernier rempart de son identité.

aujourd'hui, parce que le poème a commencé d'être souverain, devient peu à peu post-colonial », p. 134), Miron fait appel à un lexique et à des thèmes en parfaite concordance avec ceux mis de l'avant par Césaire, Fanon et Memmi. Ce dernier deviendra d'ailleurs un bon ami du poète, en plus d'entretenir avec Aquin une relation des plus conviviales (voir *Itinéraires d'Hubert Aquin*, p. 179).

¹⁷ MIRON, Gaston, « Décoloniser la langue », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo. 1998, p. 208.

¹⁸ *Ibid.*, p. 212.

Cette « érosion de [la] langue [du colonisé] par celle de l'autre¹⁹ » se manifeste à deux niveaux bien distincts : le lexical et le syntaxique. Somme toute inoffensif parce qu'il ne s'attaque pas à la logique de la langue, l'emprunt lexical n'est selon Miron attribuable qu'à « une insuffisance de vocabulaire qui s'explique sociologiquement²⁰ ». Le poète considère en effet que lorsqu'un individu s'exprime ainsi : « *Je m'en vas à la grocerie... pitche-moi la balle... toé scam d'icitte... y t'en runne un coup...*²¹ », il parle bel et bien « québécois », le français n'y étant modifié que superficiellement²². Le véritable danger se situerait plutôt du côté de la contagion syntaxique, où le français, détaché de sa structure propre, ne devient qu'un calque, qu'une traduction de l'anglais²³. Seuls les signes subsistent – donc l'*apparence* du français est préservée – mais la langue ne peut plus être comprise que par l'intermédiaire de l'anglais ; c'est ce que Miron appellera le « traduitu ». À l'instar de la culture du colonisé, stagnante et donc en danger, la langue française québécoise devient alors « passive, [elle] subit les conditions linguistiques de l'altérité, [elle] n'invente plus, ne crée plus, ne s'adapte plus suivant ses nouveaux besoins et exigences. Elle n'évolue pas de par son propre dynamisme interne²⁴. » Si une telle analyse du problème linguistique nous paraît certes originale (en cela qu'elle n'est l'écho direct d'aucune théorie précédemment développée par les décolonisants²⁵), il n'en demeure pas moins qu'elle ne fut rendue possible – et compréhensible – que par la préexistence des théories de la décolonisation, auxquelles elle emprunte sa structure et ses conclusions. En ce sens, Miron n'hésite pas à inscrire sa réflexion linguistique dans le cadre d'une démarche typiquement décolonialiste,

¹⁹ *Ibid.*, p. 211.

²⁰ *Ibid.*, p. 212-213.

²¹ MIRON, Gaston, « Aliénation délirante ; recours didactique », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1998, p. 117. Ce texte, écrit en 1964 mais publié pour la première fois en 1970, constitue le premier « essai » de Miron conservé dans *L'homme rapaillé*. Rédigé dans un style qui rappelle le *stream of consciousness* joycien, il jette les bases de son discours sur l'aliénation linguistique québécoise sans toutefois explicitement attribuer celle-ci à une domination coloniale.

²² Il nous apparaît que ces emprunts participent tout de même de la dynamique d'imitation évoquée plus haut, donc constituent une preuve d'aliénation. Il s'agirait toutefois d'une réaction consciente, par opposition à l'emprunt syntaxique, plus sournois.

²³ Miron utilise pour illustrer cette « perversion sémantique » des exemples qui reviendront à quelques autres reprises au sein de son œuvre essayistique : « *Ne dépassez pas quand arrêté, Saveur sans aucun doute, Pharmacie à prix coupés.* » (p. 213).

²⁴ *Ibid.*, p. 212.

²⁵ Nous n'avons en effet retrouvé aucune idée analogue – du moins en ce qui concerne la langue – au sein de l'hypocorpus. Cependant, nous tenons à souligner que, alors que l'idée de contagion syntaxique en milieu québécois est généralement attribuée à Miron, André d'Allemagne la formule sept ans plus tôt dans « Le colonialisme au Québec » : « Ce qu'il y a de plus grave, c'est, sous l'influence de l'anglais, l'intrusion généralisée de tournures et d'expressions qui attaquent la logique et l'esprit même de la langue. C'est ainsi que, selon la phrase classique, on en vient à " parler anglais avec des mots français ". » (p. 81-82).

faisant grand usage de son vocabulaire caractéristique²⁶ et établissant des liens explicites entre la situation québécoise et celle d'anciennes colonies, citées en exemples à suivre²⁷.

Mais c'est encore davantage au niveau de l'approche sociologique privilégiée par l'auteur de *L'homme rapaillé* dans sa réflexion sur la langue que le la réécriture de Memmi s'impose comme une évidence. Miron considère en effet – et cela rappelle la métonymie évoquée en introduction de chapitre – que la relation unissant les deux langues parlées au Québec ne peut être comprise que lorsque celles-ci sont associées à la communauté qui les utilise, donc à deux ensembles de valeurs et de pratiques distinctes. D'où le recours au concept de diglossie : « Ce terme désignerait une situation où une communauté utilise, suivant les circonstances, un idiome plus familier et de moindre prestige (le français) ou un autre perçu comme plus savant, plus recherché et prestigieux (l'anglais)²⁸. » Au-delà d'une simple question de prestige – notion franchement subjective – la diglossie est également représentative de la relation colonisateur/colonisé en cela que chaque langue est étroitement liée à des secteurs d'activité précis, en l'occurrence les institutions du pouvoir pour l'anglais et celles associées aux valeurs-refuges pour le français. Memmi, qui consacra quelques pages de son *Portrait du colonisé* aux problèmes linguistiques créés par la colonisation, exprimait en des termes bien similaires l'impasse dans laquelle l'homme dominé se trouve lorsque sa langue n'est pas reconnue dans les principales sphères de la cité :

Encore si le parler maternel permettait au moins une emprise actuelle sur la vie sociale, traversait les guichets des administrations ou ordonnait le trafic postal. Même pas. Toute la bureaucratie, toute la magistrature, toute la technicité n'entend et n'utilise que la langue du colonisateur, comme les bornes kilométriques, les panneaux de gares, les plaques des rues et les quittances. Muni de sa seule langue, le colonisé est un étranger dans son propre pays²⁹.

²⁶ Ne serait-ce que par le titre de son essai le plus complet sur le sujet – « Décoloniser la langue » –, qui annonce d'emblée la filiation idéologique dans laquelle s'inscrit le poète.

²⁷ Miron termine en effet ledit essai avec le parallèle suivant : « Est-ce que, par exemple, les dizaines de mille Algériens qui ne parlaient plus l'arabe mais seulement le français, est-ce que le français était leur langue du fait qu'ils ne parlaient que cette langue ? Aujourd'hui, en se décolonisant, ils réapprennent l'arabe. Le fait qu'ils ne parlaient plus leur langue, c'était une victoire du colonisateur. Continuons à parler québécois, ou bien réapprenons le québécois ! » (MIRON, Gaston, « Décoloniser la langue », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1998, p. 218).

²⁸ *Ibid.*, p. 209.

²⁹ MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 2001, p. 125-126. Miron évoquera lui aussi de nombreuses fois les panneaux d'affichage comme source (et manifestations) d'aliénation linguistique. L'on retrouve également la même idée chez Césaire, avec l'œuvre

Et l'intellectuel tunisien d'ajouter ensuite, fournissant à la postérité la définition de base du bilinguisme colonial : « La possession de deux langues n'est pas seulement celle de deux outils, c'est la participation à deux royaumes psychiques et culturels. Or, ici, *les deux univers symbolisés, portés par les deux langues, sont en conflit* : ce sont ceux du colonisateur et du colonisé³⁰. » La hiérarchisation entre les peuples se manifeste donc par une hiérarchisation entre les langues, et (du moins en ce qui concerne le Québec) vice-versa.

C'est aussi par la langue en tant que symbole de la culture que le décolonialisme québécois diffère de ses modèles, ou du moins marque son originalité. Devant d'abord lutter contre la force acculturante que représente l'anglais (langue du colonisateur), le peuple québécois subit également – souvent par l'intermédiaire de ses propres élites – le mépris des locuteurs d'un français international (lire hexagonal) à l'endroit de ses particularismes linguistiques, habituellement considérés par la mère patrie originelle comme signes de faiblesse culturelle. Miron parlera en ce sens d'un « phénomène de double diglossie où l'anglais et le français de France étaient perçus comme des dialectes plus prestigieux par rapport au mien, tordu et dévalorisé³¹. » En découle, dans bien des cas, une nouvelle facette du sentiment d'infériorité collectif (donc une nouvelle couche d'aliénation), plusieurs développant la conception que leur langue-culture n'est qu'une version abâtardie de la « grande culture française ». Il devient ainsi nécessaire, pour que l'épanouissement réel du peuple soit possible, d'orchestrer la légitimation de la langue-culture québécoise par rapport à l'anglais, mais aussi par rapport au français hexagonal. Si la diglossie est double, la décolonisation se doit de l'être également³².

duquel Miron était familier : « De n'être plus la langue officielle, de n'être plus la langue administrative, la langue de l'école, la langue des idées, la langue indigène subit un déclassement qui la contrarie dans son développement et parfois même la menace dans son existence. » (CÉSAIRE, Aimé, « Culture et colonisation », *Présence Africaine*, nos 8-9-10, juin-novembre 1956, p. 194.)

³⁰ *Ibid.*, p. 126. Notons toutefois que Miron et Memmi ne semblent pas partager la même conception de la diglossie. Le second écrira en effet que « le bilinguisme colonial n'est ni une diglossie, où coexistent un idiome populaire et une langue de puriste, appartenant tous les deux au même univers affectif, ni une simple richesse polyglotte, qui bénéficie d'un clavier supplémentaire mais relativement neutre ; c'est un *drame linguistique*. » (p. 127). La diglossie mironienne est au contraire basée sur la distinction entre deux « univers affectifs » hiérarchisés.

³¹ MIRON, Gaston, « Le mot juste », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1998, p. 242.

³² Aquin, dont les positions sa rapprochèrent souvent de celles de Miron, écrira à son tour à propos de cette dimension particulière du colonialisme québécois : « Il faut donc comprendre que nous sommes doublement colonisés, mais par deux entités colonisatrices qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre, et que nos luttes libératrices se déroulent simultanément sur deux fronts. » (AQUIN, Hubert, « Le joul-

Pour Miron, la décolonisation revêt le rôle de cadre critique grâce auquel sa réflexion sur l'aliénation canadienne-française a pu évoluer d'une simple constatation des effets à l'explicitation de ses causes. Mais elle demeure également, plus qu'un outil théorique, un objectif politique dont la concrétisation – sous forme d'indépendance nationale – est fondamentale à tout le reste : « C'est la politique qui garantit et crée les conditions d'exercice d'une culture et de son outil de communication, la langue, sur un territoire donné³³. » Du coup, la solution aux problèmes linguistiques du Québec lui apparaît simple : « Urgence de se décoloniser. Et ce faisant, la langue va aussi se décoloniser³⁴. »

5.2 – Le joul : entre revendication et désaliénation

Chez *Parti pris*, l'existence d'une langue typiquement québécoise ne fait pas de doute. Alors que Miron était d'avis que la base de celle-ci se trouvait principalement au niveau de la connotation des mots³⁵, les partipristes vont plus loin en la considérant comme système autonome dont la logique et les « règles » sont intimement liées à la situation sociopolitique particulière du Québec. Il importe en ce sens à la grande majorité des collaborateurs de la revue de marquer la distance qui existe entre le français québécois et celui parlé en France, le second étant considéré, lorsque érigé en modèle par les élites locales, comme force oppressive visant à maintenir le peuple dans un état de soumission, ou du moins d'infériorité. Gérald Godin, qui consacra la majorité de ses interventions en tant que partipriste à la question linguistique, rappelle, en feignant de s'adresser aux Français, que la non-concordance entre les deux langues provient d'abord de la distance historique séparant les peuples : « nous étions comme vous il y a 202 ans, mais depuis lors, notre différenciation de vous est en cours, notre éloignement de la culture française se poursuit, notre déracinement culturel s'accroît³⁶. » Cette non-concordance sera même perçue par certains – dont Laurent Girouard – comme une incompatibilité profonde : « Nous lisons Camus et St-Exupéry

refuge », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 334.)

³³ MIRON, Gaston, « Décoloniser la langue », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1998, p. 215.

³⁴ *Ibid.*, p. 214.

³⁵ *Ibid.*, p. 216.

³⁶ GODIN, Gérald, « Le joul politique », *Parti pris*, vol. 2, no 7, mars 1965, p. 58.

et apprenions une langue seconde³⁷ », affirme-t-il en effet dans son excellent essai « Notre littérature de colonie », au cours duquel il évoque l'incompréhension de son entourage suite à son adoption momentanée d'une langue calquée sur celle des « stylistes français », dont les modèles étaient considérés comme hermétiques par sa famille et ses « amis des usines³⁸ ». Gilles Des Marchais, linguiste de formation, ira jusqu'à exiger la systématisation scientifique d'une langue qu'il propose de nommer le *québécois*, entendue « au sens de l'ensemble des dialectes romans d'origine française parlés sur le territoire de la "belle Province"³⁹. » Aux yeux de ces intellectuels, il est illogique (et aliénant) de prétendre que le français soit la langue du Québec, le peuple s'exprimant principalement dans un idiome qui, bien qu'il relève de la même famille linguistique, s'est historiquement et structurellement détaché d'un français originel faisant désormais, pour la majorité, figure d'archaïsme.

Le québécois ne fut cependant qu'un bien bref épisode de la réflexion partipriste sur la langue ; c'est plutôt le joul qui s'imposa comme le principal cheval de bataille linguistique de la revue, s'opposant au français international en tant que dialecte propre au peuple québécois. Excédés d'entendre les élites – qu'elles soient canadiennes-françaises, françaises ou même anglophones – affirmer avec un ton méprisant que la population du Québec ne parlait même pas français⁴⁰, les jeunes intellectuels derrière la revue adoptèrent une posture analogue à celle prescrite par la Négritude césairienne, revendiquant la légitimité du joul (ici équivalent aux « laideurs repoussantes » du Noir) comme marque de la différence québécoise. Plutôt que de critiquer ses prétendues lacunes par rapport à un modèle n'étant plus en phase avec la réalité locale, l'on considère en effet plus efficace, dans la logique du combat décolonialiste, de reconnaître l'existence d'une langue autre (qui soit sienne) et de l'assumer. « Nous assumons le joul parce que d'autres semblables à nous ont à subir le colonialisme d'où

³⁷ GIROUARD, Laurent, « Notre littérature de colonie », *Parti pris*, vol. 1, no 3, décembre 1963, p. 32.

³⁸ *Ibid.*, p. 33.

³⁹ DES MARCHAIS, Gilles, « Défense et illustration du québécois », *Parti pris*, vol. 3, no 6, janvier 1966, p. 25. Cette idée ne demeurera, malgré la détermination démontrée par l'auteur, qu'au stade de projet. Il est d'ailleurs à noter que le comité éditorial de *Parti pris* refusera d'emblée d'entériner le terme « québécois », lui préférant « québécois ».

⁴⁰ La langue française constituant alors l'ultime fondement de l'identité du peuple, la refuser à ce dernier équivalait à signer son arrêt de mort en tant que société distincte. D'où la conception de la pression exercée par les apôtres du « beau langage » comme manœuvre colonialiste.

est issu le joul⁴¹ », écrit ainsi Godin, marquant en premier lieu ses concitoyens comme victimes d'une aliénation linguistique qui résulte d'une situation explicitement coloniale, mais laissant également entendre qu'il renonce en quelque sorte – à l'instar de ses collègues partipristes – à son statut « d'intellectuel bien parlant » pour se rapprocher du peuple, véritable terreau de la révolution⁴². Encore une fois, c'est par le recours à l'exemple africain que l'essayiste illustre sa position : « Nous parlons joul comme les Africains diplômés de la Sorbonne ont rompu un jour avec le français pour parler la langue de leur tribu ou de leur pays⁴³. »

Cela dit, la fonction du joul dans le discours élaboré par *Parti pris* ne se limite pas qu'à la distanciation de la France ; son rôle demeure avant tout subversif, participant à la critique de la détérioration culturelle du Québec par l'*illustration* de cette dernière⁴⁴. La promotion et la diffusion du joul en tant qu'esthétisation de la langue du peuple doit en effet être perçue comme une entreprise de désaliénation, en cela qu'elles contribuent d'une façon spectaculaire à révéler à la conscience des lecteurs l'abâtardissement avancé de leur propre identité. Comme le note Godin, avec *Parti pris*, « le joul [a] accédé à sa véritable dimension : celle d'un décalque parfait de la décadence de notre culture nationale⁴⁵. » Plus efficace qu'un texte théorique puisqu'il frappe l'imaginaire et choque, chaque texte directement écrit dans ce langage désarticulé

⁴¹ GODIN, Gérald, « Le joul politique », *Parti pris*, vol. 2, no 7, mars 1965, p. 58. Nous voyons d'emblée l'impasse créée par un tel raisonnement : si le particularisme linguistique porteur de l'identité des Québécois est une conséquence de la colonisation dont ils sont les victimes, la décolonisation du Québec entraînerait également le péril culturel du peuple.

⁴² Cette volonté d'adoption du joul ne se concrétisa cependant pas au sein des essais publiés par *Parti pris*, qui demeurèrent rédigés dans un français des plus académiques (hormis quelques vulgarités dont la fonction était souvent d'invectiver l'ennemi). Seules les œuvres publiées aux Éditions Parti pris (ainsi que les poèmes et extraits apparaissant sporadiquement dans la revue) privilégièrent le joul comme langue d'expression. La prise de position de Godin apparaît ainsi comme avant tout théorique et s'avère symptomatique de la principale incohérence partipriste, à savoir la volonté de désaliénation d'un peuple peu éduqué par l'écriture de textes à saveur universitaire.

⁴³ *Ibid.*, p. 59.

⁴⁴ Michèle Lalonde, dans un numéro spécial de *Maintenant* consacré à la question du joul, souligne également l'importante dimension socialiste souvent conférée au débat : « Cette lutte linguistique intestine n'est cependant pas sans implications politiques. On ne peut l'ignorer. On doit la prendre au sérieux dans la mesure où elle reproduit ou tente d'introduire – quoique de façon très manichéenne et sursimplificatrice pour ne pas dire quasiment allégorique – le modèle d'une lutte marxiste des classes (*Joul* = peuple; *Langue française* = bourgeoisie impérialiste). » (LALONDE, Michèle, « Éditorial », *Maintenant*, no 134, mars 1974, p. 5.)

⁴⁵ GODIN, Gérald, « Le joul et nous », *Parti pris*, vol. 2, no 5, janvier 1965, p. 18. Les partipristes ne sont en effet pas les premiers à prôner une certaine phonétisation de l'écriture littéraire ; pensons au théâtre de Gratien Gélinas, dont les dialogues sont, par souci de réalisme, calqués sur le parler populaire québécois. Cependant, les écrivains affiliés à la revue – Jacques Renaud en tête – sont les premiers à conférer au joul une telle dimension politique.

est un témoignage métaphorique des ravages de l'aliénation coloniale, qui va jusqu'à déposséder les Canadiens français de la structure même de leur idiome, donc de leur faculté élocutoire. « Nous, ce n'est pas le joual et ceux qui le parlent qui nous font honte, c'est la situation qui a causé une telle infirmité culturelle qui nous fait honte et ce sont ceux qui acceptent cette situation qui nous font honte⁴⁶ », ajoute en ce sens le poète, venant confirmer la dénonciation du colonialisme *canadian* qui sous-tend chaque utilisation littéraire de ce que d'aucuns considèrent comme un créole québécois⁴⁷. Chamberland insistera d'ailleurs beaucoup sur la cohérence de la démarche :

Un langage ne peut être vrai que s'il colle étroitement à la chose à dire. Sa vérité, c'est sa transparence. On ne peut dire le mal, le pourrissement, l'écœurement, dans un langage serein, "correct" ; il faut que mes paroles soient ébranlées dans leur fondement même, par la destruction [sic] qui est celle du langage commun, de la vie de tous⁴⁸.

Le joual est ainsi, en plus d'être théoriquement garant d'authenticité, fondamentalement contestataire en ce qu'il est le symbole absolu d'une situation globalement carencielle que les Québécois se doivent de surmonter par la révolution. « L'utilisation du joual [est] maintenant une attitude revendicatrice et de rébellion ouverte contre les canons d'une société dont nous ne rejetons pas d'ailleurs que les coutumes littéraires⁴⁹. » Et bien que cette langue – dans sa forme écrite – demeure avant tout un outil de désaliénation, l'on ira parfois, en tentant toujours de solidifier le lien symbolique unissant les Québécois aux Noirs, jusqu'à attribuer à sa forme orale une fonction de dialecte secret permettant d'échapper à l'œil (et l'oreille) scrutateur du colonisateur :

⁴⁶ GODIN, Gérald, « Le joual politique », *Parti pris*, vol. 2, no 7, mars 1965, p. 58.

⁴⁷ Le linguiste Maximilien Laroche s'intéressera aux liens unissant le joual au créole dans un article publié en 1975. Parlant du patois québécois, il formulera cette interrogation : « Doit-on y voir l'exemple d'un français qui s'est dégradé au contact de l'anglais ? En ce cas, peut-on parler de créolisation en donnant à ce terme une connotation péjorative ? Peut-on, au contraire, dans ce qu'il est convenu d'appeler « le joual » [...] voir l'équivalent d'une arme utilisée par le locuteur québécois pour résister à l'envahissement de l'anglais ? » (LAROUCHE, Maximilien, « Esquisse d'une sémantique du créole et du joual québécois », *Voix et images du pays : Les Cahiers de l'Université du Québec*, vol. 9, 1975, p. 240.) Bien qu'aucune réponse satisfaisante n'émane de l'article, nous sommes en mesure d'affirmer, à la lumière des exemples ici étudiés, que les deux hypothèses, quoique présentées comme antithétiques, s'avèrent fondées.

⁴⁸ CHAMBERLAND, Paul, « Dire ce que je suis – notes », *Parti pris*, vol. 2, no 5, janvier 1965, p. 36.

⁴⁹ GODIN, Gérald, « Le joual politique », *Parti pris*, vol. 2, no 7, mars 1965, p. 58.

On a dit et prouvé que les Québécois sont les Nègres blancs d'Amérique. Les Nègres ont aussi un joul. Ils s'appellent [sic] le "jive-talk", "pig latin", "dog latin" ou "gumbo", suivant les régions. Les Noirs d'Amérique étant plus politisés que nous, c'est devenu un réflexe commun chez eux que de tenter d'égarer le Blanc dès qu'il s'approche d'eux, par l'utilisation du "jive-talk". Notre accession au joul n'est que la répétition d'un mécanisme qui a fonctionné chez eux il y a bien longtemps⁵⁰.

L'objectif était ici de résumer les lignes directrices de la position partipriste sur le joul, et ce tout particulièrement selon la perspective décolonialiste. Bien sûr, un débat d'envergure sur la question marqua profondément l'histoire linguistique québécoise, les idées des Godin et Chamberland telles que défendues dans la revue n'étant pas partagées par tous⁵¹. Il apparaît malgré tout que, dans ce cas précis, la fonction principale accordée au joul est de prouver que la contamination de l'anglais en tant que langue de l'opresseur crée une dislocation profonde du français au Québec. Le joul y est en somme une métaphore de l'homme québécois, brisé, privé de repères et se dissolvant sous la pression d'une culture colonisatrice.

5.3 – Le français comme accès à l'universel

Pour Hubert Aquin, le recours au joul n'est pas une option, le prétendu pouvoir opératoire et désaliénant de cette langue populaire en contexte révolutionnaire étant une illusion : « Ce parler a été considéré par certains écrivains comme la langue véritable utilisée par les vrais Québécois pour communiquer entre eux. Or il n'en est pas ainsi ; ce supposé joul vernaculaire est une fumisterie d'écrivains qui croient

⁵⁰ *Ibid.*, p. 59. Il est d'abord à noter que, pour une rare fois, ce sont les Noirs américains (et non les francophones) qui sont évoqués en exemple. Cela dit, dans un texte sur le bilinguisme publié un an plus tard, c'est le français qu'il considérera comme arme contre le colonisateur, allant chercher chez Fanon la justification de ses propos : « D'autre part, chaque fois que nous parlons français devant le colonisateur, nous nous posons comme décolonisés. Citons Frantz Fanon : "Tenir tête à l'occupant sur cet élément précis, c'est lui infliger un échec spectaculaire, c'est surtout maintenir à la "coexistence" ses dimensions de conflit et de guerre latente. C'est entretenir l'atmosphère de paix armée." » (GODIN, Gérald, « La folie bilingue », *Parti pris*, vol. 3, no 10, mai 1966, p. 56.) L'image de « l'hydre à mille têtes » développée par Fanon pour décrire le colonialisme est également reprise dans cet article, qui débute ainsi : « Il faut plus que jamais rappeler que nous vivons une situation coloniale : qu'une minorité anglaise a ici le pas sur une majorité française ; que plus les renseignements sur la situation réelle des Québécois de langue française circulent, plus il apparaît évident que nous sommes les Noirs du Canada. »

⁵¹ Pour une analyse des principales positions défendues au cours de ce débat qui s'échelonna sur une quinzaine d'années, voir LAROSE, Karim, *La langue de papier ; Spéculations linguistiques au Québec (1957-1977)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, (coll. Espace littéraire), 2004, p. 199-212.

sincèrement aux vertus libérantes d'une littérature de dérision⁵². » Mais surtout, le joual est selon l'écrivain néfaste à la lutte décolonialiste québécoise par le débat créé autour de sa légitimité, qui fait office de diversion sur les véritables enjeux ; alors que Miron parlait en ce sens de la « fausse querelle du joual⁵³ », Aquin évoquera le caractère « usant » et « stérile » du conflit interne, qui écartèle « les forces vives de la nation⁵⁴ ».

Le véritable problème linguistique du Québec – celui qui devrait attirer toute l'attention du peuple de par sa gravité – est l'issue inévitablement fatale d'une situation de bilinguisme que Laurendeau et Dunton, en leur qualité de bons agents du colonialisme, tentent de faire passer pour positive – soit comme trait caractéristique et pittoresque d'une culture globalement canadienne. Dans un texte intitulé « Le basic bilingue », publié en 1964 dans *Liberté*, l'auteur de *Prochain épisode* s'appuie sur le travail de linguistes de renom pour inscrire le bilinguisme québécois dans une perspective historique. Affirmant d'entrée de jeu que « [l]e bilinguisme, familier à tous ceux qui ont mis le nez dans l'histoire des grands empires éclatés, n'a jamais été qu'un épiphénomène des conquêtes et des guerres de colonisation⁵⁵ », il cite ensuite un passage-clé de *L'Europe linguistique* d'Albert Dauzat⁵⁶, où réside l'essence de son propos : « Quand les migrations ou les conquêtes [...] ont fait rencontrer sur le même territoire deux peuples parlant deux langues différentes, l'une des deux, à la longue, arrive à éliminer l'autre⁵⁷. » La langue anglaise étant, en vertu du statut socialement privilégié de ses locuteurs, investie au Québec d'un pouvoir de domination sur le français, Aquin prétend que, selon les leçons de l'Histoire, l'acceptation passive d'un bilinguisme ainsi institutionnalisé⁵⁸ ne peut déboucher que sur la disparition à plus ou

⁵² AQUIN, Hubert, « Littérature et aliénation », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 256-257.

⁵³ MIRON, Gaston, « Le bilingue de naissance », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1998, p. 233.

⁵⁴ AQUIN, Hubert, « Le joual-refuge », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 334.

⁵⁵ AQUIN, Hubert, « Le basic bilingue », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 121.

⁵⁶ DAUZAT, Albert, *L'Europe linguistique. Les éléments constitutifs d'une nation. Les groupes de langues ; évolution et luttes. La situation linguistique des différents états ; le problème des minorités*, Paris, Payot, 1953, 268 p.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 98.

⁵⁸ Son analyse des conclusions de la Commission royale d'enquête tend justement à confirmer le statut inégal des deux langues dans la vision pancanadienne et institutionnalisée du bilinguisme : « on pourrait dire que la commission Dunton-Laurendeau recommande un bilinguisme réel là où les Canadiens anglais sont minoritaires et un bilinguisme *pro forma* là où les Canadiens français sont en minorité. Première conclusion effarante ! » (AQUIN, Hubert, « L'affaire des deux langues », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 166.)

moins long terme du français – donc par extension de la spécificité québécoise. Si cette perspective lui est certes inadmissible, il refusera toutefois de consacrer beaucoup de son énergie à des entreprises de protection et de réhabilitation du français, qu'il considère futiles en situation coloniale : « Le problème de la langue relève de la politique [...] Quand il faut choisir entre l'indépendance nationale et la colonisation de type fédératif, ce sont les motivations politiques qui prévalent sur les soucis de préservation des linguistes⁵⁹. » Autrement dit, le français doit être une raison pour laquelle l'on se bat et non pas un outil servant à mener le combat. C'est d'ailleurs par le recours à une citation de *Portrait du colonisé* qu'Aquin souligne pour la première fois la prédominance chronologique de la libération politique : « La revendication la plus urgente d'un groupe qui s'est repris est certes la libération et la restauration de sa langue⁶⁰. » Le conflit linguistique doit en ce sens demeurer le symbole d'un conflit plus large à régler de façon politique, après quoi la restauration de la langue deviendra véritablement possible (et essentielle).

Assurément le plus francophile des écrivains québécois constituant notre corpus, Aquin n'adopte pas une position aussi hostile que ses pairs en ce qui a trait à la France⁶¹, ou plus généralement au « bon parler français ». Bien qu'il n'approuve pas l'utilisation du joul comme esthétisation d'une langue qui serait typique au Québec, il ne va cependant pas jusqu'à nier l'écart existant entre les idiomes parlés à Montréal et à Paris : « Je n'ai jamais rêvé de supprimer cette distance, ni d'abolir la charge québécoise que véhicule notre français : je me réjouis même que cette distance soit manifeste et que notre identité nationale ait une expression unique, reconnaissable⁶². » Seulement, pour l'écrivain, il n'apparaît pas fondamental au processus de décolonisation qu'un peuple en quête de la reconnaissance de son caractère distinct doive pour autant s'exprimer dans

⁵⁹ AQUIN, Hubert, « Le basic bilingue », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 124.

⁶⁰ MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé* précédé de *Portrait du colonisateur*, Paris, Buchet/Chastel, 1957, p. 145. Cité dans AQUIN, Hubert, « Le basic bilingue », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 123.

⁶¹ Exception faite des propos tenus dans son bref texte « Nos cousins de France », où Aquin ridiculise à l'aide d'un ton railleur le comportement adopté par certains intellectuels français à l'égard des Québécois. (AQUIN, Hubert, « Nos cousins de France », *Point de fuite*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 67-70.)

⁶² AQUIN, Hubert, « Le joul-refuge », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 335. Ce texte est initialement publié dans le numéro 134 de la revue *Maintenant*, spécialement consacré à la question linguistique. Aquin s'en prend surtout à la volonté de Victor-Lévy Beaulieu de faire du joul la langue nationale du Québec; voir à ce sujet BEAULIEU, Victor-Lévy, « Moman, popa, l'joul pis moué! », *Maintenant*, no 134, mars 1974, p. 15-17.

une langue qui lui soit exclusive. « Une nation peut tout aussi bien être elle-même en parlant une langue internationale, quitte à connoter celle-ci, à l'enrichir et à l'adapter⁶³ », écrit-il en effet, considérant le français comme la véritable planche de salut des Québécois. Il nous apparaît en ce sens qu'Aquin privilégie avant tout une vision à long terme, étant d'emblée tourné vers l'après-décolonisation où, dans un contexte de participation active et autonome aux affaires du monde, le Québec aurait tout avantage à maîtriser l'une des grandes langues internationales. Cette position n'est évidemment pas sans rappeler celle défendue par la majorité des maîtres à penser africains et antillais, pour qui le français s'imposait, après la concrétisation des indépendances, comme pont vers l'universel. « Au moment que, par totalisation et socialisation, se construit la Civilisation de l'Universel, il est, d'un mot, question de nous servir de ce merveilleux outil, trouvé dans les décombres du Régime colonial. De cet outil qu'est la langue française⁶⁴ », écrivait en ce sens Senghor dans ce que plusieurs considèrent comme le texte fondateur de la francophonie. L'écrivain québécois, qui choisit de clore le scénario de son film sur la décolonisation par la phrase : « À l'heure de la décolonisation, la langue française n'appartient plus à la seule France, mais à un monde plus vaste qui cherche son équilibre⁶⁵ », tente visiblement d'inscrire le Québec dans ce mouvement. Alors que l'on pouvait considérer que Miron et les partipristes tâchèrent de solidifier le lien les unissant aux victimes de la colonisation en établissant, au niveau linguistico-culturel, la France comme ennemi commun, c'est au contraire par la volonté de joindre la même grande communauté linguistique post-coloniale qu'Hubert Aquin lie sa pensée à celle des décolonisants. Car la décolonisation était avant tout chez lui un moyen pour son peuple d'accéder à l'universel, et à ce moment de l'Histoire, le rôle du Québec dans l'universel passait vraisemblablement par la francophonie.

En somme, le rôle du conflit linguistique issu du bilinguisme québécois fut, dans la logique du discours décolonialiste, de reproduire la dynamique manichéiste centrale à l'efficacité de l'hypodiscours. Voilà entre autres pourquoi l'introduction, par l'intermédiaire du joul, d'une troisième entité à un schéma normalement binaire fut si

⁶³ *Ibid.*, p. 336.

⁶⁴ SENGHOR, Léopold Sédar, « Le français, langue de culture », *Esprit*, no 311, novembre 1962, p. 844.

⁶⁵ DANSEREAU, Fernand et Victor JOBIN (prod.), *À l'heure de la décolonisation*, réalisé par Monique FORTIER, écrit par Hubert AQUIN, Montréal, Office National du Film du Canada, 1963, 27 min. 36 sec.

contestée par une partie de l'intelligentsia néonationaliste, qui entrevoyait sans doute la difficulté que représentait une double décolonisation. L'opposition français/anglais fut néanmoins une adaptation très efficace de la métonymie Noirs/Blancs, simplifiant l'argumentation anticoloniale en privilégiant sa dimension la plus éclatante. Et s'il apparaît naturel pour les écrivains étudiés d'accorder une attention toute particulière aux enjeux entourant la langue – cette dernière demeurant leur matière première –, nous verrons au chapitre suivant que cette réflexion se poursuit sur le terrain de la littérature et du discours sur celle-ci, où les forces en jeu s'avéraient analogues.

CHAPITRE 6

DÉCOLONISATION ET LITTÉRATURE

Dans son article intitulé « Quel jardin pour la littérature québécoise?¹ », Robert Schwartzwald précise qu'une première mouture de la pensée anticoloniale moderne apparaît au Québec au cours des années 30, portée par l'écrivain Robert Charbonneau. Plutôt que de s'ériger contre la menace que représenterait le comportement des *Canadians* en ce qui a trait à la pérennité du peuple canadien-français, le poète et essayiste considère à ce moment plus important pour le Québec d'acquérir une autonomie culturelle par rapport à sa mère-patrie européenne, qui faisait toujours figure d'idéal. « Selon Charbonneau, le colonialisme au Canada français était avant tout culturel et se manifestait à travers l'empressement des jeunes écrivains canadiens-français de se faire accepter en France². » Ce désir de reconnaissance témoigne d'une nouvelle facette du complexe d'infériorité colonial des Québécois, qui, considérant leurs productions culturelles comme globalement de peu de valeur³, jugent comme seul gage de réelle qualité littéraire le symbolique sceau d'approbation d'un peuple estimé supérieur. Encore généralisée au tournant des années soixante, cette attitude de soumission par rapport à la littérature française continua d'être durement critiquée par les intellectuels néonationalistes, qui tâchaient également d'utiliser la littérature comme plateforme de diffusion de leur discours révolutionnaire. Si nous avons vu, avec la position aquinienne étudiée en fin de chapitre précédent, que le combat décolonialiste québécois ne pouvait se permettre – au risque de voir ses forces diminuer – d'intégrer un troisième joueur à son équation fondamentale, l'examen de la littérature de cette

¹ SCHWARTZWALD, Robert S., « Quel jardin pour la littérature québécoise? Rebondissements du discours de la décolonisation dans le paradigme postcolonial au Québec », *Reconfigurations : Canadian literatures and postcolonial identities / littératures canadiennes et identités postcoloniales*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2002, p. 79-89.

² *Ibid.*, p. 81. Schwartzwald précise ainsi la pensée de Charbonneau : « Contrairement à ceux qui préfèrent regarder les ouvrages canadiens comme des apanages du « tronc » français, Charbonneau proclame dans les pages de la revue *La Nouvelle Relève* que la littérature canadienne d'expression française serait une espèce distincte qui se ressource dans un sol américain, nourrie par l'étendue splendide du continent, le réalisme psychologique et la morale catholique. » Voir également à ce sujet NARDOUT-LAFARGE, Élisabeth, « Histoire d'une querelle », préface de CHARBONNEAU, Robert, *La France et nous*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993, p. 7-26.

³ Laurent Girouard explique que cette attitude néfaste naquit des idées diffusées par l'institution scolaire et la critique de l'époque, écrivant en 1963 : « Nous avons appris que les grands penseurs, les écrivains les plus captivants, n'étaient pas canadiens-français. » (GIROUARD, Laurent, « Notre littérature de colonie », *Parti pris*, vol. 1, no 3, décembre 1963, p. 32.)

période (et du discours sur celle-ci) ne peut cependant être effectué sans prendre en considération que celle-ci s'établissait en relation avec deux forces extérieures, soit la France et le Canada anglais.

Frantz Fanon explique dans *Les damnés de la terre* ce qui s'impose selon lui comme les trois étapes usuelles menant à la fondation d'une littérature nationale chez un peuple colonisé. La première phase en est tout d'abord une d'imitation, l'écrivain tâchant de prouver « qu'il a assimilé la culture de l'occupant⁴ ». Alors qu'en Afrique et aux Antilles ce phénomène se manifesta par une production littéraire initialement calquée sur les modèles français, les œuvres écrites durant ce que l'on peut considérer comme la période prérévolutionnaire québécoise ne témoignent curieusement pas d'une dynamique analogue par rapport aux canons anglophones, l'occupation territoriale étant pourtant exercée par un peuple de culture anglaise. Ici aussi, c'est la France qui fut prise en exemple, cette dernière appliquant du coup une pression aliénante sur une littérature qui n'osait pas assumer sa spécificité, qui renonçait à l'authenticité par une honte de soi typique du colonisé. Outrés de cette pratique castrante en laquelle ils voyaient une preuve d'un colonialisme culturel français aussi néfaste à l'épanouissement du Québec que pouvait l'être l'oppression anglaise, les partipristes critiqueront en ce sens « [l]es plagiat de Verlaine et des Romantiques qu'on a réussi à imposer comme étant la fine fleur de la poésie québécoise⁵ », appelant à la fondation d'une littérature qui soit spécifiquement québécoise. La seconde phase correspond justement à une recherche effrénée d'authenticité, l'écrivain colonisé, en sa posture d'intellectuel, tentant de renouer avec la sève profonde de son peuple ; Fanon parlera de cette étape comme une « période d'angoisse, de malaise, expérience de la mort, expérience aussi de la nausée⁶. » Décrite comme littérature de « pré-combat », nous verrons que l'identification de son équivalent québécois est plus ambiguë, l'étape pouvant à la fois être associée, ne serait-ce que par l'exaltation naïve des traditions qui la caractérise, à la littérature du terroir⁷ (normalement considérée comme contre-révolutionnaire), mais aussi au mouvement joualissant, dont la visée était certes plus

⁴ FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 211.

⁵ s.a., « Le colonialisme quotidien. Portrait du colonisateur », *Parti pris*, vol. 4, no 1, sept.-oct. 1966, p. 85-86.

⁶ FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 211.

⁷ Cela dit, ce corpus particulier ne sera pas étudié dans le cadre de ce chapitre.

progressiste. La troisième étape sera quant à elle celle de la littérature de combat, alors que « le colonisé, après avoir tenté de se perdre dans le peuple, de se perdre avec le peuple, va au contraire secouer le peuple⁸. » Logiquement, cette approche sera celle à laquelle nous pourrions rattacher la majorité de nos auteurs.

Nous tâcherons donc, grâce à l'examen des essais produits par les intellectuels de l'hypercorpus, de cerner les différentes conceptions du rôle de l'écrivain et de la littérature dans le combat décolonialiste québécois. Notre réflexion s'articulera ainsi à partir de cette prémisse : la littérature en soi (au niveau du bassin d'œuvres produites) se constitue d'abord contre la France et ses « standards », mais s'impose en même temps comme un outil visant à combattre les *canadians*. Du coup, le discours sur la littérature s'impose comme une métaphore de la complexité du colonialisme québécois, ce qui rejoint la pensée de Memmi lorsque ce dernier affirme que « le rôle de l'écrivain colonisé est trop difficile à soutenir : il incarne toutes les ambiguïtés, toutes les impossibilités du colonisé, portées à l'extrême degré⁹. »

6.1 « Notre littérature de colonie »

« Il n'y a jamais eu de littérature canadienne-française pour la simple raison qu'il n'y a jamais eu de Canada français¹⁰. » Tel est d'entrée de jeu le constat formulé par Laurent Girouard, qui, à l'instar de la majorité de ses collègues partipristes, considère qu'une littérature nationale ne peut exister que dans la mesure où le peuple qui la produit (et dont elle est le reflet) existe lui-même librement. « Notre littérature s'appellera québécoise ou ne sera pas. Ceux qui refusent de voir que notre libération nationale pose la condition sine qua non de l'existence de notre culture sont destinés à chercher le pourquoi de notre anémie littéraire dans les manuels d'histoire du Canada de Guy Laviolette¹¹. » Or, à défaut d'un cadre politique favorable leur permettant de jeter les bases d'une littérature qui pourrait réellement s'imposer comme nationale, les jeunes intellectuels de *Parti pris* – pour la plupart eux-mêmes écrivains – adoptèrent une approche où le rôle de la littérature fut de contribuer à la création des conditions

⁸ *Ibid.*, p. 211.

⁹ MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé*, précédé de *Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 2001, p. 127.

¹⁰ GIROUARD, Laurent, « Notre littérature de colonie », *Parti pris*, vol. 1, no 3, décembre 1963, p. 30.

¹¹ *Ibid.*, p. 30. « Guy Laviolette » était en fait le nom de plume d'Henri Gingras, auteur, entre 1940 et 1970, de nombreux manuels scolaires à l'usage des élèves du primaire. Membre de la congrégation des Frères de l'instruction chrétienne, sa vision de l'histoire était typique de la censure cléricale pratiquée pendant longtemps au Québec, omettant par exemple d'inclure la Rébellion de 1837-1838 dans ses ouvrages.

sociales et politiques garantes de son propre épanouissement. Pour ce, il leur semblait tout d'abord essentiel d'orchestrer un rapprochement significatif entre la littérature et le peuple, sans lequel la révolution est impossible ; alors généralement considérée comme un art ne s'adressant qu'aux « seuls bourgeois ou aux seuls colonisateurs¹² », la littérature devait être désacralisée¹³, puis cesser de privilégier un fond et une forme en lesquelles la masse ne retrouvait que le reflet de ce qui l'infériorisait. C'est en ce sens qu'André Brochu écrit, dans le premier numéro de la revue : « comme la littérature joue un rôle important dans la vie de tout peuple ou de toute nation, il importe qu'elle sache elle aussi prendre conscience de ce qui constitue ses valeurs véritables¹⁴. » Nous conviendrons que cette attitude, ne serait-ce que par sa formulation, pourrait sembler au service d'une idéologie relevant avant tout du marxisme ; or, puisque la littérature critiquée s'appuyait sur une langue et des référents renvoyant à une culture qui représentait une menace à l'intégrité et l'autonomie québécoises, la réaction s'avère également cohérente dans une perspective de décolonisation. Dès lors, toute œuvre littéraire ne sera valable aux yeux des partipristes que si elle entretient avec le contexte sociopolitique duquel elle est issue – en l'occurrence une situation coloniale aliénante – une relation symbiotique. Les thèmes privilégiés, de façon à favoriser l'identification du peuple canadien-français, seront ainsi la misère, l'oppression, l'humiliation, la dépossession et l'impuissance, alors que le seul style valable – parce que (prétendument) *vrai* – deviendra rapidement le joul.

Dans le spécial « Pour une littérature québécoise », publié quelques mois après la parution remarquée du (premier) roman joul *Le Cassé*, Paul Chamberland consacrera son habituelle contribution à l'obligation éthique et politique qu'a selon lui l'écrivain canadien-français de mal écrire : « *Écrire*, c'est alors choisir de *mal écrire*, parce qu'il s'agit de réfléchir au *mal vivre*¹⁵. » Il poursuit dans la même veine : « *Écrire*, pour moi, c'est *incohérer*. Parce que la seule vérité qui m'importe et me concerne, vitalemment, est l'inhumain, l'instructuré qui nous définit en tant que canadiens-

¹² BROCHU, André, « L'œuvre littéraire et la critique », *Parti pris*, vol. 1, no 2, novembre 1963, p. 23. Dans cette optique, l'image du bourgeois et du colonisateur est associée à la culture française.

¹³ Brochu présentera dans cet article la littérature en tant que produit social comme un autre : « [...] la littérature n'est absolument pas susceptible d'être privilégiée au détriment de quelque discipline que ce soit : elle n'est ni plus ni moins qu'un mode parmi d'autres où s'accomplit l'existence humaine, et participe au même titre que les autres à cet accomplissement. » (*Ibid.*, p. 25)

¹⁴ *Ibid.*, p. 23.

¹⁵ CHAMBERLAND, Paul, « Dire ce que je suis – notes », *Parti pris*, vol. 2, no 5, janvier 1965, p. 35.

français¹⁶. » Selon l'auteur, l'adoption de cet art poétique humilié serait un gage de communion avec le peuple, puisque chacun y reconnaîtrait sa douleur et serait par extension poussé à assumer une révolte jusqu'alors réprimée. Bien qu'il n'appuie pas explicitement l'essence de sa démarche esthétique sur celle de poètes de la décolonisation, Chamberland aura toutefois recours, sur le plan métaphorique, à la figure de Césaire pour symboliser son union à la masse : « J'accomplis ce que Césaire appelle un "retour au pays natal". C'est alors que s'inaugure une étrange mais vitale conjugaison : celle qui enferme le *je* et le *nous* en un seul mouvement¹⁷. » Notre angle d'approche particulier nous permet évidemment de proposer une autre (méta)lecture de ce dernier passage, où le *je* symboliserait le Québec et le *nous* la communauté des colonisés.

Hormis cette ultime remarque, ce pan entier de la théorie littéraire partipriste cadre parfaitement avec ce que Fanon considérait comme seconde étape menant vers la fondation d'une littérature nationale, lors de laquelle l'intellectuel colonisé, qui « entretient [normalement] des relations d'extériorité avec son peuple¹⁸ », tente d'éliminer cette distance par une réorientation de sa production littéraire, désormais davantage ancrée dans le réel. Or, il est surprenant de constater que les collaborateurs de *Parti pris*, normalement bons lecteurs de Fanon, semblent avoir fait abstraction de la critique formulée par celui-ci à l'égard des écrivains de cette catégorie – critique qui sera d'ailleurs reprise par les opposants au joual :

La culture vers laquelle se penche l'intellectuel n'est très souvent qu'un stock de particularismes. Voulant coller au peuple, il colle au revêtement visible [...] Cette objectivité qui crève les yeux et qui semble caractériser le peuple n'est en fait que le résultat inerte et déjà nié d'adaptations

¹⁶ *Ibid.*, p. 36 Un peu plus tôt dans le texte, Chamberland aura écrit, la rage au cœur : « je désespère de toute architecture, de toute organisation, de tout *ouvrage*. Du moins pour maintenant. Dans cette désagrégation, ce pourrissement de la pensée, de la parole, de la vie même. Une seule règle de style s'impose : *hurler*. Une seule éthique est praticable : *la violence*. » (p. 33) Si le terme « hurler » nous rappelle évidemment le titre de son ouvrage le plus célèbre (*L'afficheur hurle*, publié la même année), la mention de la violence nous permet d'avancer l'hypothèse que c'est, notamment, par le biais de la littérature que les Québécois tâchèrent d'extérioriser la violence latente qui sommeillait en eux, considérée par Fanon comme essentielle à la révolution. Cela dit, cette hypothèse mériterait un mémoire à elle seule...

¹⁷ *Ibid.*, p. 38.

¹⁸ FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 211. Rappelons que, malgré leur nette tendance socialiste, les jeunes auteurs de *Parti pris* demeuraient, ne serait-ce que par leur niveau d'éducation, hors de la réalité quotidienne du prolétariat dont ils se réclamaient au niveau théorique.

multiples et pas toujours cohérentes d'une substance plus fondamentale qui, elle, est en plein renouvellement¹⁹.

La langue étant ici le symbole de la culture, son « revêtement visible », l'on comprend pourquoi plusieurs Québécois – dont Aquin²⁰ – considèrent que les défenseurs du joul faisaient fausse route ; même Gilles des Marchais, partipriste « d'emprunt²¹ » précédemment évoqué pour son texte « Défense et illustration du québécois », formulera cette réserve à même les pages de la revue : « le joul est une *stigmatisation caricaturale* de certains traits de nos parlers locaux²² », les œuvres littéraires l'utilisant pour favoriser l'identification n'ayant donc elles-mêmes que valeur de caricature.

Or, sans doute les partipristes ne se voyaient-ils pas eux-mêmes comme participant de cette étape, étant persuadés du caractère opératoire du joul sur le lecteur, qui, troublé par ce qui serait son propre reflet, serait théoriquement porté à la révolte contre les causes de son mal. L'écriture constituait en effet à leurs yeux un geste de dénonciation qui les situait résolument du côté de la littérature de combat. André Major écrit : « Les jeunes écrivains ne sont peut-être pas plus géniaux que leurs aînés, mais ils profitent d'une situation qui, du point de vue de la création littéraire, les stimule, puisque pour eux écrire est très concrètement un **acte** et un acte révolutionnaire qui coïncide avec l'émergence d'un groupe révolutionnaire²³ » ; la tension entre l'écriture et l'action – qui se révélera centrale chez Aquin et Miron – n'est donc pas ici un enjeu d'importance, le texte ayant, de par la violence potentielle qu'il renferme, la même force insurrectionnelle que l'arme de poing. Les partipristes ne se considéraient-ils pas en ce sens comme le Front Intellectuel de Libération du Québec ? Malgré tout, comme le souligne Girouard, la valeur de la production littéraire issue de cette dynamique demeurerait subordonnée à sa fonction, en plus de n'être qu'une version mineure de la littérature véritable qui naîtrait éventuellement de ses fruits politiques.

Pour les écrivains du Québec, les chances de survie sont problématiques. Ils sentent, ils savent que leurs livres ne représentent qu'un accident individuel. Notre colonialisme les condamne à radoter sur des problèmes intestinaux. La

¹⁹ *Ibid.*, p. 212.

²⁰ Voir tout particulièrement AQUIN, Hubert, « Littérature et aliénation », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 256-258.

²¹ « Défense et illustration du québécois » est en effet son seul texte publié dans la revue.

²² DES MARCHAIS, Gilles, « Défense et illustration du québécois », *Parti pris*, vol. 3, no 6, janvier 1966, p. 24. Nous soulignons.

²³ MAJOR, André, « Pour une littérature révolutionnaire », *Parti pris*, vol. 1, no 7, avril 1964, p. 57.

vie culturelle d'ici ne sera possible que lorsqu'une littérature se dégagera d'une collectivité libre²⁴.

D'ici là, que ce soit par rapport à la France et la pression exercée par sa « Grande Culture » ou par rapport au Canada anglais et aux rigueurs de sa domination politico-économique, la littérature québécoise était contrainte à ne demeurer qu'une littérature de colonie, évoluant en relation avec une force extérieure et non par son propre dynamisme interne.

À la lumière de ces quelques considérations, nous pouvons donc conclure que la vision de la littérature prônée par *Parti pris* s'organise certes à partir des principes généraux de la décolonisation (notamment en ce qui a trait à l'union avec le peuple, à la désaliénation de celui-ci et à l'efficacité politique du texte), mais ne s'avère pas pour autant une réécriture volontaire d'une théorie littéraire formulée telle qu'elle dans l'hypodiscours.

6.2 Le poème qui refait l'homme

Presque autant reconnu pour sa qualité de militant que pour la richesse de son œuvre poétique, Gaston Miron apparaît comme un écrivain dont le projet littéraire est, du moins en partie, indissociable de ses opinions politiques, chacun des deux principaux domaines de son activité étant au service de l'autre²⁵. La lecture des différents essais écrits par le poète – qu'il s'agisse de ceux privilégiant la prose classique (« Un long chemin », « Décoloniser la langue », etc.) ou de ceux adoptant une forme hybride (« Notes sur le non-poème et le poème », « Aliénation délirante ») – permet en effet de constater que sa démarche coïncide avec les principales caractéristiques de la littérature de combat fanonienne, où, « [a]u lieu de privilégier la léthargie du peuple [l'intellectuel colonisé] se transforme en réveilleur de peuple²⁶. » Miron, insistant encore une fois sur la dimension coloniale de l'oppression vécue par les Québécois, explique en ces termes sa conception du rôle de l'écrivain :

²⁴ GIROUARD, Laurent, « Notre littérature de colonie », *Parti pris*, vol. 1, no 3, décembre 1963, p. 37.

²⁵ Loin de nous le dessein d'aborder la poésie de Miron comme étant essentiellement politique, le contraire ayant été démontré plus d'une fois. À ce sujet, voir PLEAU, Jean-Christian, *La révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Montréal, Fides, 2002, p. 89-179.

²⁶ FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 211. La « léthargie du peuple » nous apparaît, en ce qui a trait à la situation québécoise, comme étant symbolisée par le joual.

Il y a ceci : celui qui a souffert dans sa chair et son esprit d'une situation collective, et par voie de conséquence individuelle; celui qui dénombre en lui « l'homme carencé » d'un phénomène colonial aussi particularisé soit-il, en l'occurrence : ravages de la dualité linguistique, infériorisation économique-sociale, dépendance politique... (situation à laquelle le colonisé aliéné répond par la possession, ou le mimétisme, ou le repli sur soi), se perçoit davantage comme victime du phénomène et du système et sa revendication est d'autant plus virulente. Celui-là, de par sa prise de conscience, appelle une reprise et un devenir. Nous, écrivains colonisés, contribuons à cette prise de conscience²⁷.

Si elle s'avère en parfaite concordance avec l'appel lancé par Césaire, en 1959, à ses collègues écrivains²⁸, la position personnelle de Miron rappelle également celle défendue par les partipristes, qui considéraient la littérature comme un outil de désaliénation. Ne serait-ce que par la proximité réelle existant entre le poète et le jeune groupe, cette contiguïté idéologique n'est pas surprenante ; cependant, c'est au niveau de l'approche privilégiée lors de la création qu'il se démarque véritablement des partisans du joual. Chez Miron, la littérature doit en effet *dire* l'aliénation coloniale plutôt que la *montrer* – différence fondamentale qui nous permet d'ailleurs de définir la frontière entre la seconde et la troisième phase de l'évolution vers une littérature nationale. Dans « Notes sur le non-poème et le poème » – où il se penche sur la fonction de l'objet littéraire plutôt que sur celle de l'écrivain²⁹ –, l'auteur de *L'homme rapaillé* confère en ce sens un pouvoir *reconstituant* à la littérature, qui, en plus de désaliéner le lecteur colonisé, contribue, par la possibilité de dépassement qu'elle laisse entrevoir, à la repossession de ce dernier.

Il appartient au poème de prendre conscience de cette aliénation, de reconnaître l'homme carencé de cette situation. Seul celui-là qui se perçoit comme tel, comme cet homme, peut dire la situation. L'œuvre du poème, dans ce moment de réappropriation consciente, est de s'affirmer

²⁷ MIRON, Gaston, « Un long chemin », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1998, p. 203.

²⁸ Nous reproduisons en effet au chapitre 2 cette phrase du poète martiniquais, qui décrivait le devoir de l'homme de lettres colonisé : « [...] il faut, et par tous les moyens, hâter le mûrissement de la prise de conscience populaire, sans quoi il n'y aura jamais de décolonisation. » (CÉSAIRE, Aimé, « L'homme de culture et ses responsabilités », *Présence Africaine*, nos 24-25, février-mai 1959, p. 117.)

²⁹ Notons que le « poème » est dans ce texte généralement investi d'un rôle métaphorique par lequel il représente l'identité du peuple libre et épanoui, par opposition au « non-poème », métaphore d'aliénation et d'oppression.

solidaire dans l'identité. L'affirmation de soi, dans la lutte du poème, est la réponse à la situation qui dissocie, qui sépare le dehors et le dedans. Le poème refait l'homme³⁰.

Précisons cependant que s'il reconnaît les problèmes créés par la relation de subordination unissant le français populaire québécois à celui parlé en France, la colonisation décriée par Miron dans sa poésie est avant tout celle perpétrée par les Canadiens anglais, qui refusent aux Québécois, par des moyens politiques et socioéconomiques, le droit à l'autodétermination. La littérature, qui en soi n'a pas d'incidence sur les affaires d'État, s'avère donc encore une fois un incitatif à l'action populaire, qui seule est garante de réel changement. Cette prétendue valeur instigatrice du texte incitera d'ailleurs le poète à considérer l'écriture comme acte politique d'importance : « D'autre part, la littérature n'est pas qu'une expression, elle est aussi un acte et son action un dévoilement de l'aliénation et son dépassement; elle aussi, en créant ses conditions propres, peut créer les conditions de son historicité. Publier devient donc un acte aussi probant que l'action politique³¹. »

Or, Miron n'aura pas toujours fait preuve du même enthousiasme en ce qui a trait au pouvoir des Lettres. Comme il le souligne dans « Un long chemin », la période qui suivit sa prise de conscience du colonialisme dont le Québec était victime fut marquée par un silence littéraire de quelques années, lors desquelles, profondément révolté, il vit en le mutisme ce qui était pour lui, en sa qualité de poète, la « forme de protestation absolue, [ainsi que la manifestation d'un] refus de pactiser avec le système par le biais de quoi que ce soit, fût-ce la littérature³². » Dans sa correspondance avec Claude Haeffely – qui documente avec précision les humeurs ainsi que l'évolution de la pensée de Miron au cours de cette période critique – il inscrira cependant son refus d'écrire dans une dynamique d'incompatibilité avec l'action concrète, considérée comme seule option viable : « La seule voie de notre génération, c'est l'action. Et c'est pourquoi je ne puis plus écrire³³. » Désillusionné par rapport à la pertinence de la création dans un « pays » condamné à une littérature « d'en-deçà, de moribond³⁴ », le

³⁰ MIRON, Gaston, « Notes sur le non-poème et le poème », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo. 1998, p. 134.

³¹ MIRON, Gaston, « Un long chemin », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo. 1998, p. 201.

³² *Ibid.*, p. 197.

³³ MIRON, Gaston et Claude HAEFFELY, *À bout portant. Correspondance 1954-1965*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, p. 104. La lettre de laquelle est tiré ce passage est datée de 1958.

³⁴ MIRON, Gaston, « Un long chemin », *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo. 1998, p. 198.

militantisme politique deviendra pour lui le meilleur moyen de faire progresser la cause de l'indépendance québécoise, qui sous-tend toutes les autres. Selon cette logique, la littérature n'est plus qu'une perte de temps, qu'un vain loisir qui ne suscite plus en lui aucun intérêt. Excédé qu'on réclame de lui de nouveaux textes – voire qu'on le désigne comme poète, fonction qu'il ne reconnaît alors plus comme sienne –, Miron tâchera, en 1958, d'y aller d'une ultime clarification à l'endroit d'Haeffely, qui se faisait insistant :

JE N'ÉCRIS PLUS DEPUIS AU MOINS TROIS ANS et je ne ressens nullement le besoin d'écrire et je suis satisfait de lutter sur le plan action et je m'exprime par l'action et je vis dans la lutte et je me révèle dans l'action. Celle-ci, en l'occurrence, s'appelle la politique, demain ce sera peut-être autre chose. Mon élément, c'est ce qui importe, c'est l'action, non la création³⁵.

Cette incompatibilité, plus viscérale que théorique, ne sera toutefois que passagère, le poète se remettant à l'écriture peu après 1962, moment où il réoriente sa pensée selon le mode que nous avons étudié plus haut.

6.3 Écrire ou agir

Alors que sa réflexion sur la langue se différenciait de celles des autres penseurs décolonialistes en ce qu'il refusait de considérer le français international comme une menace, Aquin représente encore une fois un cas à part lorsqu'il se penche sur les rapports entretenus entre la littérature et la (dé)colonisation. Se situant hors du schéma établi par Fanon et servant d'assise à notre analyse hypertextuelle, il adopte d'emblée³⁶ une position critique par rapport à la littérature de combat, à laquelle il reproche son inefficacité. Certes, Miron avait déjà fait de même quelques années plus tôt, refusant momentanément l'écriture au profit de l'action *réelle* ; or, c'est précisément au moment où le poète change d'avis et ré-embrasse la création dans une perspective de désaliénation qu'Aquin formule son propre refus de la littérature – qui s'avéra au final davantage un symbole qu'une véritable ligne de conduite :

³⁵ MIRON, Gaston et Claude HAEFFELY, *À bout portant. Correspondance 1954-1965*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, p. 133. Curieusement, Miron affirme dans « Un long chemin » avoir rédigé les poèmes de « La vie agonique » entre 1954 et 1959 (p. 198). De plus, il prétend quelques pages plus loin ne pas avoir milité avant 1962 (p. 202). Face à autant de contradictions, l'analyse de son approche réelle du politique devient complexe...

³⁶ Le premier texte écrit par Aquin unissant la littérature à la colonisation est « Profession : écrivain », publié dans *Parti pris* en janvier 1964.

Au fond, je refuse d'écrire des œuvres d'art, après des années de conditionnement dans ce sens, parce que je refuse la signification que prend l'art dans un monde équivoque. Artiste, je jouerais le rôle que l'on m'a attribué : celui du dominé qui a du talent. Or, je refuse ce talent, confusément peut-être, parce que je refuse ma domination³⁷.

L'examen des données biographiques entourant la rédaction de « Profession : écrivain » nous permet d'affirmer avec assurance que c'est la lecture des *Damnés de la terre* qui éveilla chez Aquin cette volonté de rejeter aussi vigoureusement l'écriture³⁸ ; il nous apparaît également que son refus d'agir en fonction de l'une des étapes précédemment évoquées (et desquelles il était forcément conscient) soit motivé par ce pivot théorique, suivant dans le texte du psychiatre la description desdites phases : « L'intellectuel colonisé cependant tôt ou tard se rendra compte qu'on ne prouve pas sa nation à partir de la culture mais qu'on la manifeste dans le combat que mène le peuple contre les forces d'occupation³⁹. » Discréditant en quelque sorte tout le travail fait par les écrivains pour fournir au peuple une littérature nationale, Fanon affirme ainsi lui-même la nécessaire primauté de l'action sur la création⁴⁰.

Cela dit, plutôt que d'y articuler un plaidoyer en faveur de l'implication politique de l'écrivain (ou plus généralement de l'intellectuel) québécois, Aquin préférera consacrer son texte à la démonstration théorique du non-sens que représente la valorisation de la production littéraire en situation d'infériorité coloniale. Or, c'est à ce niveau que les théories développées par Fanon dans son principal ouvrage furent

³⁷ AQUIN, Hubert, « Profession : écrivain », *Point de fuite*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 49. L'on peut supposer que le silence littéraire de Miron fut motivé par le même raisonnement, celui-ci ayant expliqué que son refus d'écrire fut pendant une certaine période le résultat d'un rejet global du « système », donc de toutes les institutions et fonctions sociales. Cependant, nous ne pouvons ici qu'extrapoler, le poète étant demeuré somme toute peu loquace à propos de ses motivations.

³⁸ Comme nous l'avons vu au chapitre 4, Aquin lut l'ouvrage de Fanon en novembre 1963, soit un mois avant la rédaction de son célèbre texte ; l'importante similitude des points de vue défendus dans les deux essais représente à nos yeux une preuve irréfutable d'influence.

³⁹ FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 212.

⁴⁰ Si elle ne s'est pas manifestée de façon explicite au fil de sa réflexion essayistique, la tension entre ces deux options se trouva plutôt, chez Aquin, évoquée dans sa production romanesque et vécue comme une réalité. En plus d'être un thème central dans *Prochain épisode*, elle caractérisa en effet le comportement de l'écrivain au cours des années soixante, lors desquelles il fut le plus actif en tant que militant. Et bien que son affiliation au R.I.N. date du tout début de la décennie, ce n'est qu'en novembre 1963 – moment qui concorde avec sa lecture des *Damnés de la terre* – qu'il crée « L'Organisation spéciale » ; malgré l'impossibilité d'établir un lien causal incontestable entre ces deux événements, la coïncidence nous apparaît intéressante.

véritablement mises à profit par l'écrivain québécois, ce dernier voyant en elles un système facilement applicable à sa propre situation.

La pratique littéraire, en situation coloniforme, exprime un comportement d'acceptation. En plus, les rites de la création littéraire sont généralement reconnus pour leur effet thérapeutique : après une nuit d'extase plus que lente, le danseur n'a plus la force de riposter au sphinx colonial. En l'épuisant, dans un article rituel, la danse des mots sur la ligne d'horizon réconcilie l'homme avec son irréalité. Dans notre pays désagrégé, je refuse l'apaisement que j'ai trop longtemps cherché dans la cérémonie bégayante de l'écriture⁴¹.

Même s'il n'identifie pas sa source, Aquin fait ici clairement référence au concept fanonien de pratique compensatoire, par le biais de laquelle le colonisé évacue la frustration générée chez lui par l'oppression coloniale. Dans le cadre de ces pratiques, Fanon souligne en effet que « [t]out est permis car, en réalité, l'on ne se réunit que pour laisser la libido accumulée, l'agressivité empêchée, sourdre volcaniquement⁴² », ce qui rend le quotidien moins difficile à supporter. L'action et l'écriture se trouvent ainsi unis dans une relation de vases communicants, où l'énergie vitale du colonisé, en se déplaçant du premier pôle au second, n'est plus assez importante pour concrétiser la révolution. Cette dynamique de compensation sera d'ailleurs merveilleusement résumée par Aquin, qui écrira que « le talent du dominé provient de l'envie de faire la révolution n'importe comment en art, faute de pouvoir la faire en histoire⁴³. »

C'est également ce concept fondamental qui lui permet d'affirmer que, conscient du caractère cathartique de la création et de la performance artistiques, le colonisateur est naturellement porté à encourager ces pratiques, ce dernier voyant en elles autant de valves de sécurité qui permettent d'éloigner la menace de l'insurrection. Ayant notamment recours à l'exemple du traitement réservé aux Hongrois en Autriche – et qualifiant par extension, toujours dans une logique générale d'appropriation, les Canadiens français de tziganes – Aquin spécifie que « [l]a domination d'un groupe humain sur un autre survalorise les forces inoffensives du groupe inférieur : sexe,

⁴¹ AQUIN, Hubert, « Profession : écrivain », *Point de fuite*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 53.

⁴² FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, « La Découverte Poche, no 134 », p. 58.

⁴³ AQUIN, Hubert, « Profession : écrivain », *Point de fuite*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 50.

propension aux arts, talents naturels pour la musique ou la création⁴⁴... » La littérature, même si elle se veut de combat, est donc essentiellement, en situation coloniale, une pratique contre-révolutionnaire, et y consacrer de l'énergie ne fait qu'augmenter l'emprise du colonisateur. Pour l'écrivain, à ce moment de sa réflexion, elle n'est rien de moins que le « pain par excellence des dominés⁴⁵ ».

Comme nous pouvons le constater, il ne s'agit plus ici de convaincre le lectorat du caractère typiquement colonial de la situation québécoise. Cette dimension du problème est désormais considérée comme acquise : c'est à partir de cette nouvelle base qu'Aquin développe, du moins par rapport à ses compatriotes, une réflexion originale sur la littérature, où celle-ci n'est plus investie d'une fonction démystificatrice, libératrice presque romantique. Elle est au contraire – et ici se situe le paradoxe à partir duquel nous désirons poursuivre notre analyse – elle-même aliénante.

Publié en 1968, le texte « Littérature et aliénation » témoigne d'une évidente réconciliation théorique entre Aquin et la création. Mais s'il considère désormais acceptable, dans un Québec qui n'est toujours pas décolonisé, la pratique littéraire, c'est dans la mesure où celle-ci n'est pas subordonnée à une fonction sociopolitique, où elle n'est pas reléguée au rôle de simple véhicule d'une idéologie :

[...] je m'inscris en faux contre cette infra-idéologie qui diminue la littérature en lui attribuant la fonction d'exprimer ce qui est aliéné ou celle de compenser cette aliénation. Je n'hésite pas à affirmer avec conviction une contre-théorie : celle de l'art pour l'art. J'affirme que la littérature n'est ni une fonction, ni le reflet d'une aliénation⁴⁶.

Alors que le débat sur le joual fait toujours rage, Aquin réinterprète une notion à la mode – l'aliénation – et la retourne ingénieusement contre ceux qui prétendent écrire dans le but unique d'en venir à bout : « Le message à livrer aliène l'écrivain et le prive de sa liberté d'invention : il se trouve, ainsi, domestiqué et fonctionnalisé par la

⁴⁴ AQUIN, Hubert, « Profession : écrivain », *Point de fuite*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 48. L'auteur ajoute, dans ce qui s'avère être l'une des rares tentatives d'un tenant du décolonialisme d'aborder la relation entre Québécois et Amérindiens : « Ne nous intéressons-nous pas, nous Canadiens français, à l'art esquimau et à la mythologie des Amérindiens que nous gardons dans les réserves ? Voilà l'aveugle compensation du dominé : c'est qu'il existe sous lui un groupe qui lui permet sa domination sans un soupçon de mauvaise conscience. » (*Ibid.*, p. 48-49)

⁴⁵ *Ibid.*, p. 51.

⁴⁶ AQUIN, Hubert, « Littérature et aliénation », *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 251-252.

société⁴⁷. » Autrement dit, la réelle aliénation littéraire réside en l'impossibilité qu'a l'écrivain d'écrire pour autre chose que la cause dont il s'improvise porte-parole⁴⁸. N'oublions pas que, pour Miron et les partipristes, l'objectif ultime de leur démarche, en ce qui a trait à la littérature (soit leur véritable domaine d'expertise) demeurerait l'épanouissement des Lettres québécoises par leur accession au statut de littérature nationale, donc autonome, authentique et à portée universelle. Selon Aquin, cette démarche est contradictoire puisqu'elle contraint la production littéraire que l'on voudrait libre à la réalisation d'un objectif sociopolitique bien précis :

Quant aux écrivains de peuples aliénés, ils peuvent honnir l'aliénation dont leurs frères sont l'objet. Mais ils se privent d'un statut de liberté, en tant qu'artistes, s'ils se limitent à n'être que des porte-parole de cette aliénation collective. Et, dans ce cas, leur production littéraire se dégrade, s'appauvrit, se détériore. Ils écrivent, sans le savoir, des romans nationalistes – tout comme, à une autre époque, on faisait des romans régionalistes. Ces romans, on n'en sort pas, sont des romans à thèses : ils empruntent leur forme aux traditions les plus éculées du genre fictif⁴⁹.

Paradoxalement, c'est sa propre sujétion au discours décolonialiste qui contraint la littérature québécoise à n'être qu'une sous-littérature. Il apparaît ainsi à l'écrivain que, après quelques années pendant lesquelles la redéfinition du peuple québécois occupa l'avant-scène de l'actualité intellectuelle, en portant ses fruits, il appartient désormais aux artistes de renouer avec la création libre en privilégiant l'esthétique, seule dimension garante de la qualité intrinsèque d'une œuvre – et donc de son appréciation universelle. Aquin se montre d'ailleurs à ce sujet enthousiaste, considérant les Québécois sur la bonne voie : « La littérature du Québec n'est pas déphasée par rapport à la littérature produite en France ou même dans d'autres pays. Maintenant que les écrivains et les artistes québécois ont pris conscience de leur identité, ils manifestent un dynamisme formel assez impressionnant⁵⁰. » Du coup, il rompt avec l'attitude ambiante qui voulait que la liberté de l'écrivain – homme du peuple – soit dépendante de la situation sociopolitique dans laquelle il évolue, en plus de nier la prétendue

⁴⁷ *Ibid.*, p. 254.

⁴⁸ Ce faisant, Aquin prend implicitement congé de Sartre – qui l'avait tant marqué lors de ses études en philosophie politique – et de son concept de littérature engagée.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 256.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 260.

infériorité de la production québécoise par rapport à celle lui faisant traditionnellement ombrage. Il ajoute, confirmant que l'ère de la littérature de combat est selon lui bel et bien révolue :

On n'écrit plus à seule fin de compenser une réalité déficiente, ni pour exorciser une aliénation collective qui obnubilait tous les Québécois. Bien sûr, l'écrivain québécois est conscient de la situation politique et sociale de son peuple ; et il sait bien que son peuple combat pour se libérer totalement et véritablement de la tutelle du gouvernement d'Ottawa. Mais cette volonté partagée par un grand nombre de Québécois est source de plus d'exaltation que d'aliénation. Et quand tout éclate dans une société, il est peut-être prévisible et même normal que la littérature éclate en même temps et se libère de toute contrainte formelle ou sociale⁵¹.

Apparaît donc ce que nous pourrions considérer comme l'ultime étape de l'évolution vers une littérature nationale, à savoir la souveraineté de l'écrivain. À défaut d'avoir réussi à accélérer l'indépendance politique du Québec, les écrivains seraient en voie de réussir la décolonisation ce qui les concerne réellement, soit la littérature.

La rencontre de la réflexion sur la littérature québécoise et du discours décolonialiste, si elle fut fertile en débats et en prises de position, nous permet également de constater l'ampleur de la transformation qui fut nécessaire pour rendre les théories des penseurs africains et antillais concrètement applicables à la réalité du Québec. Prenant comme base le modèle fanonien maintes fois évoqué dans ce chapitre, les écrivains québécois – qui faisaient face à une double colonisation, possibilité non prévue dans la mouture originale du discours – durent en effet adapter l'hypodiscours, les différentes étapes menant à une littérature nationale étant chacune orientées contre un oppresseur différent. Et si la relation transtextuelle privilégiée par les écrivains du corpus primaire fut sans aucun doute, tout au long de notre analyse, l'hypertextualité, l'ultime position aquinienne sur la fonction littérature nous permet d'avancer que, une fois les bases théoriques de la libération bien établies (permettant aux intellectuels de reprendre confiance en soi), cette hypertextualité tendit à évoluer de plus en plus vers la métatextualité.

⁵¹ *Ibid.*, p. 262-263.

CONCLUSION

« [...] nous transformons, en l'appliquant à notre situation, le sens des termes "colonisation" et "décolonisation". »

- Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté »

N'eût-été de l'apport théorique d'Aimé Césaire, de Frantz Fanon et d'Albert Memmi – apport lui-même fondamental à la concrétisation des indépendances africaines et antillaises –, la redéfinition du nationalisme québécois caractérisant les années soixante ne se serait assurément pas effectuée selon les mêmes paramètres. Il nous est même permis de croire, considérant l'importance du rôle qu'a joué le discours de la décolonisation dans la prise de conscience initiale des intellectuels d'ici, qu'une telle redéfinition ne se soit jamais produite, laissant libre cours à la perduration de l'idéologie nationaliste traditionnelle. Bien sûr, ceci n'est que spéculation, mais il n'en demeure pas moins que, comme nous croyons l'avoir démontré dans ce mémoire, la réflexion sur l'identité du peuple québécois et sur les moyens à prendre pour préserver celle-ci fut, lors de cette période charnière de notre histoire, grandement tributaire des notions mises de l'avant par les écrivains des anciennes colonies françaises.

Cela dit, ce que nous avons présenté comme la reprise québécoise du discours de la décolonisation francophone ne s'articula pas comme la simple imitation d'un modèle, que de trop grandes différences sociohistoriques entre les situations rendaient impossible ; la reprise – que nous considérons, même si elle ne figure pas dans le classement genettien original, comme une pratique hypertextuelle au même titre que la parodie, le pastiche ou la forgerie – impliqua en effet un important processus d'adaptation, de façon à rendre l'hypodiscours concrètement applicable à la réalité québécoise. Comme le souligne Paul Chamberland dans sa contribution au « Portrait du colonisé québécois » :

Lorsque nous nous sentons, nous nous vivons comme colonisés, nous ne voulons pas signifier que notre situation est identique à celle de l'Algérie ou du Congo, mais que cette situation participe de traits communs avec ceux des pays colonisés ; et ceci nous pouvons le vérifier sur des plans comme l'économique, le politique et le culturel¹.

¹ CHAMBERLAND, Paul, « De la damnation à la liberté », *Parti pris*, vol. 1, nos 9-10-11, été 1964, p. 84.

Par extension, le discours décolonialiste se construit lui aussi à partir de traits communs, délaissant selon la logique stimulatrice-amplificatrice les éléments encombrants, inappropriés – notamment le facteur racial et l’oppression physique. À la lumière des diverses conclusions tirées au fil de notre analyse, nous sommes désormais en mesure d’établir ce que nous considérons comme la matrice d’imitation de la décolonisation, soit le canevas autour duquel la relation hypertextuelle (ou hyperdiscursive) qui nous intéresse s’établit, permettant la tenue d’un discours décolonialiste.

Outre le pré-requis général d’une situation d’oppression où un groupe humain en domine un autre, le décolonialisme est d’abord et avant tout caractérisé par la prédominance du thème de l’aliénation. Dépossédé de la possibilité d’auto-détermination, de sa dignité et de la légitimité de son identité, la victime du colonialisme est également mystifiée sur les raisons de son infériorisation, ayant appris à les reconnaître comme fondées ; le décolonialisme fait ainsi de la désaliénation individuelle et collective son principal objectif. Le discours doit également être guidé par une vision typiquement manichéiste, où les subtilités relationnelles entre les groupes en conflit sont évacuées au profit d’une schématisation radicale, binaire, qui se veut l’exacte inversion du discours tenu par le groupe dominant. Du coup, l’épanouissement de la collectivité qui, justement pour s’en défaire, prétend au statut de « colonisée » est présenté comme n’étant possible que par le retrait unilatéral du groupe « ennemi ». Le facteur différentiel entre les communautés doit quant à lui être de nature culturelle², opposant deux ensembles de mœurs, de traditions, de croyances ainsi que, possiblement, deux langues. De plus, le décolonialisme doit s’ouvrir sur l’action, qu’elle soit politique ou plus violemment révolutionnaire ; le rôle de l’intellectuel est ainsi de profiter des tribunes qui s’offrent à lui en vue d’éveiller le peuple et de le pousser à agir concrètement vers le renversement de l’ordre qui le confine à un état d’infériorité et de soumission.

À l’aliénation, le manichéisme, la culture et l’action peuvent également s’ajouter des traits secondaires qui, s’ils ne sont pas essentiels à l’articulation d’un discours décolonialiste, contribuent toutefois à affermir les liens entre l’hyper- et l’hypodiscours (et ainsi augmenter l’efficacité du premier). Nous retrouvons dans l’exemple québécois

² Ce qui différencie fondamentalement le décolonialisme du marxisme.

quelques-unes de ces caractéristiques, notamment le recours à l'analyse psychanalytique (qui marque clairement l'influence de Fanon), l'utilisation fréquente du concept memmiesque de valeurs-refuge ainsi que, dans une moindre mesure (ou par le biais de la création littéraire), l'apologie de la violence. Il nous apparaît ainsi que c'est en ne se tenant qu'à l'application de ces éléments particuliers à leur situation que les intellectuels néonationalistes québécois parvinrent à justifier leur utilisation non-traditionnelle (dé-centrée) du terme « colonisation ». Précisons d'ailleurs que le Québec ne constitue pas le seul exemple de nation (ou de communauté) ayant pratiqué cette reprise particulière ; il a cependant été l'un des premiers à permettre aux différentes moutures du discours de la décolonisation de s'unifier dans ce qui devint le décolonialisme, de permettre aux réflexions *situées* de Césaire, Fanon, Memmi et (dans une certaine mesure) Berque de s'offrir au reste du monde en tant que doctrine « réutilisable ». À partir de là, le décolonialisme québécois n'est plus qu'un décolonialisme parmi tant d'autres³.

Il est également important de rappeler l'importance capitale qu'a eue, d'un point de vue rhétorique, l'association du terme fortement connoté de « colonisation » à la description du quotidien québécois de l'époque. Chamberland, en jetant un regard rétrospectif sur les premières années d'existence de *Parti pris*, formulait en effet cette réflexion, qui s'avère en parfaite concordance avec notre propos :

Une fois située, je ne désavouerais pas facilement cette rhétorique de la première heure : elle nous a permis de diffuser un langage de la décolonisation qui, par contraste, a fini par disqualifier la susurrante prédication fédéraliste, qui en est une de valets honteux et de froussards « modérés ». Langage qui, à tout prendre, comportait une réelle efficacité⁴.

Conférant une dimension « spectaculaire » à l'argumentation néonationaliste, le parallèle établi avec les peuples d'Afrique et des Antilles avait certes de quoi frapper l'imagination, en ce qu'il évoquait la pauvreté, l'oppression, voire l'esclavage. De plus, cette description du Québec comme nation devant se décoloniser permettait, par le recours à un référent historique fort, d'attribuer une matérialité aux idées nouvelles

³ Dans la plus récente édition de poche du *Portrait du colonisé*, une note à la préface de l'auteur précise que les derniers peuples à avoir adapté les théories de Memmi à leur situation sont les Basques et les Iraniens. Voir MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé* précédé de *Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, « Coll. folio/actuel, no 97 », 2002, p. 14.

⁴ CHAMBERLAND, Paul, « Exigences théoriques d'un combat politique », *Parti pris*, vol. 4, no 1, sept.-oct. 1966, p. 3.

alors formulées par les intellectuels – principalement en ce qui a trait à l’indépendance. Car il faut souligner que jusqu’alors, la population québécoise, qui, grâce au développement des médias de masse, était désormais consciente du mouvement international de décolonisation, ne se considérait toutefois pas comme elle-même colonisée. Pour Aquin, Miron et les partipristes, la présentation du projet indépendantiste comme une entreprise de décolonisation participant d’un mouvement planétaire constitua donc, entre autres choses, une stratégie visant à faciliter la réception de leur discours. L’intégration de citations de Fanon, Césaire, Memmi et Berque à des textes consacrés à la réalité québécoise est attribuable à la même dynamique, le partenariat symbolique ainsi créé agissant comme zone d’accommodation pour le lecteur. Et dans le contexte suivant la Deuxième Guerre mondiale, la découverte de son statut de colonisé ne pouvait que signifier une chose : l’urgence de se décoloniser.

En plus de jouer un rôle d’accommodation et de persuasion, le discours de la décolonisation fut utile en ce qu’il fournit aux intellectuels québécois une nouvelle grille d’analyse cohérente et, selon la dynamique d’adaptation que nous avons évoquée, applicable à plusieurs enjeux locaux. C’est dans cette perspective que fut étudiée – et débattue – la question linguistique québécoise, où la perte d’autonomie du français par rapport à l’anglais était perçue comme symptomatique de la relation unissant les deux peuples en conflit ; du coup, la seule façon de libérer la langue française de l’emprise d’une langue considérée comme lui étant supérieure était de réaliser la décolonisation du Québec.

Mais il ne faut finalement pas perdre de vue que les intellectuels en question étaient d’abord et avant tout des écrivains, que la littérature – en plus de la politique, de la culture et de la langue – demeurait au centre de leurs préoccupations. Outil de combat pour certains, piège colonialiste pour d’autres, la création littéraire s’avéra somme toute, en assumant son autonomie, responsable de sa propre décolonisation.

L’originalité du colonialisme au Québec, outre les différences objectives attribuables au niveau de vie somme toute « tolérable » de sa population, réside avant tout dans la multiplicité des groupes oppresseurs. Si le Canada anglais et l’impérialisme économique américain imposaient d’abord au Québec une situation d’infériorité et de dépendance matérielle – ce qui menaçait du coup la survie de l’identité québécoise –, la

France, par l'emprise hégémonique de sa culture et de sa littérature, niait quant à elle la légitimité du particularisme culturel québécois, estimé inférieur, voire vulgaire. Alors que, au cours des dernières décennies, l'évolution de l'expertise québécoise dans plusieurs domaines permit au peuple d'acquérir une plus grande autonomie économique et politique, les principaux objectifs du discours décolonialiste – mise à part l'indépendance – ayant somme toute été lentement réalisés. Mais en littérature, l'attrait de la reconnaissance française demeure fort. À l'ère du combat pour la reconnaissance d'une littérature-monde en français, tout semble indiquer que, si elle a certes fait des progrès, la décolonisation culturelle de la France n'est toujours pas un fait accompli.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus principal – Essais québécois

- AQUIN, Hubert, *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, Édition critique établie par Jacinthe Martel avec la collaboration de Claude Lamy, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, 607 p.
- AQUIN, Hubert, *Point de fuite*, Édition critique établie par Guylaine Massoutre, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995, 316 p.
- BENOIST, Andrée, « Valeurs culturelles et dépression mentale », *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, été 1964, p. 30-36.
- BERNARD, Philippe et TREMBLAY, Gaétan, « Facteurs culturels et décolonisation », *Parti pris*, vol. 4, n^{os} 9-10-11-12, mai-août 1967, p. 102-120.
- BOUTHILLETTE, Jean, *Le Canadien français et son double*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1972, 97 p.
- BROCHU, André, « L'œuvre littéraire et la critique », *Parti pris*, vol. 1, n^o 2, novembre 1963, p. 23-35.
- CHAMBERLAND, Paul, « Aliénation culturelle et révolution nationale », *Parti pris*, vol. 1, n^o 2, novembre 1963, p. 10-22.
- CHAMBERLAND, Paul, « De la damnation à la liberté », *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, été 1964, p. 53-88.
- CHAMBERLAND, Paul, « Dire ce que je suis – notes », *Parti pris*, vol. 2, n^o 5, janvier 1965, p. 33-42.
- CHAMBERLAND, Paul, « L'intellectuel québécois, intellectuel colonisé », *Liberté*, n^o 26, mars-avril 1963, p. 119-130.
- D'ALLEMAGNE, André, *Le Colonialisme au Québec*, Montréal, Les éditions R.B., 1966, 191 p.
- DEPOCAS, Jan, « Du zâr nilotique à notre bizarre de colonie », *Parti pris*, vol. 1, n^o 7, avril 1964, p. 54-56.
- DEPOCAS, Jean, « Le complexe à Maria Chapdelaine », *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, été 1964, p. 37-41.
- DES MARCHAIS, Gilles, « Défense et illustration du québécois », *Parti pris*, vol. 3, n^o 6, janvier 1966, p. 24-43.

- FORTIN, N., « La Guyane britannique : une autre victime du colonialisme », *Parti pris*, vol. 3, n^{os} 1-2, p. 77-79.
- GIROUARD, Laurent, « Notre littérature de colonie », *Parti pris*, vol. 1, n^o 3, décembre 1963, p. 30-37.
- GODIN, Gérald, « La folie bilinguale », *Parti pris*, vol. 3, n^o 10, mai 1966, p. 56-58.
- GODIN, Gérald, « Le joual politique », *Parti pris*, vol. 2, n^o 7, mars 1965, p. 57-59.
- GODIN, Gérald, « Le joual et nous », *Parti pris*, vol. 2, n^o 5, janvier 1965, p. 18-19.
- LALONDE, Michèle, « Éditorial », *Maintenant*, n^o 134, mars 1974, p. 5.
- LEFEBVRE, Pierre, « Psychisme et valeurs nationales », *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, été 1964, p. 6-18.
- MAHEU, Pierre, « De la révolte à la révolution », *Parti pris*, vol. 1, n^o 1, octobre 1963, p. 5-16.
- MAJOR, André, « Les Damnés de la terre et nous », *La Revue socialiste*, n^o 6, automne 1962, p. 45-47.
- MAJOR, André, « Un Canada, une langue », *Parti pris*, vol. 1, n^o 6, mars 1964, p. 53-54.
- MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1998, p. 252 p.
- MIRON, Gaston, « Situation de notre poésie », *La Presse*, 22 juin 1957, p. 70.
- MIRON, Gaston et Claude HAEFFELY, *À bout portant. Correspondance 1954-1965*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, 247 p.
- RACINE, Luc, « Le R.I.N., le néo-capitalisme et le (néo-)colonialisme au Québec », *Parti pris*, vol. 4, n^o 1, sept.-oct. 1966, p. 88-94.
- s.a., « De l'homopoliticus à nous », *Parti pris*, vol. 1, n^{os} 9-10-11, été 1964, p. 2-5.
- s.a., « Le colonialisme quotidien. Portrait du colonisateur », *Parti pris*, vol. 4, n^o 1, sept.-oct. 1966, p. 85-86.
- s.a., « Présentation », *Parti pris*, vol. 1, n^o 1, octobre 1963, p. 2-4.
- s.a., « Une cause célèbre : l'Angola », *Parti pris*, vol. 2, n^o 7, mars 1965, p. 43-51.
- s.a., « Vive le Québec libre; éditorial », *Parti pris*, vol. 5, n^o 1, septembre 1967, p. 3-6.

VALLIÈRES, Pierre, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Éditions Typo, 1994, 472 p.

Corpus secondaire – Discours de la décolonisation francophone

BERQUE, Jacques, *Dépossession du monde*, Paris, Seuil, 1964, 214 p.

BERQUE, Jacques, « Les révoltés du Québec », *Parti pris*, vol. 1, n° 3, décembre 1963, 65 p.

CÉSAIRE, Aimé, « Culture et colonisation », *Présence Africaine*, n°s 8-9-10, juin-novembre 1956, p. 190-205.

CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme* suivi de *Discours sur la Négritude*, Paris, Présence Africaine, 2004, 92 p.

CÉSAIRE, Aimé, « L'homme de culture et ses responsabilités », *Présence Africaine*, n°s 24-25, février-mai 1959, p. 116-122.

FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte Poche, n° 134 », 2002, 311 p.

FANON, Frantz, « Le syndrome nord-africain », *Esprit*, n° 187, février 1952, p. 237-284.

FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, coll. « Points / Essais, n° 26 », 1975, 188 p.

MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé*, précédé de *Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 2001, 164 p.

SARTRE, Jean-Paul, « Orphée noir », préface à SENGHOR, Léopold Sédar, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Paris, Presses universitaires de France, 1972, p. IX-XLIV.

SENGHOR, Léopold Sédar, « Le français, langue de culture », *Esprit*, n° 311, novembre 1962, p. 837-844.

Ouvrages théoriques

COMPAGNON, Antoine, *La seconde main ou la pratique de la citation*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, 414 p.

GENETTE, Gérard, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 467 p.

JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, 305 p.

MORAWSKI, Stefan, « The Basic Functions of Quotation », in GREIMAS, Algirdas Julien (dir.), *Sign, Language and Culture*, The Hague, Mouton, 1970, p. 690-705.

SANGSUE, Daniel, *La relation parodique*, Paris, José Corti, 2007, 371 p.

Ouvrages critiques

BROCHU, André, *La visée critique : essais autobiographiques et littéraires*, Montréal, Boréal, 1988, 249 p.

COSTISELLA, Joseph, *L'esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française*, Montréal, Beauchemin, 1968, 316 p.

FAIVRE-DUBOZ, Brigitte, « Au croisement de la culture et du politique. Pierre Elliott Trudeau et Hubert Aquin face à l'État-nation », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 4, n° 1, 2001, p. 11-27.

HOBBS, Sandra, « De l'opposition à l'ambivalence : la théorie postcoloniale et l'écriture de la résistance au Québec », *Québec Studies*, vol. 35, printemps/été 2003, p. 99-111.

HOBBS, Sandra Claire, « La résistance tranquille : décolonisation et postcolonialisme chez Hubert Aquin et Jacques Ferron », thèse de doctorat, Toronto, University of Toronto, Graduate Department of French, 2004, 295 p.

LAROCHE, Maximilien, « Esquisse d'une sémantique du créole et du joul québécois », *Voix et images du pays : Les Cahiers de l'Université du Québec*, vol. 9, 1975, p. 239-260.

LAROSE, Karim, *La langue de papier ; Spéculations linguistiques au Québec (1957-1977)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Espace littéraire », 2004, 451 p.

MAJOR, Robert, *Parti pris : idéologies et littérature*, LaSalle, Éditions Hurtubise HMH, 1979, 341 p.

NARDOUT-LAFARGE, Élisabeth, « Histoire d'une querelle », préface à CHARBONNEAU, Robert, *La France et nous*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993, p. 7-26.

PLEAU, Jean-Christian, *La révolution québécoise. Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Montréal, Fides, 2002, 270 p.

- RANDALL, Marilyn, « Appropriate(d) Discourse : Plagiarism and Decolonization », *New Literary History*, vol. 22, n° 3, 1991, p. 525-541.
- RANDALL, Marylin, « Le présupposé d'originalité et l'art du plagiat : lecture pragmatique », *Voix & images*, n° 44, hiver 1990, p. 196-205.
- ROBERTS, Katherine A., « Making Women Pay : Revolution, Violence, Decolonizing Quebec in Hubert Aquin's *Trou de mémoire* », *Québec Studies*, vol. 30, automne/hiver 2000, p. 17-27.
- SCHWARTZWALD, Robert, « Institution littéraire, modernité et question nationale au Québec (1940 à 1976) », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Département des littératures, 1985, 298 p.
- SCHWARTZWALD, Robert, « La fédérostrophie, ou les lectures agitées d'une révolution tranquille », *Sociologie et sociétés*, vol 29, no 1, printemps 1997, p. 129-143.
- SCHWARTZWALD, Robert, « Literature and Intellectual Realignments in Québec », *Quebec Studies*, vol. 3, 1985, p. 32-56.
- SCHWARTZWALD, Robert, « Quel jardin pour la littérature québécoise ? Rebondissements du discours de la décolonisation dans le paradigme postcolonial au Québec », in MAUFORT, Marc et BELLARSI, Franca (dir.), *Reconfigurations : Canadian literatures and postcolonial identities / littératures canadiennes et identités postcoloniales*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2002, p. 79-89.

Autres références

- CÉSAIRE, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Montréal, Présence Africaine / Guérin littérature, 1990, 98 p.
- DAUZAT, Albert, *L'Europe linguistique. Les éléments constitutifs d'une nation. Les groupes de langues ; évolution et luttes. La situation linguistique des différents états ; le problème des minorités*, Paris, Payot, 1953, 268 p.
- FERRETTI, Andrée et Gaston MIRON, *Les grands textes indépendantistes : écrits, discours et manifestes québécois, 1774-1992*, Montréal, Éditions Typo, 2004, 676 p.
- KROEBER, Alfred L., *Anthropology, Race, Language, Culture, Psychology, Prehistory*, New York, Harcourt Brace and Company, 1949, 856 p.
- LAURENDEAU, André, « La théorie du roi nègre – I », *Le Devoir*, Montréal, 4 juillet 1958, p. 4.

MASSOUTRE, Guylaine, *Itinéraires d'Hubert Aquin*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1992, 359 p.

SENGHOR, Léopold S., *Pierre Teilhard de Chardin et la politique africaine*, Paris, Seuil, « Cahiers Pierre Teilhard de Chardin, n° III », 1962, 102 p.

TRUDEAU, Pierre-Elliott, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité Libre*, n° 46, avril 1962, p. 3-16.

ANNEXE 1

aux éditions parti pris,
portraits de deux colonisés:

la ville inhumaine
de laurent girouard

blues pour un homme averti
de claude jasmin

dans toutes les bonnes librairies

les damnés de la terre
de
frantz fanon

un livre que tout québécois
se doit de lire

en vente aux éditions du bas-canada
1849, rue Amherst, Montréal

envoyez votre chèque ou mandat-poste (\$3.50)
en retournant ce bon de commande,
ou téléphonez: LA 6-7925

Nom.....
.....

Adresse.....
.....

Ville.....

• 63

ANNEXE 2

À L'HEURE DE LA DÉCOLONISATION

Transcription du scénario

(DANSEREAU, Fernand et Victor JOBIN (prod.), *À l'heure de la décolonisation*, réalisé par Monique FORTIER, écrit par Hubert AQUIN, Montréal, Office National du Film du Canada, 1963, 27 min. 36 sec.)

Titre (par-dessus bruits d'applaudissements):

L'Office national du film présente

Ceux qui parlent français

À l'heure de la décolonisation

Montage très rapide d'images de leaders politiques et de mouvements de masses.

AFRICAIN ANONYME (chantant)

Nous sommes indépendants, ooo, quelle joie d'être
indépendants!

Titre (sur images de célébrations en Asie): Indochine 1954

Titre (avec images adaptées): Afrique du Nord 1956 1962

Titre (célébrations en Afrique): Afrique noire 1960

Images: Vieille carte de ce qui semble être l'Amérique, par Magellan. Puis diverses gravures associées aux propos du narrateur.

NARRATEUR

La décolonisation est le dernier épisode d'une histoire qui remonte au voyage de Magellan. La découverte de l'Autre, le sauvage, transforma l'homme de la Renaissance en un dominateur impuni. Les marchands ont vite remplacé les grands explorateurs et le sauvage devint un mythe, un homme à qui l'on conféra peu de réalité. La colonisation a commencé sur cet équivoque, qui fut synonyme d'abondance, puis de guerre. Après des siècles, le bon sauvage pris les armes et nul pays décolonisateur n'échappa à la décolonisation. La France non plus, et pourtant, cette dépossession a engendré des pays indépendants qui en retour ont rendu décidément universelle la langue française.

Images: Vue aérienne d'un rassemblement de plusieurs milliers de personnes, célébrant. Puis, images de de Gaulle, et d'Africains en célébration.

NARRATEUR

Le 13 mai 1958, Alger portait au pouvoir un homme qui, loin de garder à la France les pays qu'elle a colonisés, s'est fait le médiateur de leur volonté d'indépendance.

Images : Carte des territoires coloniaux en Afrique, les pays francophones étant identifiés l'un après l'autre (visiblement en ordre d'accession à l'indépendance nationale).

NARRATEUR

Invité à dire oui ou non à la communauté, il s'est trouvé un pays qui a dit « non » : la Guinée, et dont l'indépendance a peut-être précipité celle de ses voisins africains. L'Afrique de langue française forme un bloc consistant sur cet immense continent, de la Méditerranée jusqu'au cœur de « l'autre Afrique ». La décolonisation a dévoilé une mosaïque de pays francophones qui ont rompu l'équilibre linguistique du monde. Des millions d'hommes qui n'avaient pas de statut redonnent à la langue qu'on parlait jadis dans les chancelleries un nouveau statut international. Il importe maintenant d'évaluer ce phénomène spectaculaire de la diffusion du français dans le monde et l'effort de la France pour le continuer.

Images synchronisées de l'entrevue avec :

M. JEAN-PIERRE DANNAUD

Coopération culturelle et technique, Ministère de la
Coopération

Écoutez, cet effort, je crois que je peux l'évaluer uniquement pour une zone – qui est une zone privilégiée sur le plan de la culture française – qui est l'ensemble des pays africains et malgaches, depuis la Mauritanie jusqu'à Madagascar, qui faisaient jadis partie de l'Union française et qui aujourd'hui sont indépendants. Là, le Ministère de la coopération maintient des liens d'aide et d'assistance technique très étroits. Pour s'en tenir à l'aide en matière d'enseignement et de formation, je crois que nous dépensons chaque année environs 65 à 70 millions de

dollars pour envoyer des professeurs (il y en a 4000 aujourd'hui), pour aider ces états à construire des écoles, pour faire fonctionner des établissements d'enseignement supérieur, pour leur donner des bourses, pour organiser des stages de formation accélérée et pour aider l'enseignement privé, catholique en grande partie, dans ces pays à se maintenir et se développer.

NARRATEUR/INTERVIEWER

Maintenant que les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique noire française sont indépendants, et en quelque sorte séparés de la France, il est possible d'évaluer leur degré de francisation. La pénétration culturelle française est-elle profonde et irréversible dans tous ces états africains?

JEAN-PIERRE DANNAUD

Bien, la pénétration française est considérable pour deux raisons. La première raison tient à la dispersion, à la grande multiplicité de groupes ethniques de la plupart de ces états qui fait que, à l'exception peut-être de la Mauritanie, où l'arabe, une certaine forme d'arabe, est langue nationale, et de Madagascar où le malgache est une langue, une tradition et une culture, dans tous les autres états c'est le français qui est finalement la langue de l'unité. Il y a des pays comme le Sénégal, comme le Mali, où certains dialectes vernaculaires ont un assez grand rayonnement mais ne touchent pas malgré tout la totalité de la population. Donc disons que la pénétration française est d'abord le fait de qu'elle constitue l'unité du pays sur le plan de l'administration comme de la culture, et ce phénomène est très important du moment où ces pays sont devenus des états qui doivent être gouvernés, administrés et développés. Puis, le deuxième facteur d'expansion du français, c'est le fait que ces pays, en étant indépendants, sont entrés dans la vie internationale et qu'ils ont besoin pour communiquer avec le monde qui leur apporte des concours, de l'aide, communiquer avec les organisations internationales, ils ont besoin d'une langue internationale qui se trouve dans leur cas le français.

NARRATEUR

Mais à toutes fins pratiques, comment déterminez-vous qui est vraiment francophone?

JEAN-PIERRE DANNAUD

Et bien évidemment, si vous prenez le paysan qui n'a jamais été à l'école – puisque nous avons des pays où le taux de scolarisation est encore très bas – il est évident que sa seule langue maternelle est le dialecte de son village. Il est possible qu'il connaisse quelques bribes de français parce qu'il a été en communication pour des raisons économiques ou pour des raisons religieuses avec un commerçant ou avec un missionnaire, mais nous ne le considérons pas comme francophone. Nous considérons comme francophones les gens qui peuvent à la fois lire et écrire le français – et là il y en a forcément un nombre assez réduit puisque le taux de scolarisation de certains de ces pays est encore assez bas – nous considérons pour le moment que sur une population de quarante millions d'habitants il y a quatre millions de francophones en ce sens strict et étroit que nous prenons, c'est-à-dire de gens parlant et écrivant le français. Mais le nombre s'accroît chaque jour puisque ceux qui ne sont pas francophones ne sont pas anglophones, ne parlent pas une autre langue de culture et sont donc des francophones en puissance.

Images : troupes nazies sur les Champs-Élysées – images du Général de Gaulle – soldats africains – discours de de Gaulle devant des foules africaines et arabes enthousiastes

NARRATEUR

La défaite française de 1940 a été celle de la France métropolitaine. Les colonies éloignées ont relevé la tête et se sont ralliées au gouvernement provisoire du Général de Gaulle. Ces pays colonisés par la France continuaient en quelque sorte la France défaite sans lui ressembler.

Images : de Gaulle s'adressant encore à des foules, rencontre avec le général Séboué, images de ladite conférence (probablement).

NARRATEUR

La conférence de Brazzaville, en 1944, confirma cette grande évidence et établit les fondements de l'Union française. Philippe Séboué, ce Noir latinisé, qui était à l'époque gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, présida cette rencontre de la survivance française. Les pays colonisés par la France manifestaient d'une façon surprenante une volonté de demeurer en quelque sorte français. Mais peut-être faut-il chercher ailleurs que dans cet événement ce qui caractérise profondément la colonisation française.

JEAN LACOUTURE

Elle différait je crois en grande partie par l'ambition, par la nature du projet. Je crois qu'il y a deux orgueils assez différents, l'orgueil britannique et l'orgueil français; l'orgueil britannique portait plutôt je pense nos amis Anglais à penser qu'aucun peuple ne peut être tout à fait assimilé et ressemblant à eux-mêmes, qui est une telle originalité de la civilisation, de la race, du peuple anglais que, si cultivé ou amical que soit un Indien ou un Birman, il ne peut pas devenir à vraiment parler un Anglais. L'orgueil français est différent et la France a une si haute opinion d'elle-même qu'elle pense qu'on ne peut faire plus de bien à un pays qu'en le transformant en elle-même, ou du moins les citoyens d'un pays en les transformant en elle-même et ce qu'elle a essayé de faire en Afrique, même en Asie vis-à-vis des peuples vietnamien, cambodgien ou laosien et dans les autres pays d'outre-mer qu'elle a colonisés. Je crois que c'est cette différence fondamentale, cette tentative d'intégrer ou même, pour employer le mot fort qu'on emploie généralement, d'assimiler, qui a causé le côté pathétique au problème de la décolonisation en France c'est qu'il a fallu pratiquement arracher du corps national français des hommes qu'on avait tenté d'y faire entrer. La colonisation anglaise étant essentiellement technicienne, une forme de guidance, de contrôle, on a pu un jour choisir froidement de ne plus faire équipe, de ne plus être dans le même team de football que les Indiens ou les Birmans ou d'autres peuples, alors que du côté français ce n'était pas une

affaire d'équipe, c'était presque une affaire de famille – vous savez que les conflits entre frères sont les plus cruels n'est-ce pas, qu'entre amis encore et qu'entre équipes – et nous avons eu des conflits de fraternités brisées. Et je crois que c'est ce qui a donné son caractère particulièrement dramatique à la décolonisation française et à celle qui est en train de s'achever maintenant, la décolonisation algérienne, puisque c'est peut-être là où la tentative d'assimilation a été la plus profonde – en un sens avait été la plus réussie aussi – et a fait le plus saigner au moment où il a fallu séparer : on a déchiré et la déchirure est extrêmement cruelle, incontestablement.

Images : avions et parachutistes, bruits de mitraillettes – foule célébrant les soldats et parade sur les Champs Élysées – gens fuyant les balles en courant dans des rues maghrébines

NARRATEUR

Après la victoire, la France comprit mal que les colonies d'avant la guerre se soient transformées. Des conflits éclatèrent au cœur même de cette union de pays que nulle urgence ne rendait désormais sacrée.

Images : guerre dans la rue – maghrébins fuyant – individus blessés – arrestations massives

NARRATEUR

Après 1945, partout dans le monde, les colonisés parlent un nouveau langage : celui de la révolte interminable, celui de l'indépendance à tout prix.

Images : Ho Chi Minn débarquant d'un avion, reçu par des diplomates, séances de photos officielles à l'Élysée (musique pompeuse)

NARRATEUR

D'Extrême-Orient vient un homme déterminé, d'une maturité politique qu'on avait peut-être sous-estimée. Ho Chi Minn, à Paris, inaugure cet après-guerre français fait de guerres et de négociations, de malentendus et de grandes démonstrations de bonne foi.

Images : canons tirant des obus, guerre d'Indochine

NARRATEUR

L'Indochine exotique des chansons et des récits de voyages se transforma rapidement en champ de bataille. La riposte française ne manquait pas de présomption et Dien Bien Phu marqua, en 1954, la défaite d'une armée aguerrie par une armée que l'on croyait inexistante. En juillet 1954, les accords de Genève consacraient la partition du Vietnam, mais aussi la victoire politique d'Ho Chi Minn. Un premier fragment se détachait de l'Union française.

Images : foule marocaine, discours et parade de Mohamed V

NARRATEUR

En 1947, le sultan Mohamed V se rend à Tanger, encore sous protectorat espagnol, pour manifester l'unité du Maroc. La lutte du Maghreb contre la France s'insérait dans un mouvement mondial de décolonisation.

Images : Résident général et Glaoui – discours – parades et manifestations – discours enflammé de Bourguiba – arrestations

NARRATEUR

Les négociations engagées avec la France deviennent vite un dialogue de sourds. Le résident général se fait un allié du Glaoui pour déposer Mohamed V. La conjuration échoue, mais le sultan est contraint de désavouer l'Istiklal. La France ne veut rien céder aux poussées nationalistes du Maroc et de la Tunisie, où Bourguiba exhorte à la révolte. La France achemine Bourguiba vers les prisons métropolitaines et, pour se venger, l'Arabe boycotte son partenaire colonial.

Images : tramway vide et arrêté – brutalité policière et militaire contre des Arabes – arrestations – confrontations dans les rues

NARRATEUR

Partout dans le Maghreb, l'Arabe et son tuteur colonial se

surveillent, se mettent mutuellement hors de leurs lois. On se fait une guerre larvée, de mauvaise foi et de résistance.

Images : vigiles – soldats arabes – rencontres entre le nouveau sultan et des officiers gouvernementaux français – manifestations – chars d’assaut dans les rues – morts et blessés

NARRATEUR

Le sultan du Maroc continue en dépit de tout à proclamer un arabisme en tous points conforme à la doctrine révolutionnaire de l’Isticlal. À l’exaltation des Marocains, la France répond par un acte inusité et brutal : Mohamed V est finalement déposé. Ben Arrafa, sultan agréable au gouvernement français, n’est que la doublure maladroite d’un premier rôle qu’un peuple tout entier réclame. L’équivoque coloniale est démasquée à grands cris par les Arabes. La révolution arabe n’a pas été improvisée selon des circonstances accidentelles. Cette révolution qui a émergé brutalement de Tunis à Rabbah a une longue histoire : des martyrs, des héros, et semble obéir à des impératifs profonds, comme ceux dont nous parle Messali Hadj.

Images : entrevue

MESSALI HADJ (juin 1962)

Nous avons certes été battus en 1830, mais nous ne l’avions jamais accepté. Nous portions en nous-mêmes toujours l’idée de nous libérer un jour ou l’autre. Et la résistance algérienne est restée pour nous un exemple, exemple qui a été renforcé précisément par une situation économique, par une situation politique, par une exploitation, par une expropriation de tous nos biens et de tous nos moyens d’existence. Également nous, en tant qu’enfants, nous avons déjà vécu, nous nous sommes rendus compte des injustices graves qui étaient faites à l’égard de la population musulmane algérienne. Nous étions chez nous mais nous étions des étrangers. Nous étions des sujets pour servir, et c’est tout. Nous avons entendu, en tant qu’enfants, nos parents – avec les cheveux blancs – se plaindre de cette situation. J’ai vu mon père aller faire la corvée dans la ville de Tlemsen et surveiller les Français pendant qu’ils

dormaient. Mon père me disait : « Vois-tu mon enfant, à mon âge je vais surveiller le sommeil des envahisseurs. N'est-ce pas là une tristesse? ». Et c'était une corvée qui était imposée à la population : il fallait aller surveiller pendant la nuit les quartiers français. Cela m'a révolté de voir mon père rentrer à une heure du matin, froid, glacé, à son âge – 60 ans, 70 ans! Dans mon esprit d'enfant, j'étais révolté déjà à l'idée de voir cette situation. Par la suite / dans mes déplacements, dans mes voyages, j'ai été amené à lire, beaucoup, et à prendre contact avec les autres civilisations, ce qui m'a permis de lire et de relire les révolutions de tous les pays du monde, ou d'une partie des pays du monde. Donc : la révolution française, la révolution russe, la révolution turque, le soulèvement de l'émir Abdelkrim dans le Rif, le soulèvement chez nous (parce que nous avons assisté à notre propre soulèvement). J'ai donc, avec ces impressions de jeunesse, avec ce que j'ai vu personnellement, avec ce que j'ai appris, je me suis dit : il faut arriver à faire quelque chose pour délivrer ce peuple. Pendant longtemps j'ai cru qu'il suffisait de porter à la connaissance de l'opinion notre situation pour trouver droit à notre revendication. Mais de bonne heure j'ai compris que cela était absolument possible et qu'il fallait pousser, faire accoucher les événements. Nous aurions préféré que le gouvernement français prenne en considération nos revendications et nous aurions préféré aller à une émancipation à partir au moins de la Première Guerre mondiale; mais par la suite, nous avons constaté que cela était impossible. Et je crois que nous avons bien vu en ce sens qu'aujourd'hui même, après 130 ans d'occupation militaire, politique, et après 7 ans et demi de révolution, on n'en a pas encore fini avec la décolonisation.

Pour moi la Révolution française n'est pas terminée parce que le peuple français est parti pour se libérer, non pas tant sur une question politique mais sur le plan social et économique, mais je constate jusqu'à maintenant que les Français sont encore en train de lutter pour obtenir des améliorations sociales. Or, quelle est notre situation en comparaison à celle du peuple français? Elle est loin! Donc nous avons ce qu'on appelle les lendemains de l'insurrection; et ces lendemains sont peut-être plus à craindre que la révolution elle-même.

Images : guerre d'Algérie – rassemblements populaires – retour des chefs d'état – célébrations

NARRATEUR

En 1954, le jour de la Toussaint, la révolution s'annonce en Algérie par le sang et la terreur. Mais finalement les triomphes surviennent : Bourguiba, libéré de prison, devient chef d'état, Mohamed V, exilé à Madagascar, est ramené en triomphe par un autre gouvernement. En 1956, le Maroc et la Tunisie deviennent indépendants. Mais l'Algérie, c'est la France. Guy Mollet, président du conseil, est mal reçu par les Français d'Alger, qui dénoncent la politique trop libérale de Paris à l'égard du nationalisme algérien. On capture et l'on emprisonne alors Ben Bella, un rebelle.

Images : Prisonniers politiques – préparation de l'armée du FLN – manifestations – barricades dans les rues

NARRATEUR

Pendant que dans le maquis le FLN prépare des milliers d'Algériens à une guerre à mort, Alger révèle sa force dans de grandes manifestations populaires qui mêlent les colonisateurs aux colonisés. À partir de 1958, les événements se précipitent dans ce pays éclatant de conflits accumulés. Zone française, zone moins française ou française autrement, Alger se partage selon les frontières du sang et des idées. Des barricades bloquent une circulation qui ne se fait plus harmonieusement entre deux peuples.

Images : Gens courant dans la rue – unes de journaux annonçant que le FLN accepte de négocier avec la France – gens posant des affiches – célébrations populaires – défilé de Ben Bella

NARRATEUR

Batailles de rue, manifestations populaires, coups d'état, voilà les thèmes majeurs de cette lutte indécise que l'histoire appelle déjà « Guerre d'Algérie ». en 1962, Ben Bella devient président de la République algérienne, centre d'un Maghreb encore francophone où des milliers d'instituteurs français enseignent leur langue. Sera-t-elle

supplantée par la langue arabe? Nul ne le sait encore. Là comme en Afrique noire, la langue française demeure l'une des données principales d'un problème linguistique que l'indépendance n'a fait que poser avec plus de clarté.

Images : entrevue

CHEIKH HAMIDOU KANE

Pour ce qui est de l'Afrique noire, puisque l'Afrique se trouve partagée entre des races différentes, pour ce qui est de l'Afrique noire où nous avons une multiplicité de langues, où la plupart de ces langues n'ont pas d'écriture sauf une écriture empruntée – empruntée notamment à un alphabet étranger, latin par exemple – s'il me paraît que la nécessité de transcrire ces langues dans un alphabet moderne ne doit pas être un préalable à toute autre construction, je crois tout de même que dans l'avenir nous devons nous préoccuper de transcrire nos langues dans des alphabets modernes, de manière à pouvoir les écrire, parce que en fin de compte et à long terme, il sera nécessaire d'exprimer nos cultures, d'exprimer notre vision du monde dans nos propres langues.

NARRATEUR/INTERVIEWER

Mais la scolarisation que cela implique ne risque-t-elle pas de provoquer un certain déchirement – que vous avez d'ailleurs exprimé dans votre livre *L'aventure ambiguë* – dont l'Africain, partagé entre deux pôles de culture, la sienne et l'occidentale que lui apporte la langue française?

CHEIKH HAMIDOU KANE

C'est cela. Mais il s'agit là véritablement de cas relativement exceptionnels. Ce qui nous importe pour le moment lorsque nous parlons de culture, c'est le nombre, c'est la quantité statistique. Ces Africains qui sont partagés, qui sont déchirés ainsi que j'ai pu le décrire dans mon livre, sont un peu l'exception; ce sont ceux-là qui ont été le plus loin possible dans cette culture occidentale, notamment, sans pour autant avoir rompu avec leurs traditions; et je crois que c'est le fait pour eux d'avoir été si loin dans la culture occidentale qui est la cause de cette tension que j'ai

décrite. Mais cette tension ne se rencontre pas chez la moyenne des Africains, même s'ils ont été un peu à l'école, même s'ils parlent un peu le français – par exemple pour nous Sénégalais –, elle ne se rencontre qu'à partir d'un certain niveau de culture. Et je crois que pour l'ensemble de la collectivité africaine, cette tension ne se rencontrera précisément que dans 10-15 ans, lorsque le degré de scolarisation aura monté pour l'ensemble de la collectivité sénégalaise, par exemple.

Images : entrevue

PROFESSEUR PAUL RICOEUR

La colonisation a eu des effets très divers et même contradictoires; c'était un phénomène de domination, incontestablement, et par-là même une certaine menace pour la personnalité et l'intégrité de la personnalité des peuples colonisés. Mais en même temps, la colonisation a apporté, a véhiculé non seulement des moyens de protestation, de révolte, mais aussi tout simplement d'instruction, de culture. Si bien que ce que la colonisation a laissé de meilleur derrière elle, c'est l'école, c'est la scolarisation, qui est de toute manière un instrument de libération et qui dépendra de l'usage politique qui en sera fait par les uns ou les autres. On peut déjà apercevoir en tous cas des énormes difficultés pour les Africains dans l'avenir, étant donné que nous aurons deux ensembles (un anglophone et l'autre francophone) et qu'au moins les hommes cultivés d'Afriques seront obligés d'être bilingues, francophones et anglophones, sans compter la survie de leurs dialectes d'origine et éventuellement l'expansion de dialectes intermédiaires comme le Bambara ou d'autres dialectes qui pourront peut-être servir de rassemblement pour des grands ensembles. Le problème linguistique risque d'être extraordinairement compliqué pour les Africains, ayant à la fois une ou plusieurs langues d'origine, plus une langue administrative, véhiculaire, culturelle qui sera une des grandes langues internationales. Aussi la rencontre du français et de l'anglais dans le monde va avoir son expression en Afrique et nous ne savons pas encore si cela créera des situations de conflit et lesquels. L'homme africain a hérité d'un redoutable problème et même à certains égards une alternative : est-ce qu'il est à la fois

possible de garder un fond africain, qui souvent est très archaïque – a des valeurs considérables certes, mais qui ne tiennent pas le coup, le choc, en face de la pression de l'esprit scientifique, de l'esprit technique, des méthodes de pensée, allant depuis la science jusqu'à l'administration, la conception de la vie politique, une conception d'ensemble du monde. Aussi c'est un problème pour chaque homme de culture en Afrique de savoir quel nouvel équilibre il va inventer. Cette synthèse, elle est entièrement à faire.

Images : Africaine fumant, charpente d'un édifice

NARRATEUR

À l'heure de la décolonisation, la langue française n'appartient plus à la seule France, mais à un monde plus vaste qui cherche son équilibre.

Générique

AFRICAIN (chantant)

Oooh quelle joie d'être indépendants. Chantons les états indépendants, oooh, quelle joie d'être indépendants. La Côte-d'Ivoire indépendante, oooh, quelle joie d'être indépendants. Le Mali indépendant, oooh, quelle joie d'être indépendants. Le Sénégal indépendant, oooh, quelle joie d'être indépendants. La Guinée indépendante, oooh, quelle joie d'être indépendants. Le Ghana indépendant, oooh, quelle joie d'être indépendants. Le Canada indépendant, oooh, quelle joie d'être indépendants. Le Togo indépendant, oooh, quelle joie d'être indépendants. Libéria indépendant, oooh, quelle joie d'être indépendants. Nigéria indépendant, oooh, quelle joie d'être indépendants...

